L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

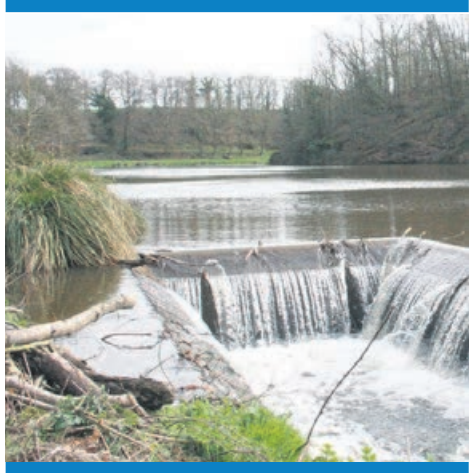
Terres de Bourgogne

N° 1158 - VENDREDI 23 MARS 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Directive Nitrates
Un travail collectif et syndical à mener sans attendre *p.11*

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Session de la Chambre d'agriculture: "Bien des choses ne vont pas, monsieur le préfet"

P 07 **Actualité** Nièvre
Certiphyto: Les formations font le plein

P 09 **Actualité** Yonne
Chambre d'agriculture: Une conférence à l'heure du "vin bio"

P 17 **Filières** Élevage
Médecine manuelle sur animaux: "Retrouver les gestes ancestraux disparus de nos campagnes"

P 18 **Filières** Cultures
Implantation du tournesol: Une étape primordiale

P 20 **Vie** Pratique
MSA Prévention - Sécurité au travail: les dangers du travail en hauteur
Encart: Mailing Aviva (sur certains cantons de l'Yonne)



Gros plan sur la mise à l'herbe

Période importante pour la réussite de son année fourragère, la mise à l'herbe doit être bien gérée au plan technique afin d'éviter les risques sanitaires et économiques. Les bonnes pratiques rejoignent là quelques règles de bon sens. *(pages 13-16)*





l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Assemblées générales des caisses locales

27/03, St Seine l'Abbaye, 18h30, Hôtel de la Poste à St Seine l'Abbaye
28/03, Gevrey-Chambertin, 18h30, Espace Chambertin à Gevrey-Chambertin
29/03, Nolay, 18h30, Salle des fêtes d'Aubigny la Ronce
03/04, Venarey les Laumes, 18h30, Salle polyvalente de Venarey les Laumes
04/04 Montigny S/Aube, 10h00, Salle polyvalente de Montigny s/Aube
05/04, Recey s/ Ource, 18h30, Salle du foyer rural de Recey S/ Ource

MSA Instants Santé canton de Pontailler-sur-Saône

Rendez-vous du 2 au 4 avril à la maison des services de Pontailler-sur-Saône, du 10 au 13 avril à la salle des fêtes de Salmaise (pour le canton de Saint-Seine-l'Abbaye).

Bienvenue à la ferme Marché de producteurs les 31 mars et 1er avril à Beaune

Le réseau Bienvenue à la ferme de Côte d'or organise le 3ème marché fermier à Beaune les 31 mars et 1er avril, regroupant une trentaine de producteurs locaux ou issus de régions plus lointaines. Lieu : Halles de Beaune. Entrée gratuite. Mini-ferme organisée par les Jeunes agriculteurs.

JA Loto à Venarey le 31 mars

Les Jeunes agriculteurs du canton de Venarey-lès-Laumes organisent un loto le samedi 31 mars à la salle des fêtes locale. Le sportes seront ouvertes à 18h30, les jeux débuteront à 20 heures. A gagner : un TV, un congélateur, une console Wii, un VTT, un GPS, des paniers garnis, des bons d'achats... Les JA de Venarey vous attendent nombreux pour cette première manifestation de ce type. Cette soirée est ouverte à tous. Buffet-buvette. Renseignements et réservations : Isabelle Gaure (organisatrice) au 06 81 73 69 79 ou Benoît Renault (président des JA) : 06 77 57 99 78.

Pac Télédéclarations: accompagnement de la Chambre d'agriculture

Pour la déclaration PAC 2012, la Chambre d'agriculture organise un accompagnement à la télédéclaration sous forme d'une ½ journée collective en salle informatique. Au cours de ces temps d'accompagnement, un conseiller sera présent pour répondre à vos questions tant sur la réglementation liée à la déclaration PAC que sur l'utilisation de Télépac.
Ces ½ journées auront lieu à Dijon, Pouilly en Auxois et Châtillon sur Seine. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter : Estelle Lagneau à Becquerel (assistance à Dijon et Châtillon) Tel : 03.80.28.81.20 ou Céline France à Pouilly en Auxois (sauf le mercredi)
Tel : 03.80.90.89.09.

Pac 2012 Réunions d'information

Pour la 7ème année consécutive, vendredi 23 mars matin et mardi 27 mars après-midi, la Chambre d'agriculture de la Côte d'Or et la Direction Départementale des Territoires organisent conjointement des réunions d'information PAC. Ces réunions ont pour objectif de communiquer à un maximum d'agriculteurs, simultanément sur tout le département, les informations relatives à leur déclaration PAC via la diffusion en direct sur notre webTV et également grâce au relais des centres S@ti interconnectés par visioconférence. Au cours de ces réunions, toutes les formalités à respecter pour les déclarations PAC de 2012 seront précisées. Nous aborderons notamment les DPU, les aides directes, les MAE la conditionnalité et la télédéclaration.
Ces réunions auront lieu le vendredi 23 mars à 9 heures 30 et le mardi 27 mars à 14 heures.
Comme l'an dernier, elles seront réalisées en visio-conférence, c'est à dire diffusées simultanément dans toutes les salles ci-dessous grâce au réseau SATI 21. Tous les participants dans les salles de réunion pourront poser des questions en direct aux intervenants.
Auxonne : 2 rue de la Paix (20+20) (tel 03 80 31 58 32)
Baigneux les Juifs : MFR - Route de Jours (30+30) (tel 03.80.96.59.29)
Beaune : 8 avenue du Parc (CFPPA) (60+60) (tel 03.80.24.79.95)
Bligny sur Ouche : 4 allée des Cordiers (Maison de Services) (30+30) (tel 03.80.20.16.73)
Châtillon sur Seine : 14bis rue de la Libération (15+15) (tel 03.80.81.28.68)
Dijon Campus : rue des Champs Prévois (AgroSup) (100+100) (tel 03.80.77.26.48)
Pontailler sur Saône : Maison des services - r des Saucis (25+25) (tel 03 80 47 89 82)
Saulieu : 5 rue du Tour des Fossés (Centre Social) (40+40) (tel 03 80 64 31 96)
Venarey lès Laumes : Route de Dijon (médiathèque) (25+25) (tel 03.80.96.11.56)
Vitteaux* : 13 rue de l'Hôtel de Ville(Maison du canton) (10) (tel 03 80 51 38 97)
(le nombre de places est indiqué entre parenthèse pour chaque journée).
Le nombre de places étant limité dans certaines salles, il est vivement recommandé de vous inscrire auprès des centres SATI 21 concernés.
Ces réunions seront également accessibles par internet, en direct, sur votre ordinateur, en allant sur http://www.sati.tv. Vous pourrez également y poser vos questions.
* seulement le 23 mars matin

Nièvre

Groupama AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai. Le planning prévu est le suivant:
- Caisse de Premery: mercredi 28 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Prémery (thème: « les bienfaits du sommeil »)
- Caisse des Lacs du Morvan et Haut Morvan: vendredi 30 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Montsauche-les-Settons (thème: »la foudre et le phénomène orageux »)
Caisse de Moulins-Engilbert: vendredi 30 mars à 18h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert (thème: « la foudre et le phénomène orageux »)
Caisse du Grand Nevers: mardi 10 avril à 17h30 au Centre des expositions de Nevers (thème: «cambriolages et escroqueries: comment lutter?")
Caisse de Puisaye Nohain Forterre: vendredi 13 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Bouhy (thème: « les bienfaits du sommeil »)
Caisse des Amognes: vendredi 13 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Benin d'Azy (thème: « du don d'organe à la greffe »)
Caisse Aron et Bas Nivernais: mardi 17 avril à 18h au centre culturel François Mitterrand de Cercy-la-Tour (thème: « cambriolages et escroqueries: comment lutter? »)
Caisse de Tannay, Varzy, Vaux d'Yonne: mercredi 18 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Rix (thème: « cambriolages et escroqueries: comment lutter? »)
Caisse de Cosne/Loire et Donziais: mercredi 18 avril à 18h à la salle des fêtes de Pougny (thème: « cambriolages et escroqueries, comment lutter? »)
Caisse de Brinon/Beuvron et Corbigny: vendredi 20 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Guipy (thème: « cambriolages et escroqueries, comment lutter? »)

JA Jugement de bétail A Moulins-Engilbert

Les JA du canton de Moulins-Engilbert préparent le concours cantonal de jugement de bétail, qui se tiendra, cette année, le samedi **15 avril** à partir de 14h, chez Stéphane Lemoine à Villapourçon. Renseignements auprès de Ludovic Gauthier au 06 84 64 30 62 ou par mail à ludovic.gauthier@live.fr.

MSA Instants santé à Luzy

La MSA Bourgogne propose ses Instants santé sur le canton de Luzy, du 26 au 28 mars, à la salle des fêtes Marcel Joyeux. Ces examens de prévention, gratuits, concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour la bonne organisation, prendre rendez-vous en retournant le formulaire d'inscription précédemment reçu.

Yonne

Apectia Permanence le 29 mars

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 29 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

MFR Portes ouvertes ce samedi

Portes ouvertes dans les trois Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne, samedi 24 mars, de 9 h à 17 h. A Gron, Villevallier et Champeau (près de Toucy), l'occasion de rencontrer les moniteurs et monitrices, les parents et les jeunes, visiter les établissements et découvrir les formations qui y sont dispensées.

JA 89 Forum des métiers de l'agriculture

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, organisent jeudi 29 mars, de 9 h 30 à 17 h, à la MFR de Villevallier, la 16e édition du Forum des métiers de l'agriculture.
Au programme : stands d'information, débat à partir de 10 h 30 sur le thème « L'installation d'aujourd'hui aux métiers de demain » et à compter de 15 h, des tables rondes sur « l'installation hors cadre familial », « l'emploi en agriculture » et « la pluri-activité : piste ou réflexion ? » Clôture de la journée par le verre de l'amitié.

Conférence Comment mieux gérer le stress ?

Une conférence sur le thème de «Comment mieux gérer le stress ?» se tiendra lundi 26 mars, à compter de 14 h, en la salle des fêtes de Courson les Carrières. Organisée à l'initiative de l'échelon local MSA de Courson les Carrières, Coulanges la Vineuse, Coulanges sur Yonne et Vermenton, elle sera animée par Laetitia Raynal, naturopathe

MSA Seniors, soyez acteurs de votre santé

Gratuite et ouverte à tous les seniors, une conférence débat sur ce thème est organisée mardi 3 avril, à partir de 14 h, en la salle des fêtes de Neuilly.

MSA Instants Santé pour le canton de Tonnerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Tonnerre, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 16 au jeudi 19 avril, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Molosmes
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.
A l'initiative des délégués MSA des cantons de Charny et Aillant sur Tholon, elle sera animée par le Dr El Alh, médecin gériatre

Installation

PRI info

Côte d'Or Besoin de s'informer sur la retraite ?

Le Point Info Transmission Association (P.I.T.A.) vous propose, en partenariat avec la MSA, des demi journées d'informations. Elles auront pour sujet d'apporter des informations sur les modalités de la retraite et les outils à la transmission (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). 3 matinées sont organisées : le 5 avril à Baigneux les Juifs, le 6 septembre à Pouilly en Auxois et le 6 décembre à Fauverney. Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON à l'ADASEA au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire L'accompagnement humain, une prestation qui s'adresse aussi aux membres d'une même famille !

Parce que travailler avec son fils, sa fille, son neveu, son père, sa mère, son oncle, son frère, son cousin, ça ne va pas de soi. Les relations professionnelles viennent se superposer avec les relations familiales. Comment aborder ces changements ? Comment partager les responsabilités ? Comment chacun va-t-il trouver sa place ? Et si nous ne sommes pas d'accord ? Pour avancer dans toutes ces questions, vous pouvez solliciter l'appui d'une personne extérieure. Elle vous aidera à y voir plus clair en allant plus loin dans votre réflexion, en facilitant les échanges entre vous et vos associés (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Danielle GUILBAUD, chambre d'agriculture au 03 85 29 56 94

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

Forum mondial de l'eau

L'agriculture au cœur des discussions

Pas de cultures sans eau. Pas d'élevages non plus. L'eau est indispensable pour l'agriculture. Mais c'est une ressource qui s'épuise. Pour discuter de cette problématique, acteurs publics et privés se sont réunis au Forum mondial de l'eau à Marseille du 12 au 17 mars.

Un accès à l'eau potable qui se restreint, des ressources en diminution et menacées. Il est urgent de se mobiliser pour l'eau. Mais comment ? Pendant cinq jours (du 12 au 17 mars 2012), ministres, représentants d'organisations internationales et d'organisations agricoles, dont la FNSEA, ont défilé à la tribune du 6ème Forum mondial de l'eau à Marseille.
Près de 20 000 participants et 130 pays y étaient représentés. *«Les défis sont immenses et les faits tenaces»*, a déclaré François Fillon, le Premier ministre et ministre de l'Écologie lors du discours d'ouverture. Pour ce forum dont la thématique est *«le temps des solutions»*, l'agriculture et la sécurité alimentaire ont été au cœur du débat. Parce que demain, comme on l'entend souvent dans les médias, il y aura 9 milliards d'hommes à nourrir. En discuter c'est bien, trouver des solutions c'est mieux. Xavier Beulin, le président de la FNSEA est intervenu dans le panel dit *«de haut niveau»* de ce forum. La problématique du développement agricole par l'eau s'envisage différemment selon un pays développé ou en voie de développement, a-t-il rappelé. En France, par exemple, l'enjeu est de maîtriser la consommation alors que dans les pays en développement, il est nécessaire d'appréhender les ressources. Mais pour répondre au défi alimentaire mondial, le président de la FNSEA rappelle que l'agriculture *«a besoin d'eau»*.
Dans son 4ème rapport sur l'eau dans le monde, l'ONU relève que la production agricole consomme environ 70% de l'eau potable dans le monde, une consommation appelée à progresser au même rythme que progresse la demande alimentaire mondiale. De son côté l'OCDE, l'organisation de coopération et de développement économiques, qui réunit les pays les plus riches de la planète, recommande de diversifier les instruments d'action pour remédier au problème de qualité de l'eau dont l'agriculture est souvent responsable et de prendre en compte le principe pollueur/payeur pour réduire la pollution imputable à l'activité agricole, ou encore d'améliorer le ciblage géographique des mesures pour toucher les zones où la pollution est la plus grave.

Retenues collinaires et hygiène

En marge du Forum, Bruno Le Maire, le ministre de l'Agriculture, a annoncé une simplification de la réglementation sur les retenues collinaires d'eau. Une mesure qui permettrait d'empêcher qu'un simple recours puisse interdire l'accès à l'eau en cas de sécheresse. Un décret très attendu par le monde agricole devrait prochainement être publié pour permettre aux agriculteurs de *«pouvoir utiliser l'eau des retenues collinaires en cas de recours»*, selon le ministre repris par l'AFP.
La France a également promis une enveloppe de 40 millions d'euros pour des projets de la Banque africaine de développement (BAD) sur l'accès à l'eau et l'assainissement car, si en 2010 89 % de la population mondiale (soit 6,1 milliards de personnes), avaient accès à des *«sources améliorées d'eau potable»*, 2,5 milliards de personnes ne disposaient pas encore de toilettes. Le besoin d'assainissement est donc réel pour prévenir, entre autres, les maladies.

Prochain rendez-vous prévu pour 2015 où d'ici là la profession agricole s'est engagée à poursuivre le débat sur la question de l'eau.

en Image

God «shave» the Queen !



Le lycée agricole La Brosse s'était mis à l'heure anglaise à l'occasion de ses portes ouvertes, par le biais d'un salon de thé très "british". Muffins, cookies et lemon pie étaient au programme, avec sur les murs de nombreux objets décoratifs évoquant le pays. A l'image de cette pendule à l'effigie de la reine, dont les perfides aiguilles donnent à Elizabeth II des allures de Salvador Dali aux moustaches "fantasmagoriques"...!

Actualité, agendas, anonces légales...

c'est aussi sur AgriBourgogne.fr

en Bref

Gel de février Orama demande l'état de catastrophe climatique

Orama demande au ministre de l'Agriculture de déclarer l'état de catastrophe climatique pour les céréales, les oléagineux et les protéagineux d'hiver, à la suite du gel du mois de février. Des températures inférieures à -20 °C ont affecté massivement le quart nord est de la France où les cultures n'étaient pas protégées par la neige. Avec la reprise de la végétation et le redoux des derniers jours, les dégâts apparaissent plus considérables que prévu : près de 700 000 ha de cultures d'hiver pourraient avoir été détruits complètement par le gel notamment de blé, de blé dur, d'orge d'hiver et de colza. Les bilans des prochains jours pourraient s'avérer plus catastrophiques.

Recherche Un institut pour les biocarburants de 2ème génération

GreenStars, c'est le nom du nouvel institut de recherche sur les algues pour biocarburants de seconde génération qui est en cours de constitution. Parmi les partenaires de l'Inra, Sofiprotéol, l'amidonnier Roquette, la société cosmétique Soliance (émanation de coopératives champenoises comme Champagne céréales), autant d'organismes liés à l'agriculture. En tout 45 partenaires se sont alliés pour créer avec l'Inra cet institut de recherche, avec un objectif : produire d'ici cinq à dix ans des lipides à haut rendement à partir d'algues nourries par les eaux usées. Les lipides permettront de fabriquer massivement du biodiesel, tandis que la culture des algues permettra d'épurer l'eau et d'absorber du CO2. Il s'agit de produire des biocarburants de seconde génération sans terres arables. Budget prévu pour GreenStars (société par actions simplifiée) : 160 millions d'euros.

Céréales Production record en 2011-2012

Les estimations mondiales les plus récentes, publiées par l'USDA font état d'une production de céréales record en 2011-2012, égale à 2 303 Mt, comprenant 1 144 Mt de céréales secondaires (dont 865 Mt de maïs), 694 Mt de blé et 465 Mt de riz. Ces trois grandes productions atteignent là leurs plus haut niveau historique. En revanche, les céréales secondaires autres que le maïs poursuivent le déclin amorcé au milieu des années 80. La production de soja, graine oléo-protéagineuse, dont le marché est étroitement lié à celui du maïs, s'établit à 245 Mt, en retrait par rapport au record établi l'an passé.

Présidentielle Les acteurs du territoire interpellent les candidats

Les candidats à la présidentielle sont invités le jeudi 29 mars par l'ensemble de la profession agricole à Montpellier. Productions agricoles et forestières, filières agro-alimentaires, agro-industrielle et hippique, professionnels de services, commerce horticole, établissements d'enseignement, au total 22 organisations représentants *«les secteurs d'activité qui travaillent au quotidien à la réussite des territoires»* recevront les candidats à l'élection présidentielle. Ce rendez-vous initié à l'occasion de la présidentielle 2012 s'intitule : *«Ensemble pour la réussite de nos territoires»*. Les candidats seront interpellés sur cinq thèmes majeurs : défi alimentaire, développement durable, économie et territoires, innovation et recherche, emploi et formation.
Chaque candidat disposera de 15 à 20 minutes pour s'exprimer sur ces thèmes, l'ordre de passage des candidats sera préalablement tiré au sort. Sept à huit candidats devraient en principe participer à cet exercice dont, de manière certaine, les deux leaders (Nicolas Sarkozy, François Hollande), François Bayrou, Marine Le Pen…



Démonstration de pose de clôture

Des éleveurs mis au courant

Une démonstration de pose de clôture électrique permanente était organisée vendredi dernier dans le canton d'Arnay-le-Duc.



Des éleveurs ont réalisé plusieurs exercices pratiques et ont appris (ou révisé) les principes d'une clôture électrique. L'un d'eux livre ses impressions à l'issue de cette journée.

La mise à l'herbe approche. Barbelé ou clôture électrique pour retenir les animaux ? A cette question, il n'y avait pas vraiment photo, vendredi dernier à Magnien. Une journée technique dédiée à des démonstrations de pose de clôtures électriques permanentes était organisée au Gaec Buisson Frères. Les éleveurs présents avaient l'air d'être séduits. Les points forts du rendez-vous : présentation de produits, informations sur le choix du fil (acier de gros diamètre), sur l'installation de la prise de terre, sur les techniques pour faire de bonnes jonctions au niveau des raccords, sur le choix des piquets…

Trois jours après ces démonstrations, Jean-Luc Gaudry, agriculteur ayant participé aux démonstrations et exercices pratiques, posait déjà sa nouvelle clôture électrique dans ses prés. *«Journée très intéressante, j'ai appris beaucoup de choses»* commentait l'éleveur de la commune voisine de Viévy, *«les clôtures que je posais, il fallait toujours que je les refasse deux ans après. Je ne mettais pas forcément les bons isolateurs, ni du bon fil. Des ressorts? je ne savais même pas qu'il fallait en mettre. Avec ma nouvelle installation, je pense que j'en ai pour vingt ans sans y toucher!»* Jean-Paul Clerget, technicien à l'Eleveur Bourguignon, participait à l'organisation de cette journée : *«Avec les anciennes installations, il y avait toujours quelque chose qui n'allait pas. Les postes étaient mal faits ou les isolateurs étaient de mauvaise qualité. Les fixations étaient souvent les points faibles... La technique et les produits présentés lors de cette journée sont peu connus dans la région. Le système, très répandu dans des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, est pourtant très performant. Le fil d'acier est très tendu sur une grande longueur. Il y a moins de piquets, on peut en mettre tous les 50 mètres. Il y a des raidisseurs intermédiaires tous les 10 mètres. Ce système coûte moins cher que le barbelé»*. Un technicien *«Patura»*, une entreprise commercialisant des produits pour l'élevage, a rappelé les principes fondamentaux de l'installation, et notamment celui de la prise de terre : *«Le courant, après avoir traversé les fils, l'animal et la végétation, part dans le sol. Il doit retourner à l'appareil par l'intermédiaire d'une prise de terre. Celle-ci est composée de plusieurs piquets de hauteur variable. Le nombre et la hauteur de ces piquets est fonction du type de clôture et de sol. Une attention toute particulière doit être portée à la qualité de cette prise de terre. Dans 80% des cas, les systèmes installés sont insuffisants»*. Jean-Paul Clerget termine : *«Nous pouvons organiser d'autres démonstrations. Si des éleveurs sont intéressés, qu'ils se fassent connaître»*.

AURÉLIEN GENEST

Concours

Le Bœuf de Pâques, c'est dimanche

Le parc des expositions de Dijon accueille une nouvelle édition du concours d'animaux de boucherie de haute qualité.



Le Gaec Pitre (canton de Grancey-le-Château) présentera trois vaches, un baby et trois génisses.

Plus de 140 bovins et 50 ovins sont attendus dimanche, de 10 heures à 17 heures, au Parc des expositions de Dijon. Le concours du Bœuf de Pâques y fêtera sa 116ème édition. L'association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité, présidée par Jean-François Mitanchey, délivrera de nombreux prix de prestige et notamment le fameux prix Vallée (distinction décernée au meilleur bœuf de qualité bouchère, de race charolaise, tout âge, vendu en priorité à la boucherie artisanale).

Des habitués

Ce prix prendra t-il, une nouvelle fois, la direction du canton de Nuits-Saint-Georges, pour le Gaec Biétry (Flagey-Echézeaux) qui réaliserait ainsi la passe de six prix Vallée consécutifs ? Réponse dimanche, après le passage du jury.

Comme à son habitude depuis une trentaine d'années, le Gaec Pitre Père et fils (Le Meix, canton de Grancey-le-Château) est inscrit sur la liste des participants. Cet élevage de 300 bovins (50 mères charolaises et 20 mères blondes d'Aquitaine) engraisse l'intégralité de ses animaux. Pour Mathieu Pitre, 38 ans, ce concours est un rendez-vous à ne pas manquer : *«c'est l'occasion de garder contact avec les éleveurs et avec les acheteurs»*. Une participation à cette journée permet également de vendre la viande *«un peu plus chère»*. Dimanche, le Gaec Pitre présentera sept animaux : un baby, trois génisses et trois vaches. L'an passé, deux premiers prix avaient été gagnés (avec un baby et une vache), ainsi qu'un deuxième prix avec une génisse culardé.

AURÉLIEN GENEST

Veaux de boucherie

Un hors-sol qui rapporte

Une porte-ouverte organisée par Mamellor, partenaire en veaux de boucherie, s'est tenue la semaine dernière dans le canton de Montbard.



Avec un chiffre d'affaires 2011 dépassant 76 000€ pour 643 veaux produits, Ghislain Gallois (32 ans, village de Seigny), ne regrette pas l'orientation qu'il a choisie.

Inspiré par l'un de ses employeurs agricoles qui produisait des veaux de boucherie, Ghislain Gallois s'est lancé dans cette même voie en 2005. Son exploitation à Seigny a été le centre, la semaine dernière, d'une journée porte-ouverte qui a mis en évidence les avantages de cette production, à la fois économiques et pratiques. Ghislain Gallois, aujourd'hui 32 ans, est pleinement satisfait de son atelier. D'un point de vue économique, la rémunération par veau produit n'a pas cessé de grimper au fil des années.

En additionnant la prestation Mamellor et les DPU, chacun de ses 643 veaux produits en 2011 lui a rapporté 119,5€, soit un chiffre d'affaires de 76 839€ pour l'ensemble de l'atelier. Pas mal pour une activité qui ne lui prend que deux heures le matin et autant le soir.

D'un point de vue pratique, la société intégratrice lui fournit les veaux, l'aliment, les produits vétérinaires et s'occupe du suivi technique, de l'administratif ainsi que de l'achat et de la commercialisation des veaux. L'éleveur, lui, fournit le travail, l'eau (environ 1000€/an), l'électricité (1000€/an), le gaz (environ 4000€/an) et met à disposition son bâtiment. Le montant total de ce dernier s'élève à 120 000 € (soit environ 520€ pour chacune des 230 places initiales). L'éleveur l'a ensuite agrandi d'une centaine de places en 2009, pour un montant de 50 000 €. Dans la pratique, les veaux sont âgés de huit jours quand ils arrivent (poids moyen de 54,9 kg). Ces derniers sont engraissés durant 146 jours (le poids de carcasse est alors de 136,4 kg). Un nouveau lot revient après un mois de vide sanitaire. La consommation moyenne par veau est d'environ 287 kg d'aliment lacté et de 30 kg d'aliment fourragé.

AURÉLIEN GENEST

Session de la Chambre d'agriculture

"Bien des choses ne vont pas, monsieur le préfet"

Environnement, impact du gel sur les cultures, évolution de la Pac et tuberculose bovine étaient au programme du rendez-vous trimestriel de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

La session de la Chambre d'agriculture est un moment privilégié pour s'adresser au préfet. Dominique Chambrette n'a pas lésiné sur le temps de parole pour *«faire passer»* les revendications du milieu agricole, elles-mêmes appuyées par d'autres représentants d'OPA. Le président de la Chambre d'agriculture a insisté sur quatre dossiers : l'environnement, l'impact du gel sur les cultures, l'évolution de la Pac et la tuberculose bovine. En matière d'environnement: *«Il y a un ras-le-bol général. L'empilement des normes lassent les agriculteurs qui en font déjà beaucoup. Nous tirons la sonnette d'alarme. Nous sommes prêts à continuer de faire des efforts pour améliorer les pratiques culturales mais toujours dans une logique agronomique et de production»*. Dominique Chambrette demande des réponses concrètes pour tout ce qui est *«hydraulique, curage des fossés et entretiens»*. Sur les bassins d'alimentation de captage (Bac), le président de la Chambre rappelle la notion de droits de propriété susceptible de déboucher sur des contentieux. Concernant les cultures intermédiaires pièges à nitrates (Cipan), Dominique Chambrette s'oppose au passage de 75 à 100% concernant la couverture des sols en période de lessivage et précise que les Cipan *«ne doivent en aucun cas hypothéquer la culture suivante»*. Ecophyto 2018 arrive dans son intervention : *«Nous avons tous intérêt à réduire l'emploi des produits phytosanitaires pour des raisons environnementales, économiques et de santé. Mais fixer par avance des chiffres aussi importants (réduction de 50% des produits) c'est comme si vous alliez dire à tous les pharmaciens de Dijon que d'ici trois ans, ils devront réduire de 50% leurs ventes de médicaments. Nous, nous ne saurons pas faire ni l'expliquer aux agriculteurs»*.

Gel : vers 50 000 ha ressemés ?

Le froid hivernal a fait des ravages dans le département, *«il est possible que nous approchions les 50 000 ha de ressemis en Côte d'Or»* annonce Dominique Chambrette, prévoyant d'ores-et-déjà une baisse du chiffre d'affaires de la ferme Côte d'Or. La carte *«sécheresse»* de l'été dernier et la carte *«gel»* de cet hiver se superposent assez bien : *«les agriculteurs qui ont fait les plus mauvais rendements en 2011 se retrouvent en difficulté une deuxième année consécutive. Ils sont obligés de ressemer et leurs potentiels sont revus à la baisse avec les cultures de printemps»* commente le président de la Chambre. Après avoir rappelé l'*«exemplarité»* du dossier calamités sécheresse, conduit en partenariat avec la DDT (35,5 millions d'euros pour la Bourgogne et 4,5 millions pour la Côte d'Or), Dominique Chambrette a regretté que les productions grandes cultures ne soient plus éligibles au fonds calamités. Il s'est une nouvelle fois adressé à Pascal Mailhos: *«Monsieur le préfet, je vous demande de regarder avec vos services de quelle manière pouvons-nous envisager un allégement de l'impôt foncier, comme nous avions pu l'obtenir l'année dernière avec les surfaces en herbe»*.

Attention à la Pac

Sur la prochaine politique agricole commune, Dominique Chambrette revient sur la position de Nicolas Sarkozy, qui a dit qu'il était *«contre la convergence des aides européennes pour éviter une catastrophe pour les agriculteurs français»*. *«Nous sommes bien d'accord avec lui»* réplique le président Chambrette, *«nous n'avons pas les mêmes conditions d'exploitation qu'un certain nombre de pays de l'Est, que ce soit en coûts de main d'œuvre ou en niveau de vie... Mais il faut tout de même lui rappeler que la moitié des agriculteurs de Côte d'Or sont déjà en-dessous de la subvention moyenne européenne qui est de 280€/ha. Dans notre département, beaucoup de monde se situe entre 250 et 260€/ha. Pour la future réforme, il ne faudra pas l'oublier. La Côte d'Or et la Bourgogne ont déjà des aides à des niveaux bas»*.

Éradication du cerf

La problématique *«tuberculose bovine»* est le quatrième point abordé par Dominique Chambrette. *«C'est probablement le dossier le plus problématique que l'on ait eu à traiter. On ne voit pas la solution, malgré tout ce qui a été fait, notamment en prophylaxie. Le danger qui est devant nous, c'est de ne plus pouvoir exporter nos animaux. C'est inenvisageable, mais nous n'avons jamais été aussi près...»* Le président aborde alors la notion de faune sauvage : *«là, par contre, un certain nombre de choses s'impose»* fait-il remarquer. Le plus facile à mettre en place, selon lui: la *«destruction d'un maximum de blaireaux sur l'ensemble du département»*, l'*«inutilité»* de cet animal étant une nouvelle fois mise en avant. Le président revient ensuite sur les quatre cerfs retrouvés positifs dans la vallée de l'Ouche : *«nous demandons l'éradication des cervidés sur cette zone monsieur le préfet, et je pèse mes mots. Dans ce dossier, je n'ose même pas imaginer le nombre d'animaux abattus dans nos troupeaux. Il faut un plan d'envergure»*. L'abandon du plan de chasse sanglier est à nouveau demandé. En ce qui concerne l'agrainage : *«il faut le supprimer définitivement pendant la période de chasse»*. Le président Chambrette termine son propos en demandant l'autorisation de pouvoir labourer les prairies, afin de redonner un peu d'espoir aux éleveurs, *«car bien des choses ne vont pas, monsieur de préfet»*.



Le lycée de Plombières-Quetigny a accueilli vendredi dernier la première session 2012 de la Chambre d'agriculture.



Dominique Chambrette demande une logique agronomique et de production dans les normes environnementales, l'allégement de l'impôt foncier suite aux dégâts du gel dans les cultures et l'éradication des cerfs dans la vallée de l'Ouche, dans le dossier tuberculose bovine.

▶ Zoom sur...

Projet de motion «*Tuberculose bovine*» présentée par la Chambre d'agriculture

Considérant :

- L'évolution inquiétante du nombre de foyers de tuberculose bovine en Côte d'Or avec 18 foyers de 2002 à 2006 et 127 foyers de 2007 à 2012, dont 17 foyers sur la seule année 2012, - Depuis 2010, le maintien à 30% du taux annuel d'élevages multi-foyers. 20 foyers ont été touchés au moins deux fois, dont 5 trois fois,- L'émergence de la tuberculose bovine au sein de la population des cervidés de la vallée de l'Ouche et des Hautes-Côtes. 4 cervidés ont été découverts positifs en 2012,-Le maintien du taux des sangliers atteints à 10% dans la vallée de l'Ouche, à 5% dans la région de Vénarey-les-Laumes et du taux des blaireaux atteints à 8% sur les deux zones à risque, -Les conclusions de la visite du 19 septembre 2011 des experts de l'OAV qui contestent le schéma décisionnel prophylactique pourtant validé par la DGAL mais jugé non conforme à la directive européenne 64-432. Cette remise en cause pourrait aboutir à une perte du statut français indemne de tuberculose dès le mois de juin 2012.

Nous demandons :

- La mise en place immédiate d'un plan d'éradication des cervidés de la vallée de l'Ouche et des Hautes-Côtes, -L'extension du plan de lutte blaireaux à tout le département, avec l'utilisation optimisée de tous les moyens et de toutes les techniques possibles (piégeage, tirs d'été et tirs de nuits), -La suppression du plan de chasse sanglier sur le département, - L'interdiction de l'agrainage pendant la saison de chasse sur tout le département et son maintien hors saison de chasse. -Le maintien de l'utilisation de l'interféron gamma dans un cadre expérimental défini, - Une procédure simplifiée de requalification des cheptels ayant présenté des bovins suspects lors d'un premier contrôle, abattus et négatifs en analyse PCR. Dans ce cas, le recontrôle entier du cheptel par IDC avec abattage et contrôle PCR négatif des bovins suspects permettrait de requalifier le cheptel.

L'intégralité des demandes liées à la faune sauvage doit être mise à l'expertise au nouveau groupe «*Faune Sauvage*» au ministère de l'Agriculture et encadrée par des règlements sanitaires.



Morvan Terroirs

"D'une logique de promotion au développement des ventes"

L'association de producteurs morvandiaux Morvan Terroirs a tenu son assemblée générale annuelle le 15 mars au LEGTA du Morvan. Pour son président, Eric Mazère, il est temps de trouver un «*second souffle*».

Les chiffres d'adhésion 2011 à l'association se révèlent stables: une sortie pour deux adhésions nouvelles. Les restaurateurs et producteurs de viande, miels, cidres, escargots, truites et vins du Morvan, réunis sous le label Morvan Terroirs, ont en 2011 poursuivi leurs démarches de vente directe collective, soit par des repas et dégustations pour des événements extérieurs, soit sur les marchés fermiers organisés sur le territoire, soit par la vente dans les boutiques en bois présentes chez plusieurs d'entre eux et accessibles aux touristes et aux populations locales. Tout ce qui fait que depuis plusieurs années, les associés, réunis en une sorte de syndicat d'intérêts communs, essaient de promouvoir ensemble leurs produits respectifs, qu'ils vendent déjà directement chacun de leurs côtés. Selon Eric Mazère, restaurateur à Saint-Léger-sous-Beuvray, leur président, *«cette démarche de promotion et de communication collective doit être accentuée, les uns et les autres commençant à bien connaître et à bien savoir mettre en valeur les produits de leurs collègues»*. En dépit de l'absence d'un animateur durant plus de six mois, l'association, soutenue par le Parc naturel régional et par son groupe *«Marque Parc»*, a multiplié ses activités sur le territoire morvandiau.

Une nouvelle animatrice

Depuis, une nouvelle animatrice, Marie-Amandine Giboulot, est venue succéder à Loïc Papillon, afin de seconder les efforts de développement du président Mazère et de ses associés. Que ce soit par la mise en place du site internet, le renforcement des marchés fermiers et des boutiques *«siglées»* (étagères en bois, stop-rayons, drapeaux, plaquettes de communication...), celui-ci souhaite donner à Morvan Terroirs « un second souffle ». L'objectif avoué est de convaincre une vingtaine de nouveaux adhérents et de multiplier les supports *«afin de passer d'une logique de promotion et de communication à un développement des ventes»*. Evidemment, ce n'est pas la partie la plus facile qui commence pour Morvan Terroirs, puisque tout cela demande, de la part de chacun, encore plus d'investissement en temps et en énergie. Les membres ont, par exemple, quelques difficultés pour assurer le réapprovisionnement des boutiques avec leurs propres produits. *«Ceux du sud comme ceux du nord-Morvan ont encore intérêt à réapprovisionner les boutiques localement, c'est-à-dire celles qui leur sont le plus proches géographiquement»* a souligné l'un des adhérents la semaine dernière. Le nouveau challenge est donc bien le réassort des produits, afin que l'offre soit la plus large possible vis-à-vis du public et ce, le plus possible sur l'ensemble du Morvan. L'intérêt économique des membres de Morvan Terroirs, complété par celui de nouveaux entrants, sera à ce prix.

E.C.



L'AG de Morvan Terroirs a eu lieu le 15 mars au LEGTA du Morvan, sous la présidence d'Eric Mazère (au centre).

Portes ouvertes au lycée de Challuy

Un samedi pour découvrir les formations et les parcours

Le lycée de Challuy-Cosne-Plagny ouvrait ses portes samedi dernier, sur les trois sites de l'établissement. Les jeunes sont venus en famille, avec leurs parents, s'informer sur les possibilités de préparer leur avenir scolaire.



Pierre Belon, Grand Maître de la Confrérie des fins goûteurs de charolais, a profité des portes ouvertes du lycée pour introduire quatre nouveaux impétrants, dont Monique Bernard et Xavier Lecoeur, présidente et directeur du lycée de Challuy-Cosne-Plagny.

Il y a eu du monde, samedi 17 mars, sur les trois sites de l'établissement public local d'enseignement agricole de Challuy-Cosne-Plagny. Les jeunes sont venus, le plus souvent, accompagnés par leurs parents, découvrir les possibilités d'enseignement offertes par le lycée.

Les portes ouvertes, à ce titre, sont un succès puisque selon Agnès Varignier, proviseure adjointe, il s'agissait de *«préparer les nouveaux effectifs de la prochaine rentrée scolaire»*. Aux côtés des enseignants et des représentants du CFA et du CFPPA, une cinquantaine d'actuels élèves étaient volontaires pour faire faire la visite aux invités d'un jour.

Le public a ainsi pu s'informer sur la seconde générale et technologique, le Bac S ou STAV, et les trois BTS proposés à Challuy ainsi que sur les filières horticole, paysagère et services en milieu rural du site de Plagny, ou encore sur la 4ème et la 3ème viticulture-œnologie et le Bac Pro élevage préparé au lycée des Cottereaux à Cosne-sur-Loire.

Confrérie et Amicale des anciens

Sur l'exploitation du lycée de Challuy, les visiteurs ont pu passer un moment de détente en observant les vaches charolaises ainsi que le pointage et le jugement de bétail organisé par un groupe d'étudiants dans le cadre de son projet d'intérêt collectif (PIC). Des dégustations ainsi que des stands de producteurs étaient également installés sur place. En fin de journée, la Confrérie des fins goûteurs charolais a également profité de l'occasion pour introduire quatre nouveaux membres: Monique Bernard, présidente du lycée, Xavier Le Coeur, directeur, Jean-Claude Boyer, chargé de mission à la mairie de Nevers et Frédéric Debacker, éleveur fondateur de la marque Charolix. Cette confrérie, présidée par le Grand Maître Pierre Belon, a été fondée en 1993 afin de promouvoir la Nièvre comme *«grenier à vaches de la France»*, c'est-à-dire comme terre de savoir-faire et de talents située au coeur de la France et de l'Europe.

E.C.

▶ Un bureau pour l'Amicale des anciens

L'Amicale des anciens de Magny-Cours/Challuy s'est réunie en assemblée générale constitutive, le 17 mars, en marge des portes ouvertes du lycée. Après lecture des nouveaux statuts et le témoignage d'Alain Millet, ancien issu de la première promotion du lycée en 1964, un conseil d'administration a été désigné puis, à son tour, un bureau exécutif. Le nouveau président est une présidente. Il s'agit de Carole Duvernoy (promo 2008). Elle sera entourée d'une vice-présidente, Virginie Pot (promo 2009), d'une secrétaire, Lucie Estivalet (promo 2008), d'un secrétaire adjoint, Christophe Mignon (promo 2004), d'un trésorier, Sullivan Marconnet (promo 2009) et d'une trésorière adjointe, Maëla Guégan (promo 2007). L'amicale se verra mise à contribution, lors des festivités commémorant les vingt ans de l'établissement. *"A l'automne"* a annoncé Xavier Lecoeur, le directeur du lycée.



Natura 2000 en Morvan

Un comité de pilotage mutualisé réunit les responsables des 11 sites

C'était une première. Depuis 10 ans que le Parc naturel régional du Morvan s'est engagé dans les démarches de préservation de la biodiversité sur son territoire, il a réuni, le 15 mars, les élus et responsables de ses 11 sites Natura 2000, dans un Comité de pilotage mutualisé.



Fabien Bazin, maire de Lormes et président du site n°32 (à gauche), et Jean-Claude Nouallet, maire d'Anost et président de la Commission environnement du PNR du Morvan, ont tenu un point-presse, le 15 mars, en marge du Comité de pilotage mutualisé des sites Natura 2000.

Le PNR développe depuis plus de dix ans la politique Natura 2000 comme un outil au service de sa mission de préservation de la biodiversité. Cette politique repose sur la constitution d'un réseau de sites hébergeant des espèces et des habitats naturels rares ou menacés en Europe. La gouvernance de chacun des sites est assurée par un Comité de pilotage regroupant les élus, les acteurs socioprofessionnels, les associations et les services de l'Etat, depuis que ce même Etat a décidé de transmettre cette responsabilité aux forces vives sur le terrain.

Cette année, le Parc a voulu donner une nouvelle dimension à la gestion de ses 11 sites Natura 2000 par l'organisation d'un grand Comité de pilotage mutualisé, destiné à rassurer les acteurs engagés séparément dans la démarche et à forger *«une véritable prise de conscience politique et citoyenne, par tous, des enjeux de la biodiversité»*, selon Fabien Bazin, maire de Lormes et président du site N°32.

Ateliers et débats

Les représentants politiques, socioprofessionnels et associatifs se sont donc retrouvés, le 15 mars, à la Maison du Parc de Saint-Brisson, pour une journée de partage de savoirs, d'échanges d'expériences, et de recherche d'économies d'échelle. L'objectif partagé était *«la recherche du meilleur équilibre entre préservation de la biodiversité sur le territoire du Parc et maintien des activités économiques»* selon un communiqué. S'il a été très peu question du prochain Document d'objectifs (DOCOB) qui devrait être mis en place sur la zone du Sud-Morvan (n°30), qui concernera la plus grande superficie classée Natura 2000 du Parc, des représentants du monde agricole se sont faits entendre pour faire reconnaître les droits à négociations dans la définition des objectifs contractuels, et ce afin de préserver aussi les activités professionnelles telles que l'élevage bovin. Il a d'ailleurs été question d'installation de jeunes agriculteurs, *«dont de nouvelles générations prennent en compte, en tant que citoyens, la nécessité du respect des espèces menacées et de la non moins nécessaire valorisation de ce qui pouvait apparaître comme des contraintes»* selon le maire de Lormes.

E.C.

Certiphyto

Les formations font le plein

La Chambre d'agriculture a pris l'habitude de proposer les deux jours de la formation Certiphyto dans ses antennes délocalisées. Cette année, le succès est au rendez-vous. Une nouvelle intervenante embauchée fin-février anime ces réunions à succès.

Le Certiphyto devient incontournable pour tout agriculteur qui emploie des produits phytosanitaires sur son exploitation. Face à cela, la Chambre d'agriculture propose des formations de deux jours dans ses antennes délocalisées.

Le succès est au rendez-vous puisque à chaque fois le nombre maximum de participants (15) est quasiment atteint. Mercredi dernier à Decize, après les stages de Corbigny, Clamecy et Nevers, c'est une nouvelle intervenante qui a animé la formation. Elle s'appelle Marie-Luce Soudière.

A bientôt 24 ans, la jeune femme est titulaire d'un master 2 *«Espace rural et environnement»* préparé auprès de l'Université de Bourgogne et d'Agrosup Dijon, dont elle est sortie en octobre dernier. Auparavant, elle avait passé trois ans en licence de géologie - parcours environnement, à l'Université de Strasbourg. Marie-Luce connait bien la Nièvre pour y venir régulièrement depuis cinq ans, grâce à ses amis. Pour son premier poste, la jeune femme va pouvoir mettre à profit ses compétences en risques pour l'environnement et en matière réglementaire et *«parfaire (s)a connaissance des cultures alternatives»* telles qu'elles font l'objet d'essais par la Chambre d'agriculture.

Rappelons que la formation au Certiphyto s'articule autour de quatre axes de travail: les risques pour la santé (avec la MSA), la réglementation (local phytosanitaire, aire de lavage, étiquettes, produits autorisés), les risques pour l'environnement (transferts, impacts, limiter l'usage, prévention...) et les méthodes culturales alternatives (définitions, moyens de réduire, leviers agronomiques...) De nouvelles dates de stages sont en préparation.

E.C.



Marie-Luce Soudière est la nouvelle intervenante *«formation Certiphyto»* de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.





EPL des Terres de l'Yonne

Un week-end toutes portes ouvertes

Comme chaque année, les trois établissements d'enseignement composant l'EPL des terres de l'Yonne ont ouvert leurs portes le temps d'un week-end. Que ce soit à Champs, à Venoy ou à Champignelles, le public est venu nombreux au rendez-vous.

C'est le lycée professionnel de Champs-sur-Yonne qui a ouvert le bal. Dès vendredi et toute la journée de samedi, les familles ont pu à loisir visiter l'établissement, sous la conduite d'élèves et se renseigner sur les formations dispensées. Avec, souligne Jean-François Besson, proviseur du lycée, un engouement particulier cette année, pour la filière Bac Pro vente. Profitant de la venue de personnes extérieures à l'établissement les enseignants ont fait passer à des élèves suivant ce cursus, un test comptant pour l'épreuve de contrôle continu, au sein du magasin d'application joliment décoré pour l'occasion. Au programme: vente de vins de l'Yonne, de fleurs et d'objets de jardin sur le thème du printemps. L'art de joindre l'utile à l'agréable… Et le sourire des vendeuses valait bien un long discours sur les qualités œnologiques des bouteilles vendues ! A noter parmi les autres animations au programme, un *«voyage»* sous les étoiles, grâce à une structure planétarium pour petits et grands, prêtée par le CDDP de l'Yonne.

Pour sa journée Portes Ouvertes, le CFA de Champignelles avait organisé à l'attention des visiteurs, des navettes avec le Domaine équestre de Chevillon, partenaire du centre pour ses formations équines. Une filière qui a le vent en poupe, et sur laquelle mise l'établissement pour redresser une situation rendue difficile par des effectifs en baisse, conduisant au gel de la classe de Capa 1ère année à la rentrée prochaine. Dans la continuité du CAP métiers du cheval, un nouveau cursus va ainsi se mettre en place dès septembre, conduisant à un Bac pro Conduite et gestion de l'Entreprise Hippique. Une formation de niveau IV, permettant une insertion dans la vie active, mais aussi la possibilité de poursuivre ses études en BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).



Un panneau tout neuf orne désormais l'entrée du CFA de Champignelles.

«Vous souhaitez entamer une seconde Pro… Quels sont vos projets ? Quelle est votre motivation? Quel niveau scolaire avez-vous?» Toute la journée de dimanche, le personnel éducatif du lycée d'Auxerre-La Brosse était présent pour répondre aux questions des familles, avec à la clé, de nombreuses pré inscriptions. L'occasion aussi pour les anciens *«Brossards»* de se retrouver autour du traditionnel stand de l'amicale. A l'image d'André Thomas, élève de 1943 à 1945 : *«une promo bousculée, car en 1943, ça bombardait partout et nombreux ont été les Parisiens à mettre leur gamin en sécurité à la Brosse. Plus âgés que la moyenne, ils avaient tous déjà leur brevet et la lutte était dure pour sortir parmi les premiers de la promo car moi je n'avais que 14 ans. Même si en agriculture, ils étaient c… comme des balais !»*

Souvenirs de guerre et de restrictions

Une mère agricultrice dans le canton de Saint-Julien-du-Sault, un père captif en Allemagne qu'il a fallu remplacer sur l'exploitation familiale…, il n'en fallait pas plus pour briser une vocation d'ingénieur. La Brosse s'appelait encore *«école d'agriculture et de viticulture»* et comptait moins d'une centaine d'élèves.

Tous garçons, tous internes qui, sous la direction de *«Monsieur Morel»*, ont traversé tant bien que mal les années de guerre : *«question nourriture, on a pas trop souffert, dans la mesure où on a bouffé tout le troupeau de mouton ! Tout Brossard sorti en 1945 a été plus de vingt ans sans en manger ! Même les profs !»* Et pour les sorties auxerroises, pas d'autre moyen de locomotion que le vélo: *«et encore ! On était souvent à deux ou trois sur le même!»* Retraité de l'horticulture, André Thomas vit aujourd'hui à Courtenay et va fêter cette semaine ses 83 ans. Bon anniversaire !

DOMINIQUE BERNERD


Au magasin d'application du lycée de Champs sur Yonne.



André Thomas, retraité de l'horticulture, ancien *«Brossard, promo 45»*.


Beaucoup d'animations lors de la journée Portes Ouvertes à La Brosse, mais celle-ci n'était pas prévue au programme ! *«Guimauve»* n'était pas décidée à rentrer au bercail !


Nombreux étaient les parents venus se renseigner sur les formations dispensées au lycée.



Agriculture biologique

Une conférence à l'heure du "vin bio"

La 4ème conférence sur l'agriculture biologique départementale, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le Gaby avait pour thème cette année, la filière viticole et le maraîchage.



En l'absence du président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry et du vice-président, Claude Boursier, retenus à Dijon pour une réunion sur le Projet Régional d'Agriculture Durable (PRAD), la conférence était animée par Pierre Allard.

On comptait au 31 décembre dernier, 222 producteurs bio sur le département, pour 14 000 ha engagés, soit 6,7 % des exploitations icaunaises et 3,2 % de la SAU départementale. En dépit d'un léger tassement du nombre de conversions en 2011, on note une augmentation des surfaces totales (+ 745 ha). Hors viticulture, 41 % des producteurs pratiquent la vente directe, pour 48 %, toutes productions confondues. Avec 541 ha sur une surface globale de 6870 ha, la viticulture bio icaunaise représente pour sa part 7,8 % des surfaces viticoles départementales, se partageant entre : le Chablisien (346 ha) et le Grand Auxerrois (195 ha).

L'évolution ayant été particulièrement marquée ces trois dernières années (+ 210 %). En bio, la surface moyenne par domaine est de 11,9 ha, légèrement supérieure à la moyenne départementale (11,5 ha). Plus de la moitié des domaines engagés ayant une surface comprise entre 5 et 15 ha. De grandes structures se convertissent également : 7 % des domaines engagés, comptant plus de 30 ha.

Le bio ne s'arrête plus aux portes de la cave

La nouvelle réglementation sur la vinification bio vient de paraître au Journal Officiel et s'appliquera dès les prochaines vendanges. Jusqu'alors, le vin était le seul produit transformé issu de productions agricoles, à ne pas avoir de cahier des charges biologique. Désormais, avec une certification étendue aux travaux de caves, on ne parlera plus de *«vin issu de raisins biologiques»*, mais bien de *«vin biologique»*.

Avec une restriction des intrants ou des procédés œnologiques autorisés, comme par exemple : moins de 50 mg de SO2 total, après mise en bouteille, sur les vins rouge et blanc de moins de 2 g de sucre résiduel. Réduction ramenée à 30 mg pour les autres vins. Les levures biologiques seront privilégiées. Quand au sucre, il devra obligatoirement être bio. On annonce déjà pour 2015, une réévaluation de la réglementation, notamment sur certains process physiques, comme le maintien ou non du chauffage à 70°.

Comment lutter efficacement contre certaines maladies ?

Plusieurs freins techniques au développement de la viticulture bio existent, comme l'a rappelé Guillaume Morvan, technicien à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, d'après des travaux menés par le GREV (Groupement Régional d'Expérimentation Viticole).

Première impasse technique : les pourritures, qu'elles soient grises ou acides, pour lesquelles il n'existe pas en bio, de produits véritablement efficaces. Autre problème : les mange-bourgeons : des chenilles qui sévissent presque exclusivement dans l'Yonne, rendant d'autant plus difficile le travail expérimental mené pour s'en débarrasser.

Compte tenu des évolutions climatiques, une autre maladie menace : le *«Black Rot»*. Renforcée par le fait que l'autorisation d'utiliser du cuivre pour contrer la maladie n'est toujours pas assurée. Même constat pour *«l'oïdium»*, où l'efficacité des alternatives au souffre n'est pas probante.

Des essais de pratiques et de matériels seront menés à Beine, sur la parcelle de vignes propriété de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Notamment de nouveaux modes de conduite pour aérer le feuillage et lutter contre les pourritures, ainsi que des essais de fertilisation biologique.

Une dynamique d'installation en maraîchage bien réelle

L'Yonne compte aujourd'hui 33 producteurs de légumes biologiques : 26 en maraîchage diversifié, trois jardins d'insertion, quatre maraîchers de plein champ (céréaliers diversifiés). Pour une surface totale engagée, de 62 ha, dont 59 ha certifiés et 3 ha en conversion. Le faible pourcentage de conversions s'expliquant par le fait de pouvoir s'installer sur d'anciennes prairies en cas de non utilisation antérieure d'intrants. La dynamique d'installation est bien réelle, le nombre de producteurs étant passé en moins de dix ans, de 19 à 33 exploitants.

Le département se caractérise par une grande hétérogénéité des sols, avec peu de surfaces de type spécifique maraîchage, rendant le travail difficile, d'un point de vue agronomique. La grande diversité des espèces cultivées (une quarantaine de légumes), réclamant une maîtrise renforcée des itinéraires techniques. A noter que le maraîchage, est l'un des rares systèmes permettant de s'installer, sans pour autant être issu du milieu agricole.

La densité des producteurs par canton tend à se resserrer, améliorant de fait les échanges et la mutualisation possible des matériels. Une ombre au tableau : la difficulté à trouver des terres pour s'installer, compte tenu de la pression foncière sur le département. Pour être viable, tout projet exige un minimum de surface de 1,2 ha.

Un lieu-test est en train de se mettre en place sur la commune de Mézilles, en Puisaye. Il permettra à toute personne en phase d'installation, de tester concrètement sur le terrain son activité.

DOMINIQUE BERNERD

En bref

DPU : informations sur la campagne 2012

Transférer des DPU : **En cas :**
• De cessions : reprises de foncier,
• D'évolution juridique ou statutaire,
Vous devez utiliser les formulaires de transferts 2012 disponibles sur le site Internet de la DDT 89 dans la rubrique Agriculture/PAC/DPU
Les prélèvements pratiqués sur les DPU transférés définitivement en 2012 restent de 3, de 10 ou de 30 % maximum.
Les DPU non activés et réserve départementale
Les exploitants qui détiennent des DPU dormants (non activés en 2011) et qui ne pourront pas les activer en 2012 faute de surfaces admissibles supplémentaires, peuvent renoncer à leurs DPU dormants au profit de la réserve départementale réouverte pour 2012, en utilisant le formulaire N° 11
Le découplage 2012
Le découplage des aides se poursuit en 2012 avec celui de la prime aux protéagineux (55,57 €/ha), des aides spécifiques à la production de semences, à la transformation de fourrages séchés, lin, chanvre… Si vous êtes concernés par ces aides, vos références de découplage (montants à réincorporer dans vos DPU) vous seront notifiées début avril 2012
Votre contact pour tout renseignement complémentaire (notamment sur les diverses clauses de transferts de DPU) :
Direction départementale des territoires de l'Yonne
Service de l'économie agricole
Tél 03 86 48 41 29 ou 42 59
Site Internet DDT 89 :
www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

DDT 89
SERVICE ECONOMIE AGRICOLE



Assemblée générale d'Interbev Bourgogne

Le temps de la clarification et de la simplification

Les membres d'Interbev Bourgogne se sont réunis en assemblée générale au Pôle agricole de Pouilly en Auxois pour dresser le bilan des actions 2011 et engager le programme de 2012.

Comme chaque année et selon les missions du comité régional d'Interbev Bourgogne, les actions ont été fortement orientées sur la communication, le but étant d'assurer la promotion de la viande auprès des différents publics cibles et dans un contexte d'attaques répétées contre la consommation de produits carnés.
Conditions d'abattage et abattage rituel continuent d'occuper le devant de la scène des médias. Face au déferlement des informations et contre-vérités en circulation, la parade d'Interbev, comme le rappelle le président du comité Bourgogne, Jean-Pierre Fleury, *«c'est de dépassionner le débat et de tout remettre à plat dans un cadre plus rationnel»*. Pour y parvenir *«tout le monde se met au travail»* et les rencontres se multiplient avec les instances de confessions juive et musulmane. Un certitude déjà *«le dossier va évoluer rapidement»*. Un chiffre important pour rétablir la réalité des faits : l'abattage rituel en France représente 14% des abattages totaux (12% des bovins et 42% des ovins).

L'heure est bien à la clarification et à la simplification, sur les conditions d'abattage bien sûr, mais également sur le taux de la TVA ; 5,5 ou 7% ? la confusion était totale... *«Le bon sens l'a emporté»*, le taux de 5,5% s'applique donc dès le stade de l'abattage (carcasses, quartiers, abats...) et jusqu'au consommateur final, dès lors que les produits sont destinés à la consommation humaine. Les sous-produits d'abattoir, non-destinés à l'alimentation humaine (cuirs, os, etc.) sont soumis au taux de 7%. La prestation d'abattage est soumise à un taux de 5,5%.
Enfin, le jugement du Conseil constitutionnel, reconnaissant la conformité à la Constitution des cotisations interprofessionnelles, clôt un débat animé ces derniers mois. Les organisations professionnelles agricoles sont bien habilitées à prélever les contributions interprofessionnelles rendues obligatoires (CVO) sur tous les membres de la filière. Le ministre rappelle au passage que le paiement des CVO est, pour les opérateurs, une obligation juridique autant qu'économique.

Plus d'outils de références au service des professionnels

L'interprofession des viandes évolue aussi sur le plan de son fonctionnement et de ses missions. Le nouveau responsable de la coordination des comités professionnels régionaux est venu exposer les nouvelles orientations d'Interbev. Deux outils vont désormais être mis au service des professionnels et des actions à engager : un service d'économie et d'études (veille et analyse économique de la filière viande) et un service de recherche et développement, qui existait déjà mais dont le rôle est renforcé.
Le GEF prend corps et prend ses marques, le groupement d'export français dont le président est Dominique Langlois, voit défini le contours de ses missions. Le GEF doit développer des courants d'affaires dans les Pays tiers, prospecter les plus grands marchés de la planète, créer un climat favorable aux échanges... Son action s'arrête à la commercialisation, qui reste de la seule compétence des opérateurs historiques.
Enfin, les comités régionaux d'Interbev sont plus que jamais destinés à jouer les *«sentinelles»* des territoires régionaux et à être des *«laboratoire d'idées»*, avec de forts encouragements *«à jouer collectif»*. Le Draaf qui assistait à l'assemblée générale d'Interbev Bourgogne a apprécié *«ce moment constructif»* et salué *«le champ d'actions ouvert, la richesse et la variété du programme 2012»*.



La TVA à 5,5% s'applique de l'abattage au consommateur final pour tous les produits destinés à l'alimentation humaine.

ANNE-MARIE KLEIN

Droits de plantation

L'appel à la résistance

Bruxelles a programmé la fin des droits de plantation pour 2015. En réaction à cette déroute annoncée, la levée de bouclier est générale. Elle s'est concrétisée le 16 mars dernier au Conseil régional de Bourgogne où toutes les régions viticoles de France étaient représentées pour dire *«Non»* au projet de la commission européenne et défendre une certaine idée de la viticulture française.

Ce n'est pas tant *«l'appel de Dijon»*, que l'appel de la Bourgogne à contrer le vent de libéralisation qui menace les droits de plantation, qui a été entendu le 17 mars dernier au Conseil régional de Bourgogne. En ouvrant cette réunion solennelle, François Patriat , président du Conseil régional, s'est fait le porte-parole de tous ceux qui s'insurgent contre la fin programmée des droits de plantation.

Non à l'industrialisation de la production

Et ils étaient nombreux, représentants de toutes les régions viticoles de France et des communes viticoles, à venir signer cette déclaration solennelle de résistance et l'engagement à poursuivre des actions collectives pour le maintien des droits.
80 élus des régions viticoles ont signé le manifeste (ils sont venus du Languedoc, du Roussillon, d'Aquitaine, de Champagne, des Côtes du Rhône, d'Auvergne) et quelques 1800 conseils municipaux ont marqué par une délibération leur opposition à la décision de Bruxelles, avec une même revendication : l'abandon pure et simple du projet. Un projet largement commenté, à la lumière des études diligentées pour en évaluer les conséquences. Loin du point de vue optimiste de la commission européenne, la disparition des droits de plantation semble devoir sonner le glas de la viticulture française, telle qu'elle se pratique aujourd'hui dans nos régions. L'industrialisation de la production, qui irait de pair avec l'extension des surfaces et le souci d'une rentabilité économique rapide, menace directement la qualité des vins des terroirs français, la typicité de nos vignobles, l'intégrité des territoires et des paysages. Avec des conséquences économiques sévères pour le tourisme et l'image des vins et des vignobles.

Des raisons d'espérer

La messe n'est pas tout à fait dite et les différents intervenants se sont voulus plutôt rassurants quant à l'avancement du dossier soutenu par la France, qui fait de plus en plus d'émules au plan européen. Mais il se pourrait aussi qu'une décision au final plus favorable de la commission européenne diverge quand même sur le fond avec la position française. C'est une raison supplémentaire selon les intervenants de maintenir la mobilisation et de défendre ces droits de plantation pour assurer l'avenir des vignobles et des viticulteurs.
«C'est une démarche consensuelle, transversale et transpolitique» a rappelé François Patriat en présentant cette union sacrée comme la dernière chance de voir les produits de nos vignes nettement identifiés à des territoires. Face aux risques de déréglementation, c'est un facteur essentiel de reconnaissance commerciale et d'identification de nos productions.



L'appel de la Bourgogne à l'union sacrée contre la disparition des droits de plantation a été largement entendu par les régions viticoles de France qui ont fait le déplacement à Dijon pour signer le manifeste.

Ne pas laisser retomber la pression

La pression doit aller crescendo jusqu'à l'automne, en veillant à ne pas laisser *«retomber le soufflé»* après juin. Les perspectives de voir réviser la position de la commission sont d'autant plus réalistes que Dacian ciolos semble avoir compris la nécessité de réexaminer le dossier en diligentant de nouvelles études. L'attente est forte désormais que le dossier des droits de plantation doit intégrer au dossier PAC. Les modèles viticoles sur lesquels la commission s'appuyaient pour justifier sa position montrent leurs limites aujourd'hui et les effets pervers d'une totale déréglementation se font sentir. Chacun en appelle donc à tirer les leçons de l'expérience et à ne pas s'engager dans un voie qui reviendrait à ouvrir la boîte de Pandore, sans en avoir vraiment bien peser les conséquences économiques.

ANNE-MARIE KLEIN

Directive Nitrates

Un travail collectif à mener en amont

La FRSEA de Bourgogne a réuni les coopératives, les négociants, les Chambres d'agriculture et les agriculteurs siégeant au sein des agences de l'eau, afin de dresser un état des lieux régional des mesures d'accompagnement de la directive nitrates et de la mise en place des bassins d'alimentation de captage. Avec pour objectif une mise à niveau des informations sur un sujet dont l'importance ne cesse de croître.

Si l'enjeu prioritaire de protection de la ressource en eau potable ne peut pas être contesté, la FRSEA estime cependant que la gestion de ce dossier comporte des lacunes graves qui pourraient à terme se traduire par de fortes atteintes à la production agricole. *«La deuxième vague des bacs réclame une attention toute particulière»* témoigne Lionel Borey, responsable du dossier environnement à la FRSEA. *«Du fait du dimensionnement des surfaces agricoles concernées en zones de grandes cultures, nous changeons complètement de perspective et l'impact économique des décisions qui seront prises est sans commune mesure avec ce que nous avons connu jusqu'à présent»*. Pour la FRSEA, comme pour Etienne Henriot, représentant la Chambre régionale d'agriculture, il est temps d'initier une stratégie débouchant sur la construction concertée de programmes d'action sur tous les territoires de Bourgogne concernés. *«Ce qui suppose»* précise Lionel Borey *«une réflexion en profondeur et un travail en amont afin de proposer des solutions techniques, agronomiques et économiques qui assure l'adhésion des producteurs sur le terrain et enclenche une dynamique positive»*.

La réglementation à l'épreuve de l'agronomie

Premiers mis en cause, vus les enjeux agronomiques et économiques, les cabinets d'études dont les compétences ne sont pas toujours avérées. Compte tenu des surfaces concernées *«on ne peut plus travailler dans l'à peu près»*. En ligne de mire : un zonage plus affiné et un travail plus technique pour des cabinets d'études, dont les compétences doivent être réelles, dans ces dossiers où l'arrière-plan agronomique est essentiel. Beaucoup reste à faire pour répondre aux enjeux économiques, ainsi Patrice Auguste de l'AGPB, à partir d'une enquête nationale, a montré les dissonances entre la procédure écrite sur le papier et son application sur le terrain.

La pression réglementaire s'accroît et les problématiques s'avèrent plus complexes qu'il n'y paraît. Arvalis-Institut du végétal étudie ainsi les modes de transfert des produits phytosanitaires et des fertilisants dans l'eau, à partir de dispositifs expérimentaux pluriannuels, dans différentes situations pédoclimatiques et dans le cadre d'un partenariat avec les agences de l'eau. Les premiers éléments de synthèse qui seront prochainement publiés confortent dans la nécessité d'aborder de façon plus fine la problématique de la protection des bassins de captages et plus globalement de la ressource en eau. Jean-Paul Bordes, intervenant pour Arvalis, observe ainsi que *«l'agronomie ne raconte pas la même chose que la réglementation»*.



La gestion environnementale des bassins de captage et des têtes de bassin ne doit plus s'effectuer dans l'a peu près mais après des études affinées sur les plans agronomique et économique.

Le partage des informations étant l'un des objectifs de cette réunion régionale, Edith Foucher, responsable technique du dossier qualité des eaux pour la Chambre d'agriculture régionale, a dressé un état des lieux des opérations de protection de l'eau potable en Bourgogne. Les solutions doivent évoluer à partir d'une analyse plus fine des situations locales et des résultats des expérimentations encours où les aspects techniques et agronomiques des dossiers sont prises en compte. Des marges de manœuvres existent en matière de gestion des interactions et des transferts en particulier. Ce qui suppose un partage d'information avec les prescripteurs et une bonne diffusion de ces information techniques et agronomiques sur le terrain.

Cette première réunion régionale aura permis de mettre tous les acteurs de ces dossiers au même niveau d'information. Des partenaires qui ont décidé de se réunir prochainement pour définir ensemble la stratégie à mener à tous les niveaux de décision, pour construire une démarche plutôt que se la laisser imposer, *«plus on travaillera ensemble en amont, mieux ce sera»* conclut Lionel Borey.

AMK



▶ En bref

Déclaration PAC La prime aux protéagineux totalement découplée à partir de 2012

Jusqu'en 2011, les agriculteurs produisant des protéagineux percevaient sur les hectares concernés leurs DPU, l'aide supplémentaire aux surfaces protéagineuse instaurée dans le cadre du bilan de santé de la PAC, ainsi qu'une prime aux protéagineux d'un montant de 55,57 € par hectare (hors stabilisateurs). A partir de cette année et conformément à la réglementation communautaire, ce soutien est totalement découplé et intégrera au 15 mai prochain le portefeuille de DPU des exploitants.
La circulaire DGPAAT/SDEA/C2012-3025 du 7 mars 2012 précise par ailleurs les modalités de découplage de ce soutien. Ainsi, à partir des déclarations PAC de la période de référence (2005 – 2008), la surface moyenne consacrée à la culture des protéagineux ainsi que le montant à découpler seront établis. A cette issue, et seulement après vérification de la cohérence entre montants à découpler et disponibilité de l'enveloppe (17,635 millions d'€ au niveau national, les montants définitifs seront incorporés au portefeuille de DPU de l'exploitant en augmentant la valeur des DPU normaux détenus en propriété d'un montant égal à la somme à découpler divisée par le nombre de DPU détenus en propriété.
Vos FDSEA se tiennent à votre disposition pour toutes précisions en la matière. N'hésitez pas à les contacter.

S.L – FDSEA 58

▶ Rendez-vous

Sortir Loto des JA de Venarey, le 31 mars

Les Jeunes agriculteurs du canton de Venarey-lès-Laumes organisent un loto le samedi 31 mars à la salle des fêtes locale. Les portes seront ouvertes à 18h30, les jeux débuteront à 20 heures. A gagner : un TV, un congélateur, une console Wii, un VTT, un GPS, des paniers garnis, des bons d'achats... Les JA de Venarey vous attendent nombreux pour cette première manifestation de ce type. Cette soirée est ouverte à tous. Buffet-buvette. Renseignements et réservations : Isabelle Gaure (organisatrice) au 06 81 73 69 79 ou Benoît Renault (président des JA) : 06 77 57 99 78.

FDSEA21 Formation aides Pac : réalisation et engagements

- Faire sa télédéclaration 2012 en toute autonomie,
- Identifier les engagements qui en découlent,
- Connaître la procédure et les méthodes de contrôle pour s'y préparer.

Lieux et dates : Au choix, formation d'une journée à Auxonne, le 19 avril ; Baigneux, le 13 avril et CFPPA de Quetigny, le 18 avril ou formation de 1,5 jour avec un module complémentaire «Conditionnalité» à Châtillon sur Seine, les 12 avril et 3 mai ; Ruffey les Beaune, les 17 avril et 9 mai et Venarey, les 11 avril et 15 mai.
Formation proposée par la FDSEA de Côte d'Or.
Contact : M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68. fdsea21@wanadoo.fr

▶ FDSEA de la Nièvre

Réunion de la section laitière pour l'adhésion à l'APLBC

La section laitière de la FDSEA 58 a organisé une réunion le 16 mars dernier, à destination de tous les éleveurs laitiers du département, avec pour sujet principal : l'Association des Producteurs de Lait du Bassin Centre.



Olivier Hoareau, président de la section laitière de la FDSEA (à gauche), informe les éleveurs laitiers de la création de l'APLBC

Le 24 février dernier dans le Loir et Cher, a eu lieu la journée de lancement de l'Association des Producteurs de Lait du Bassin Centre (APLBC), bassin laitier dans lequel la Nièvre est rattachée depuis 2011. Olivier Hoareau, président de la section laitière de la FDSEA 58, a souhaité organiser une réunion d'information concernant cette association. Celle-ci s'est déroulée le 16 mars dernier à Nevers et était ouverte à tous les producteurs de lait du département. Plus d'une dizaine d'agriculteurs présents à cette réunion ont d'ores et déjà adhéré.

L'APLBC : Dans quel but ?

Cette association a été créée dans le but de fédérer l'expression collective des éleveurs laitiers du Bassin Centre. En effet, demain, il faudra redéfinir l'organisation de la filière laitière et l'APLBC devra être un des principaux acteurs. L'association a de nombreuses missions dont la négociation des conditions générales de vente ou plus généralement une réflexion sur l'organisation de la filière post-quotas. Olivier Hoareau a tenu à rappeler l'importance du nombre d'adhérents, *«Croyez bien que c'est le nombre d'adhésions qui fera la force du groupement»*.

Comment adhérer?

Pour les personnes souhaitant adhérer à l'Association des Producteurs de Lait du Bassin Centre (adhésion de l'ordre de 20€), il vous suffit de contacter la FDSEA au 03 86 93 40 92, afin qu'elle vous transmette le bulletin d'adhésion et le mandat de négociation.

M.G-FDSEA 58





La mise à l'herbe en système bovin viande

Moment clé de l'année fourragère

Période importante pour la réussite de son année fourragère, la mise à l'herbe doit être bien gérée au plan technique afin d'éviter les risques sanitaires et économiques. Les bonnes pratiques rejoignent là quelques règles de bon sens.



La mise à l'herbe des animaux est une période essentielle pour la réussite de la saison fourragère.

L'herbe sur pied est certainement l'aliment le mieux adapté et le plus économique pour nourrir les bovins allaitants. Au printemps l'herbe seule et bien gérée peut permettre des croissances quotidiennes de plus de 1000 g. Cependant l'exploitation des surfaces en herbe requiert un véritable savoir-faire: souvent délaissées, les prairies permanentes doivent également être considérées comme une véritable culture. Des règles générales s'imposent, mais des adaptations sont nécessaires chaque année en fonction des conditions climatiques.

«Lâcher» sans trop attendre

Les réseaux d'élevage insistent particulièrement sur quelques étapes essentielles au moment du lâcher des animaux. Car en dehors des conséquences sanitaires qui peuvent être dommageables, il s'agit aussi de réussir la saison de pâturage à venir, ce qui suppose:
- de ne pas gaspiller l'herbe au moment de sa plus forte croissance,
- de ne pas se retrouver à court en été,
- de constituer suffisamment de stocks pour l'hiver suivant.
- de maintenir la qualité des prairies.

Les premiers facteurs à prendre en compte sont la portance des sols et de la pousse de l'herbe. Une mise à l'herbe précoce permet de ne pas se laisser déborder par l'explosion de la pousse au début du mois de mai. Un lâcher trop tardif peu engendrer du gaspillage par piétinement, des refus dès la mi-mai et au final un manque d'herbe juste avant l'été. Tôt dans la saison, ce sont les génisses et les bœufs qui supporteront le mieux une mise à l'herbe précoce, dès la mi-mars. Progressivement, les autres catégories de bovins sortiront à leur tour, en respectant également une bonne transition alimentaire sur deux à trois semaines, avec un apport complémentaire de foin fibreux et de minéraux. Ces précautions assureront aux animaux de profiter au mieux de la forte pousse du mois de mai.

Bien ajuster le chargement

Les réseaux d'élevage ont démontré que sur des prairies à bon potentiel, l'autonomie fourragère est atteinte tant que le chargement ne dépasse pas les 1,3 UGB/ha d'herbe. Le chargement au printemps représente un critère très important, car le niveau des stocks fourragers en dépend. En fonction du niveau d'intensification les réseaux d'élevages estiment qu'il faut 2,5 à 3,5 couples mère/veau/ha. Au delà, la constitution des stocks s'en trouvera limitée. L'objectif a atteindre étant de faucher 50% de la surface en herbe en première coupe. Dans le cas d'un chargement élevé, les exploitations devront prévoir des fauches précoces, en mai afin de redonner rapidement des repousses de qualité aux animaux. En fonction du temps cela supposera de recourir à l'ensilage ou à l'enrubannage.

Moment important de l'année fourragère, la mise à l'herbe doit être réfléchie à l'avance en prenant en compte les contraintes de parcellaires, les possibilités d'abreuvement, les chargements... Tout en étant prêt à réaliser des ajustements en fonction des conditions climatiques de l'année.

D'APRÈS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

5 conseils pour une mise à l'herbe réussie

1. Mettre a l'herbe dès que la portance des sols le permet
2. Pâturer ras à la mise à l'herbe
3. Changer de parcelle dès qu'il ne reste plus que 5 à 6 cm d'herbe
4. Faucher les refus à partir de fin mai
5. Bien nettoyer les parcelles à l'automne en évitant le sur-pâturage

AMÉLIORER • LA GESTION DE VOS PÂTURES
• la protection des cultures contre le gibier
GRÂCE aux CLÔTURES ÉLECTRIQUES
PROMO JUSQU'AU 31 MARS
patura horizont COPEL LACME
SAV et ENTRETIEN
Aide technique de pose clôture permanente
Fil, ruban, piquet, panneau solaire, isolateur...
Citerne, Couloir et cage de contention,
Bac à eau, pompe solaire, nourrisseur
BARRIÈRE DE PÂTURE DE 1 À 7 M.
Spécialiste Aménagement bâtiment
J.Paul CLERGET
06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative
21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48
L'Eleveur Bourguignon

Promodis
FENAISON
KUHN
STOCK DISPONIBLE
en permanence
QUALITÉ - FINANCEMENTS - SERVICE
Groupe Méthivier
TOUCY 03 86 44 01 08
Agr'Yonne
JOIGNY 03 86 91 79 09

Culture de l'herbe

Un réseau de prairies sentinelles en Bourgogne

L'herbe est un élément capital dans la conduite d'une exploitation d'élevage ; la conduite du pâturage relève de la même logique que la conduite des cultures. Les Chambres d'agriculture de Bourgogne ont constitué un réseau de prairies sentinelles, dont l'observation permet de fournir un outil de pilotage de la prairie. Cet outil se présente sous la forme d'un bulletin qui paraît de février à octobre.



Il s'agit par l'intermédiaire d'un réseau de prairies sentinelles d'obtenir des références en matière de production d'herbe sur des parcelles de fauches et sur des parcelles pâturées. Pour une conduite optimisée des prairies, sont également évalués, l'impact d'un apport précoce d'azote, l'implantation des prairies de longue durées (choix des espèces et mélanges, pérennité, rendement et valeur alimentaire), l'implantation d'une temporaire de longue durée en zone séchante.

Les étapes clés analysées sont : les apports d'engrais, la mise à l'herbe, le pilotage des lots d'animaux sur les parcelles, la gestion et l'organisation du pâturage, la récolte (quantité, qualité, dates... Des parcelles en démonstration permettent d'apprécier l'intérêt de l'entretien des prairies permanentes (ébousage, étaupage, fauche de refus), l'impact d'un apport régulier de fumier sur une prairie dégradée et l'effet d'un traitement contre les renoncules. Les équipes d'élevage s'appuient sur la méthodes des températures développée par l'INRA, qui permet d'étudier l'évolution du stade de la plante en fonction de la somme de températures relevées depuis le 1er février. Ce qui aboutit à formuler des préconisations sur la récolte et à trouver le meilleur compromis entre rendement et qualité, selon le type de fourrage. Sur les parcelles destinées à la fauche, les techniciens sont appelés à vérifier périodiquement les hauteurs d'herbe, ainsi que l'évolution des stades (démarrage, épi 10cm, floraison), durant tout le cycle. Chaque département adapte ses infos et ses conseils par rapport à son contexte propre et les éleveurs peuvent ainsi orienter leurs pratiques en fonction de leur groupe géographique et prévoir plus facilement l'arrêt du déprimage ou la date de la récolte.


Sur les parcelles destinées à la fauche, les techniciens sont appelés à vérifier périodiquement les hauteurs d'herbe.

Des parcelles destinées au pâturage font également l'objet d'une surveillance particulière, certains lots de vaches suitées et de génisses peuvent être suivis et pesés afin de mesurer la croissance des veaux et des génisses et la reprise de poids des vaches. Des mesures de la hauteur de l'herbe, lors des changements de parcelles, facilitent l'évaluation de la dynamique de la repousse de l'herbe et permettent de dégager des préconisations techniques.

▶ Repères

Somme des températures et calendrier fourrager

Le calendrier fourrager s'établit à partir de la somme des températures cumulées. La pousse de l'herbe dépend de la température. Pour atteindre différents stades, comme la floraison par exemple, la plante a besoin d'une certaine somme de températures, accumulées chaque jour. Après la période de gel hivernal, la température moyenne augmente progressivement chaque jour. Les végétaux reprennent alors leur croissance. On estime qu'il faut un cumul de 200°C (calculé à partir du 1er février) pour que les prairies redémarrent, il est d'ailleurs recommandé d'attendre d'avoir atteint ce seuil pour apporter de l'azote en hiver. Les 200° sont généralement atteints fin février, début mars. A 300-350°C de cumul, le temps de la mise à l'herbe est venu. Cette année, en raison du froid persistant en février, dans beaucoup de zones on accuse un certain retard pour atteindre les 300° en mars. En fonction des secteurs les plus touchés, on prévoit une mise à l'herbe du début à la mi-avril, si la pluie ne fait pas défaut, car le déficit hydrique pourrait devenir pénalisant. Cette situation ne sera pas sans influence sur les stocks fourragers.

POUR LA MISE À L'HERBE, PENSEZ CHAPUIS FRÈRES !

21450 St Marc/Seine
Tél. 03 80 93 22 28
Votre spécialiste en matériel d'élevage
20 tonnes de stock disponible
JOURDAIN

Ne manquez pas notre prochain dossier consacré aux matériels de manutention

En Côte d'Or

Les dégâts sur les prairies temporaires suite aux périodes de gel de février

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or dresse un tour d'horizon des dégâts causés par le gel de février dernier sur les prairies temporaires du département.

Résistance au froid des espèces fourragères

L'effet du froid sur les plantes fourragères se manifeste de plusieurs façons :

- Dessèchement partiel ou total du feuillage : cette action sur les feuilles est courante et sans influence notable.
- Destruction partielle ou totale des talles : même la destruction des talles en totalité n'entraîne pas forcément la disparition de la plante. La survie du plateau de tallage et des organes souterrains permet le démarrage de nouvelles talles après l'accident climatique.
- Destruction du plateau de tallage et/ou des organes souterrains.

Les dégâts causés par le froid vont être accentués par de nombreux facteurs :

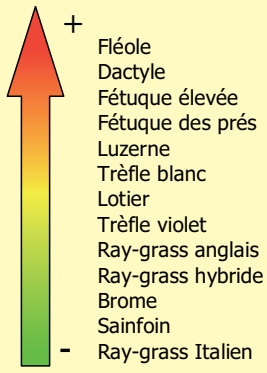
• Facteurs climatiques

- Plus la plante aura des réserves à l'arrêt de la végétation et plus elle sera résistante aux effets du gel. La dernière date d'exploitation (fauche ou pâturage) et «l'état» dans lequel la prairie abordé l'hiver est donc crucial.
- Plus la température minimale atteinte est basse et plus les dégâts sont importants.
- Plus les minimas de températures apparaissent brusquement et plus les dégâts sont importants. L'abaissement progressif des températures permet un endurcissement du végétal.
- Plus la période froide est longue et/ou alternée de période de «redoux» et plus les dégâts sont importants (l'alternance gel/dégel entraîne des effets physiques sur le sol qui ont un impact sur le système racinaire).
- La présence de neige protége la plante. Cependant, une épaisse couche de neige sur une période longue peut entraîner la pourriture des talles.

• Facteurs de sensibilité en fonction des espèces et des variétés

Malgré une destruction foliaire importante, certaines espèces conservent un méristème intact. La base des gaines de feuilles qui ont produit au cours des saisons précédentes se décomposent et constituent une sorte de paillis qui protège certainement les bourgeons situés à l'aisselle des talles vivantes. Fléole, fétuque des prés et dactyle sont les espèces les plus résistantes au froid.

Froid hivernal et résistance des plantes fourragères



Situation climatique hivernale 2011-2012 en Côte d'Or

Les mois de décembre et janvier ont été étonnamment doux avec des minimales au dessus de 0°C. Fin janvier le froid s'est amorcé assez brusquement, atteignant des minimales à –15°C en 5 jours. Ces grands froids se sont poursuivis une dizaine de jours avant d'alterner des périodes plus clémentes (minimales de 3°C) et des périodes de gel (minimales de –6°C à –3°C) sur les deux dernières décades de février.

La neige a été quasiment absente de ces périodes de gel.

Cette situation cumule donc les facteurs de risque de dégâts sur les plantes fourragères.

Elle laisse penser que le développement printanier de l'herbe sera modifié. Certaines prairies temporaires ont pu geler, lorsque des espèces sensibles au froid type Ray-grass hybride semé trop tardivement ou ayant végété en décembre et janvier, n'avaient pas assez de réserves pour affronter les grands froids. Un test peut être fait pour évaluer les dégâts sur les prairies temporaires : arroser un périmètre restreint de la prairie et le recouvrir d'une bâche pour accélérer la reprise de végétation et juger rapidement de la dégradation de la prairie ou non et de la survie des plantes.

Certaines prairies temporaires semées plus tôt ont produit une forte biomasse fin d'automne et début d'hiver. Un broyage ou une fauche de nettoyage sont nécessaires pour qu'elles repartent.



Prairie composée de trèfle et de raygrass implantés en 2010.

Situation des prairies en Côte d'Or

Les 200°C de cumul de températures, sonnant la reprise de la végétation, ont été atteints dans la première décade de mars pour la plupart de la Côte d'Or. Bien qu'il soit encore tôt pour juger des dégâts et de la capacité ou non des prairies temporaires à repartir, plusieurs parcelles en Côte d'Or présentent une forte sénescence et leur développement ne semble pas repartir.

Quelques pousses vertes sont parfois visibles sur les parcelles mais en observant le système racinaire des ray-grass ou trèfles, il semble que la partie supérieure de la racine ait gelé et amorce une pourriture.

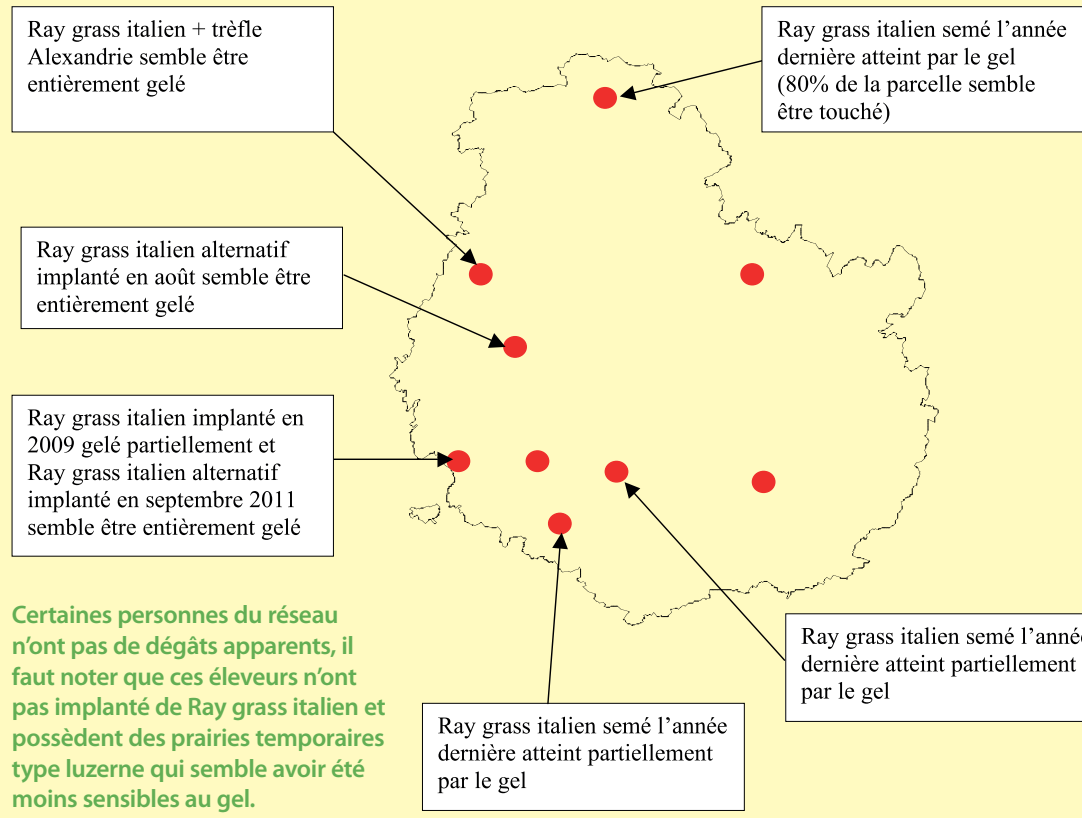
On distingue plusieurs cas de prairies temporaires «critiques» en Côte d'Or : soit les PT ont été semées tardivement en 2011 et ont abordé l'hiver avec trop peu de réserves. Soit elles ont été exploitées en septembre, le climat de l'automne 2011 a alors permis une bonne pousse derrière et une forte biomasse était présente cet hiver et a gelée.

Si la prairie semble repartir, le rendement de la première coupe risque cependant d'être amoindri et doit être pris en compte dans la stratégie de constitution des stocks fourragers.

La carte ci-dessus illustre l'état des prairies temporaires suivies dans le cadre du réseau herbe de Côte d'Or.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR

État des lieux des prairies temporaires du réseau herbe touchées par le gel



Certaines personnes du réseau n'ont pas de dégâts apparents, il faut noter que ces éleveurs n'ont pas implanté de Ray grass italien et possèdent des prairies temporaires type luzerne qui semble avoir été moins sensibles au gel.



Pâturage hivernal des bovins et des ovins

Visite des parcelles et des dispositifs le jeudi 29 mars à Jalogny (71)

La Chambre d'agriculture de Sâone et Loire est engagée dans un programme expérimental sur le pâturage hivernal des bovins sur la Ferme expérimentale de Jalogny et des ovins sur le Pôle Régionale Ovin de Charolles. Le jeudi 29 mars, rendez vous est donné à 13h30 à la ferme expérimentale de Jalogny aux éleveurs et techniciens de ces deux espèces pour venir découvrir des travaux encourageants. Les visites des sites expérimentaux se succèderont au cours de cet après midi.



Parc stabilisé d'hivernage des bovins à la Ferme expérimentale de Jalogny.

Dans le cadre des travaux de recherche appliquée sur l'élevage allaitant, la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire est engagée dans un programme national pluriannuel qui a pour objectif de travailler la valorisation de la ressource herbagère durant l'hiver sur deux espèces allaitantes ovines et bovines avec une finalité de maîtrise des charges. L'objectif recherché est de réaliser un pâturage hivernal sans hypothéquer le potentiel de production fourragère de printemps. Pour ce faire, un stock d'herbe sur pied est constitué sur la fin d'été et l'automne, il est consommé durant la phase hivernale sachant qu'un affouragement plus ou moins important peut y être associé.

Les expérimentations ont pour objectifs d'évaluer l'incidence du pâturage hivernal sur des parcelles à bon potentiel fourrager.
Les thèmatiques abordées sont de mesurer les impacts sur :
- la prairie
- les animaux
- les aménagements à mettre en œuvre (dispositif d'affouragement et de contention, parc stabilisé d'hivernage pour les bovins) permettant de travailler dans de bonnes conditions
- l'environnement (volume et nature des effluents produits dans le cas des parcs stabilisés d'hivernage)

Après deux hivers d'expérimentation du pâturage hivernal, les premiers résultats observés tracent des perspectives encourageantes au regard des performances animales. Côté prairie, les impacts sont différents entre les espèces et très liées aux conditions climatiques hivernales.

JULIEN RENON, LAURENT SOLAS
CHAMBRE D'AGRICULTURE 71



Paturage hivernal des ovins au Pôle Régional Ovins

Rendez-vous

Programme des visites du Jeudi 29 Mars

- Rendez vous à la Ferme Expérimentale de Jalogny :
- 13h30-14h30 : Présentation des dispositifs expérimentaux ovins et bovins
- 14h30-15h00 : Visite des parcs stabilisés d'hivernage et des parcelles supports des essais bovins
- 15h00-15h45 : Déplacement sur le site des essais ovins au Pôle Régional Ovin de Charolles
- 15h45-16h30 : Visite des parcelles support des essais ovins

Dans la Nièvre

«La pousse d'herbe accuse un peu de retard, mais pas de panique »!

La mise à l'herbe, dans la Nièvre, se déroule traditionnellement autour du 1er avril et un peu plus tard dans le Morvan. Les conséquences de la météo (gel de février, faibles précipitations) laissent présager d'un retard de cette mise à l'herbe. Le point de vue d'Agathe Gruet, conseillère élevage de la Chambre d'agriculture.

Selon les zones et même en fonction des parcelles, l'herbe est plus ou moins suffisante pour envisager une sortie prochaine des animaux nivernais. *«Les faibles précipitations et le coup de gel ont ralenti le redémarrage de la végétation»* souligne Agathe Gruet. Si la pousse redémarre progressivement, avec des gradians plus ou moins rapides, en dépit des pluies du week-end dernier, l'herbe n'est pas encore au rendez-vous. Dans le Morvan, qui accuse toujours un retard par rapport au reste du département, celui-ci est également plus accentué, mais sans plus. La conseillère élevage précise que *«le redémarrage a été plus lent encore sur les parcelles très exposées au vent. Sur les buttes, on voit bien que les prairies, comme les cultures, sont beaucoup plus jaune»*. Et puis les prairies temporaires, où il y avait plus d'herbe avant l'hiver, ont beaucoup plus souffert que les prairies permanentes, *«même si çà commence à pointer en dessous»*. L'hypothèse avancée par la chambre d'agriculture, c'est que les prairies permanentes ont été protégées parce qu'il s'agit plus souvent de vieux couverts avec de multiples espèces. CQFD.



Agathe Gruet relativise le retard de la pousse de l'herbe. 15 jours tout au plus.

15 avril?

Les conseillers se basent sur le méthode des sommes de températures, pour affiner leurs préconisations. *« Depuis le 1er février (ndlr: le 11 mars), nous sommes à 50-60° de retard sur l'ensemble du département »* remarque Agathe Gruet. Le Centre nivernais a enregistré 140°, le Plateau de Bourgogne, 150° et le Morvan 130° quand la mise à l'herbe doit intervenir généralement autour de 350°. Si la chaleur n'est donc pas au rendez-vous, elle se conjugue aussi avec la faiblesse des précipitations: *« s'il n'y a pas de pluie, il n'y a pas d'herbe »*! Côté météo, la conseillère pense que la Nièvre va combler son retard en terme de températures grâce à la très belle semaine passée. Elle reste en revanche plus mesurée sur la pluie, dont les gouttes du week-end dernier n'auront peut-être pas été suffisantes. A partir de ce constat, elle envisage l'échéancier de la mise à l'herbe: *« Par sécurité, probablement, celle-ci sera retardée au 15 avril dans le département, au lieu du 1er avril. Les éleveurs devront réajuster leurs stocks de fourrages pour tenir jusque-là. Cependant, certains lots ont déjà été sortis, soit par manque de paille, soit que la météo de ce début mars ait été trop tentante. Mais généralement, il n'y a pas assez d'herbe»*. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour que la météo des prochaines semaines se révèle chaude et humide.

E.C.



Médecine manuelle sur animaux

"Retrouver les gestes ancestraux disparus de nos campagnes"

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organisait, vendredi dernier, une nouvelle session d'initiation à la pratique de la médecine manuelle sur animaux. Avec un franc succès: 12 stagiaires ont participé et découvert l'art de la manipulation.



Jean-Pierre Siméon et les stagiaires palpent d'abord les vertèbres et les nerfs de l'animal, du derrière au devant, avant de le remettre d'équerre, d'un coup brusque et libérateur.

Pour un profane, la manipulation des animaux s'apparente vite à ce que des professionnels de la médecine humaine, formés dans des écoles spécialisées, appellent l'ostéopathie. Le mot est lâché. Et il fâche: le conseil de l'Ordre des vétérinaires préfère le bannir du jargon professionnel pour lui préférer le terme générique de *«médecine manuelle»*. Le Bourguignon Jean-Pierre Siméon, vétérinaire membre du Groupement Zone verte, ne dit pas autre chose quand il évoque *«un retour à des pratiques ancestrales qui ont aujourd'hui disparu de nos campagnes, juste avec nos mains mais sans aiguille»*.

Il s'agit plutôt, donc, d'évoquer l'art du rebouteux, appliqué au bien-être animal. Il y a des mots comme çà qu'il faut éviter d'employer. *«Bobologie»* en fait aussi partie. Le vétérinaire insiste d'ailleurs sur le fait qu'il s'agit tout de même de *«vraie médecine manuelle»* destinée à *«faire retrouver le mouvement aux animaux, à soigner des anorexies, à soulager des menues boiteries»*. Tout pour rétablir un confort de vie aux brebis et leurs agneaux ou aux vaches et à leurs veaux...

Manipulation et cordages

C'est ce que Jean-Pierre Siméon a enseigné, vendredi dernier, chez Laurence et Gilbert Laborde, éleveurs à Montigny-sur-Canne. Le groupe de douze novices, conseillés depuis le matin par le praticien, s'est essayé, à tour de rôle, à soigner quelques animaux qui leur étaient présentés. Comme le vétérinaire le leur a appris, après avoir étudié le squelette d'un bovin, ils touchent l'animal, de l'arrière vers l'avant, le long de la colonne vertébrale, et localisent les vertèbres déplacées. Les *«cordages»* sont la manifestation des contractures liées à un traumatisme des articulations. Et puis, à deux, immobilisant le sujet, ils tirent un coup sec, aussi brusque que libérateur, après avoir déterminé dans quel sens, afin de soulager la bête. Plusieurs fois, durant la journée, les stagiaires s'y sont essayés. D'abord sur l'agneau d'un voisin, qui avait le dos bombé et marchait en arrière, ensuite sur des veaux puis des vaches qui souffraient de maux divers (déboitement de l'épaule, déséquilibre du bassin, refus de tèter...). *«Remettre le décordage à l'honneur, c'est revenir à des traditions qui autrefois étaient le lot quotidien des fermiers»* souligne Jean-Pierre Siméon. Pas un hasard si les éleveurs modernes s'intéressent de nouveau à ces pratiques qui, outre le bien-être de l'animal, permettent aussi de revaloriser le capital de l'exploitation. De maintenir en forme des animaux qui, sans intervention, généreraient un manque-à-gagner certain: croissance ralentie, difficulté à la mise-bas, boiterie... Le vétérinaire de Zone Verte cite l'exemple d'un fermier qui, sur un an, a calculé, à moindres frais sanitaires, ce que lui avait rapporté l'usage de la médecine manuelle: près de 7 500 euros préservés! Par ces temps incertains où toutes les charges sont à réduire et les revenus à optimiser, c'est, pour les professionnels, un sérieux -et précieux- *«coup de main»*.

E.C.

En bref

Schmallenberg : point de la situation

Le ministre de l'Agriculture a réuni l'ensemble des professionnels de l'élevage pour faire un point sur la situation de détection du virus de Schmallenberg. D'ici la fin du mois de mars, l'Anses devrait avoir validé l'ensemble des tests diagnostics afin de connaître les mécanismes de protection des animaux et d'évaluer la situation épidémiologique. *«Les données définitives pour estimer l'impact de la maladie ne seront disponibles qu'à la fin de la période de mise-bas»* précise le ministère.

Concernant les aides, la situation n'aura pas d'impact sur le paiement des aides animales (prime à la brebis) de l'année 2012. Le ministre a également demandé aux professionnels de concrétiser leurs propositions de fonds de mutualisation sanitaire, qui pourrait permettre un accompagnement financier des éleveurs les plus gravement touchés . Alors que la Russie a manifesté sa volonté de suspendre toutes les importations d'animaux vivants en provenance de l'Union européenne (y compris les porcs qui ne sont pas concernés par le virus) le gouvernement français considère que les barrières aux échanges commerciaux à l'export sont injustifiées. Une réunion est prévue à Moscou entre les autorités européennes et russes pour discuter de la situation.

Le virus de Schmallenberg a récemment franchi les Pyrénées, l'organisation mondiale de la santé (OIE) a annoncé le 1er mars qu'un premier cas de Schmallenberg a été diagnostiqué en Espagne. Il a été identifié dans un élevage ovin et caprins d'Andalousie. Selon la DGAL, qui a réalisé un pointage le 9 mars, 670 élevages avaient été touchés à cette date dans 40 départements, essentiellement dans le nord et le centre de la France.





Chanvre

Réussir l'implantation

L'implantation est une étape clé qui conditionne 70 % de la réussite de la culture du chanvre. Le chanvre est une espèce à cycle court, toute rupture de croissance doit être évitée une fois le semis réalisé.

La levée du chanvre qui intervient 4 à 10 jours après le semis représente la phase la plus délicate de la culture car de nombreuses pertes de pieds peuvent être observées pouvant aller jusqu'à 60 % des graines semées. En effet pendant cette phase, le chanvre est très sensible aux mauvaises préparations de sol, à la battance et à l'hydromorphie. Il faut donc favoriser une levée rapide et régulière, pour cela un semis régulier à une profondeur de 2 à 3 cm dans un sol bien structuré, ressuyé et réchauffé (10-12 °C) est primordial. Selon les régions de production, les semis se réalisent de fin mars à début mai.

La phase d'implantation représente une période de croissance lente permettant le développement racinaire. C'est pendant cette période que la compétition avec les adventices est la plus forte. Par ailleurs, malgré un système racinaire pivotant et de fortes capacités de compensation, le chanvre est très sensible à tous les défauts de structure du sol.

La présence de zones compactes provoquera la formation de racines coudées qui ne permettront pas une bonne alimentation de la plante. De plus, si le chanvre rencontre des défauts de structure ou un ralentissement de sa croissance qui ne lui permet pas de couvrir le sol 15 à 20 jours après la levée, les adventices peuvent rapidement prendre le dessus sur la culture.



Le chanvre étant une culture contractualisée et réglementée, il convient de se rapprocher de l'industriel le plus proche pour un éventuel semis.

Utilisation du chanvre en remplacement d'une culture d'hiver :

Le chanvre est une culture de printemps qui, compte-tenu des conditions climatiques rencontrées en février dernier, peut être utilisée en remplacement d'une culture d'hiver qui aurait subi des dégâts de gel. Cependant le chanvre est particulièrement sensible aux différents herbicides et peut rapidement montrer des symptômes de phytotoxicité. Le Cetiom dispose de quelques données obtenues dans le cadre d'essais et d'observations au champ qui permettent d'évaluer la sensibilité du chanvre au moment de l'implantation vis-à-vis des herbicides appliqués sur les cultures d'hiver. Ces données restent partielles, sont données à titre informatif et la liste est loin d'être exhaustive.

Dans tous les cas si le choix est fait de remplacer une culture d'hiver par du chanvre, il est conseillé en cas de doute de faire un test de levée préalable avec de la terre prélevée sur la parcelle à réimplanter en comparaison avec un terre non traitée. Par ailleurs, il est fortement recommandé de réaliser un labour profond avant l'implantation du chanvre mais également d'augmenter la densité de semis pour pallier aux éventuelles pertes de pieds et limiter les potentiels effets de rémanence.

En cas d'implantation du chanvre suite à une culture d'hiver, le Cetiom ne pourra être tenu pour responsable d'éventuels problèmes de phytotoxicité observés à la levée ou lors de l'implantation de la culture.

Sandrine Legros - CETIOM

Colzor Trio	*Culture possible à condition de faire un labour profond.* Des symptômes peuvent être observés (hauteur limitée, pertes de pieds à la levée)
Devrinol + Axter	*Culture possible à condition de faire un labour profond.* Des symptômes peuvent être observés (hauteur limitée, pertes de pieds à la levée)
Novall	*Culture possible sans restriction*
Butisan	*Culture possible à condition de faire un labour profond.*
Challenge 600	*Culture possible à condition de faire un labour profond.* Des symptômes peuvent être observés (pertes de pieds à la levée)
Lontrel	*Pas de symptômes observés*
Tramat	*Pas de symptômes observés*

Implantation du tournesol

Une étape primordiale



Les dégâts importants causés par le gel sur les cultures d'hiver peuvent orienter certains producteurs à se tourner vers la culture de tournesol.

Le tournesol est très sensible aux phénomènes de compaction. Afin de limiter les risques de mauvaises implantations, la règle d'or est de toujours travailler sur un sol parfaitement ressuyé. Il serait dommage de gâcher en 2012 la bonne restructuration liée au gel en profondeur des sols.

Le tournesol est une plante à racine pivotante et à cycle court. Ces deux caractéristiques en font une culture exigeante vis-à-vis de la structure du sol, dont la qualité est directement dépendante du travail du sol. Un obstacle à son développement (zone compactée) peut faire perdre plus de 5 q/ha.

▶ En savoir plus

Brochure tournesol 2012



Retrouvez tous les conseils et les informations pour conduire votre tournesol sur la brochure 2012 du Cetiom. Vous pouvez la commander ou la télécharger gratuitement sur www.cetiom.fr

Favoriser l'enracinement en évitant les phénomènes de compaction

Pour limiter les risques de mauvaise implantation, il faut profiter des périodes propices pour préparer vos sols avant les semis. Le travail du sol doit être réalisé en conditions bien ressuyées afin de limiter les tassements, quitte à retarder un peu la date de semis. Si le sol est compacté, ce qui ne devrait pas être le cas en 2012 avec la restructuration par le gel, un labour ou un travail profond est indispensable.

Par exemple l'utilisation d'un décompacteur va créer une structure du sol favorable à la progression des racines.

Le lit de semences est réalisé en privilégiant la combinaison d'outils à dents moyennement profonds (vibroculteurs, herse rotative, alternative ou plate). Attention tout de même aux outils animés qui peuvent rapidement créer, en conditions humides, une pseudo semelle que le pivot du tournesol marque par la suite.

En sol limoneux il est nécessaire de limiter le nombre de passage d'outils.

Semer tôt dans un sol suffisamment réchauffé pour récolter tôt

La première quinzaine d'avril représente la période idéale pour réussir une implantation régulière et de qualité. Semer tôt, c'est mettre toutes les chances de son côté pour pouvoir récolter tôt en limitant les attaques tardives de sclérotinia. Dans les secteurs les plus chauds, concernés par les problèmes d'ambroisie, retarder les semis pour faire un faux-semis est une pratique recommandée pour gérer la durabilité des solutions désherbage à base de sulfonylurées. Attention de ne pas tomber dans l'excès inverse, un semis tardif ayant beaucoup d'autres inconvénients (stress hydrique, risques à la récolte...)

Avant toute implantation de tournesol derrière une culture d'hiver détruite par le gel, vérifier la compatibilité des herbicides utilisés avec le semis de tournesol. Pour en savoir plus renseignez-vous auprès de vos techniciens ou, derrière colza, consulter www.cetiom.fr .

Le seuil de 50 000 pieds levés par ha est l'objectif à atteindre afin de ne pas pénaliser le rendement et la teneur en huile. Dépasser ce seuil permet de diminuer la variabilité de rendement et de teneur en huile : la marge brute s'en trouve sécurisée. Afin de prendre en compte les pertes à la levée, le semis doit être réalisé à une densité de 70 000 à 75 000 graines/ha. Pour une meilleure utilisation de l'espace et des ressources du sol, l'écartement entre rangs de 50 à 60 cm est préférable à l'écartement type maïs (75 à 80 cm) qui se traduit par une perte de rendement pouvant atteindre 4q/ha.

Obtenir un peuplement régulier

La régularité du peuplement prime sur la densité car le tournesol compense mal une hétérogénéité de peuplement. Afin de réduire les pertes à la levée, le semis doit être réalisé sur un sol bien ressuyé dès que celui-ci est suffisamment réchauffé, 8°C dans les premiers cm du sol. L'utilisation d'un semoir monograine à une vitesse maximale de 6 km/h permet une levée rapide et régulière. Il est également important de ne pas semer trop profond car une levée trop longue augmente le risque d'attaque par les ravageurs (limaces, oiseaux, taupins,...). Viser une profondeur de semis de 2 à 3cm si le sol est frais et plutôt 4 et 5 cm si le sol est sec en surface.

CETIOM - L.M.Allard

Chablis

Un salon international au cœur du vignoble

Le coup d'envoi de la 11e édition des Grands Jours de Bourgogne a été donné ce lundi à Chablis, où près de 800 professionnels du vin étaient présents.

Créés en 1992 et organisés en partenariat avec l'interprofession des vins de Bourgogne (BIVB), les Grands Jours de Bourgogne se déroulent tous les deux ans en mars. Gigantesque salon des vins au cœur même de leurs territoires, la manifestation est l'occasion pour les prescripteurs et journalistes du monde entier, de parcourir la Bourgogne au fil des 15 salons dégustations organisés pour la circonstance. Elle a débuté ce lundi à Chablis, avant les journées consacrées à la Côte de Nuits, au Mâconnais, à la Côte Chalonnaise, pour se terminer le 24 mars prochain par la Côte de Beaune, ponctuée par une cérémonie de *«tastevinage»* au clos Vougeot.
Même si la commune a l'habitude de recevoir du monde, difficile de trouver une place de stationnement lundi matin, dans les rues voisines du Petit Pontigny à Chablis. Il suffisait de jeter un œil sur les plaques d'immatriculation pour mesurer le caractère international de l'évènement. Italiens, Tchèques, Allemands, Anglais, Espagnols, Belges… Si l'Europe était au rendez-vous, le reste du monde n'était pas en reste. Au total, plus d'une quarantaine de nationalités présentes : Américains, Japonais, Chinois, Coréens…, avec pour la première fois des représentants Chiliens, Argentins ou Néo-Zélandais. La palme de l'exotisme revenant à un prescripteur venu des Seychelles !



Rudy, Serge et Bernard sont Maîtres sommeliers en Belgique et fidèles des Grands Jours de Bourgogne.

L'occasion de belles rencontres et découvertes

Carnet de dégustations en main, journalistes, importateurs, restaurateurs, sommeliers…, ont pu visiter à loisir les 108 exposants réunis dans l'enceinte de la Maison des Vins. Toute la famille des *«Portes d'Or de la Bourgogne»* était présente. Si, renommée oblige, la part belle était faite aux vins du Chablisien, de l'Irancy au Tonnerrois, de Vézelay au Grand Auxerrois, pas une appellation ne manquait à l'appel. L'occasion de belles rencontres et découvertes. Pour Michel Barat, viticulteur chablisien à Milly : *«ce qui m'impressionne, c'est de voir venir à nous, en dehors de nos acheteurs habituels, des personnes des pays de l'Est, Russes ou Tchèques, avec qui, sans même parler français et moi sans parler anglais, on arrive à se comprendre. Pas besoin de qualificatifs, on voit s'ils aiment ou pas ! Le vin est une langue internationale à lui tout seul»* La musique du Chablis se suffit à elle-même, pas besoin de paroles ! Certains visiteurs sont venus en Bourgogne pour y rester toute la semaine et suivre tout le parcours. A l'image de Rudy, Serge et Bernard, Tous les trois Maîtres sommeliers en Belgique, Bernard étant en plus importateur. Des fidèles de longue date de la manifestation : *«ce qui est intéressant pour nous, c'est de venir tous les deux ans et refaire un point sur la Bourgogne au sens large, voir l'évolution des produits, des technologies, découvrir un nouveau millésime»*. Et comme l'approche se veut globale, pas question de se limiter à Chablis : *«le mois passé, on a organisé une journée découverte en Belgique autour de vins de l'Auxerrois, d'Irancy, de Sauvignon de Saint-Bris… Des vins jusqu'alors peu connus et qu'on s'attache à faire découvrir autour de nous»*. Bonne route à nos «ambassadeurs» et bon séjour en Bourgogne !

DOMINIQUE BERNERD



Plus de 800 visiteurs à Chablis, pour 108 exposants représentants de toutes les appellations du département. L'occasion de belles rencontres et découvertes.

Des professionnels à votre service

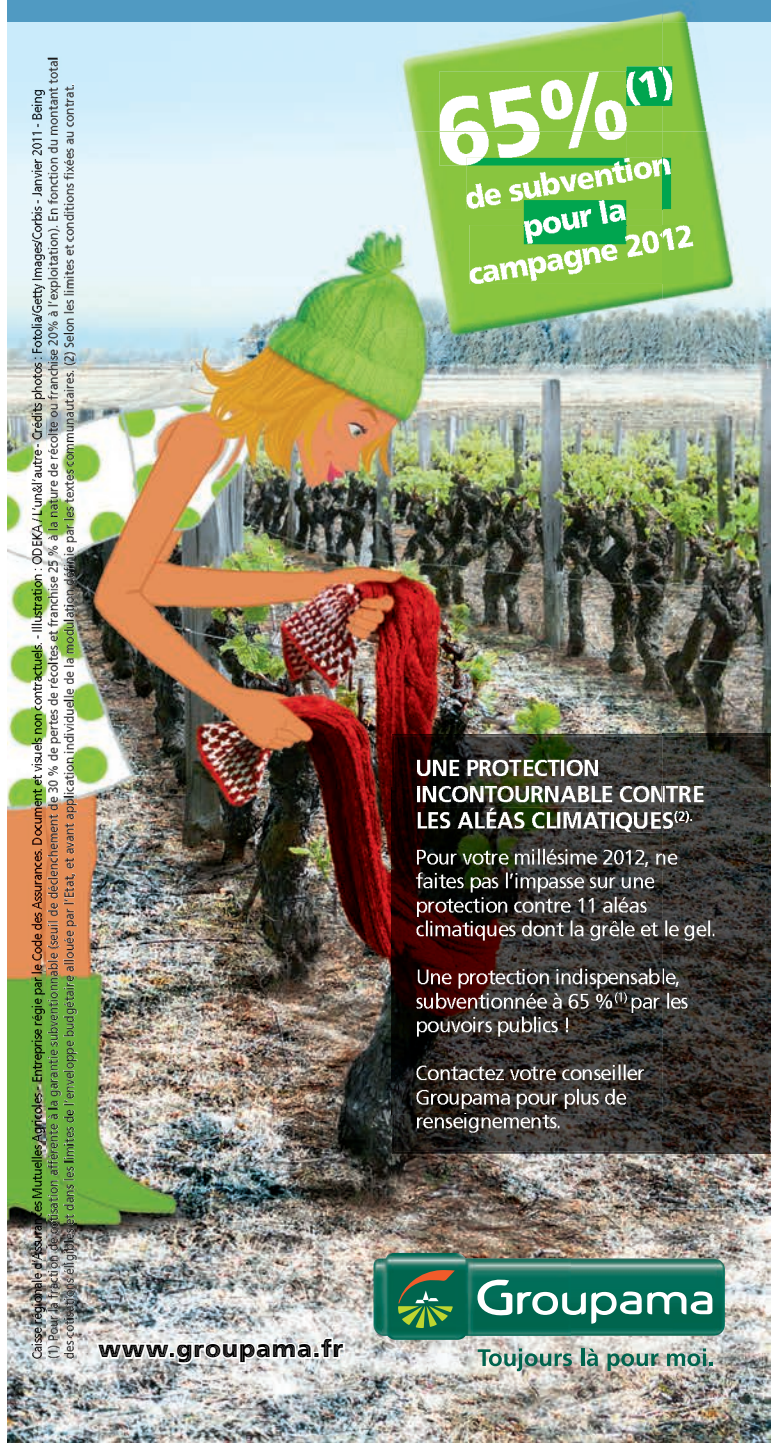
Garage **du MOUESSE**
Agent POLARIS
VENTE, QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr



SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Climats
L'ASSURANCE QUI PREND SOIN DE VOS VIGNES



Crédits photos : Fotolia/Getty Images/Corbis - Janvier 2011 - Being - Illustration : QDEKA /L'un&l'autre - Crédits photos
(1) Pour la fraction de cotisation afférente à la garantie subventionnable (seuil de déclenchement de 30 % de pertes de récoltes et franchise 25 % à la nature de récolte ou franchise 20% à l'exploitation). En fonction du montant total des cotisations éligibles dans les limites de l'enveloppe budgétaire allouée par l'Etat, et avant application individuelle de la modulation définie par les textes communautaires. (2) Selon les limites et conditions fixées au contrat.
Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuels non contractuels.

MSA

Des "Seniors" mieux informés



Lors de la réunion à Saint-Clément le 21 février dernier.

Grâce aux bonnes relations des élus MSA et de la section départementale des Anciens exploitants de la FDSEA 89, une soixantaine d'anciens exploitants a pu assister à deux réunions d'informations MSA organisées le 14 février dernier à Auxerre et le 21 février à Saint-Clément.

Ces *«Seniors»* sont à présent *«incollables»* en ce qui concerne le remboursement des soins médicaux et en particulier le parcours de soin, les participations forfaitaires, les franchises médicales, les affections de longue durée et les médicaments génériques.
Au menu de cette copieuse journée, le plan *«d'Actions Sanitaires et Sociales 2011/2015»* a été détaillé, le volet aides à domicile pour les personnes âgées ayant suscité de nombreuses questions. Pierre Allard, président du comité départemental 89, Christophe Pichon, responsable du service GDR et Maryline Bodier, animatrice de l'échelon local à la CRMSA de Bourgogne, étaient les animateurs de ces journées fort appréciées par les participants.

CAISSE REGIONALE MSA DE BOURGOGNE

MSA Prévention - Sécurité au travail

Travail en hauteur

Le Ministère du Travail précise, sur son site Internet, qu'en Europe les chutes de hauteur représentent chaque année près de 500.000 accidents du travail dont 40.000 entraînent une incapacité permanente et 1000 sont mortels. Il s'agit de la cause d'accident grave la plus importante.

En France, les chutes de hauteur sont la deuxième cause de mortalité au travail (après la circulation routière) se situant autour de 70 décès par an (RG) .
Le milieu agricole n'est pas épargné par ce risque. Les statistiques MSA font apparaître 8 décès par an en moyenne pour les Non Salariés et 5 décès pour les Salariés (période 2002/2009)
La réglementation ne donne pas de définition du travail en hauteur. C'est à l'employeur de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur lors de l'évaluation des risques.
Les dispositions législatives et réglementaires sont issues du Code du Travail. Elles portent principalement sur :

• La conception des lieux de travail ou sont visés :
- Les passerelles, plate-forme en surélévation,
- Les puits, trappes,
- Les toitures en matériaux fragiles
- Les cuves, réservoirs, etc...

• Les travaux temporaires en hauteur
Le principe étant que ces travaux doivent être réalisés à partir d'un plan de travail, les échelles ne peuvent pas être utilisées comme poste de travail ; elles restent un moyen d'accès.

• Dispositions spécifiques aux travaux du bâtiment
Ces dispositions peuvent concerner les employeurs réalisant des travaux de bâtiment sur leur exploitation.

• Travail encordé (cas de l'élagage)
Ce type de travail est interdit de façon générale par la réglementation. Lorsqu'il est impossible de recourir à de moyens assurant une protection collective, et dans des situations très spécifiques, cette technique peut être utilisée. Des indications très strictes sont définies pour utiliser des techniques d'accès et de positionnement par cordes.

• Travaux interdits aux jeunes travailleurs
Il est interdit d'employer des jeunes travailleurs de moins de 18 ans à des travaux en élévation. Des dérogations peuvent cependant être accordées dans le cadre de la formation.

Vous avez un projet d'aménagement de poste de travail susceptible de prévenir les risques de chutes de hauteur dans votre entreprise ?

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne, par son conseil d'administration, a décidé d'aider financièrement les exploitants et employeurs de main d'oeuvre qui s'engagent dans une démarche de prévention et souhaitent acquérir ce type de matériel.
Les conseillers en prévention du service Santé Sécurité au Travail de la MSA sont à même d'apporter des conseils techniques et de renseigner les personnes intéressées sur les modalités pratiques d'attribution.

Contact : 03 85 39 52 52



Vos rendez-vous Formation

21 Évaluer la valeur de mon exploitation dans une perspective de transmission

Il existe plusieurs manière de calculer la valeur de son exploitation. Le Point Info Transmission Association (PITA) vous propose une journée de formation afin de vous donner les bases pour l'évaluation de votre ferme. Durant cette journée, un intervenant spécialisé vous expliquera les méthodes existantes puis des cas pratiques vous seront présentés. Cette journée se déroulera le 30 mars à Saint Seine l'Abbaye.
Inscription et renseignements au 03 80 68 67 84 (Alexis Parent)

21 Optimiser la gestion du troupeau avec Ovitel

- se perfectionner notamment en valorisant au mieux les données saisies au quotidien
- acquérir les bonnes méthodes d'utilisation du logiciel

Lieux et dates : Pôle Agricole - Créancey, le 10 avril
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Contact : C. France - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 90 89 09

En savoir plus: CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

21 Aides Pac : réalisation et engagements

- Faire sa télédéclaration 2012 en toute autonomie,
- Identifier les engagements qui en découlent,
- Connaître la procédure et les méthodes de contrôle pour s'y préparer.

Lieux et dates : Au choix, formation d'une journée à Auxonne, le 19 avril ; Baigneux, le 13 avril et CFPPA de Quetigny, le 18 avril ou formation de 1,5 jour avec un module complémentaire «Conditionnalité» à Châtillon sur Seine, les 12 avril et 3 mai ; Ruffey les Beaune, les 17 avril et 9 mai et Venarey, les 11 avril et 15 mai.
Formation proposée par la FDSEA de Côte d'Or.
Contact : M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68. fdsea21@wanadoo.fr

21 Santé - alimentation - parasitisme des ovins

Le GDS21 organise une formation "Santé - alimentation - parasitisme des Ovins" le 10 mai. Ouvert à tous les éleveurs Ovins de Côte d'Or. Pour tous renseignements contactez Virginie Pabiou 03 80 68 67 35 - 06 09 14 55 07. De plus amples informations vous serons communiquées ultérieurement.

58 Certificat individuel au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise un stage de 21 heures visant à l'obtention du Certificat individuel (ex-Certiphyto) par les responsables d'entreprises de travaux agricoles ou de travaux et de services paysagers ainsi que par les agriculteurs qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytosanitaires. La formation aura lieu sur trois jours, les 29 et 30 mars et 5 avril au CFPPA. Au programme: réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, risques pour la santé et prévention, diagnostic visant à limiter le recours aux phytosanitaires. Informations et inscriptions auprès de Claude Girerd, CFPPA du Morvan, rue Pierre Mendès France, 58120 Château-Chinon ou par téléphone au 03 86 79 49 30 ou encore par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

58 Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation « Alimentation et homéopathie vétérinaire », qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny. Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche Obsalim, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique... Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Grandes cultures: sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation de trois jours sur le thème «sécuriser ses prix de vente en grandes cultures». Les dates retenues sont le 24 avril, le 2 et le 14 mai, à Nevers ou à Cosne-sur-Loire en fonction des inscriptions. L'objectif est double: Permettre aux producteurs d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme européens (céréales et oléagineux) en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engandrés) ; Permettre de mieux comprendre les nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs (contrat en prix à fixer indexé sur le MAT, contrat en prix de vente avec intéressement à la hausse). Jean-Pierre Nicolet, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Indre, sera l'intervenant principal. Tarif: 150 euros par participant. **Contact:** Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou par mail: benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

58 Certiphyto 3 nouvelles sessions

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois nouvelles sessions de formation au Certiphyto. Les dates retenues sont le 13 et le 20 avril à Suilly-la-Tour, les 17 et 23 avril à Nevers, et les 24 et 27 avril à Clamecy. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Chien de troupeau Apprendre le dressage

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois stages de deux jours sur «apprendre à dresser son chien de troupeau » à Saint-Saulge. Le premier, de niveau initiation, aura lieu les 25 avril et 23 mai, de 9h à 17h. Le second, perfectionnement 1er niveau, se déroulera le 19 septembre et le 17 octobre. Le troisième, perfectionnement 2è niveau, se tiendra les 2 mai et 6 juin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

89 Transferts de foncier agricole

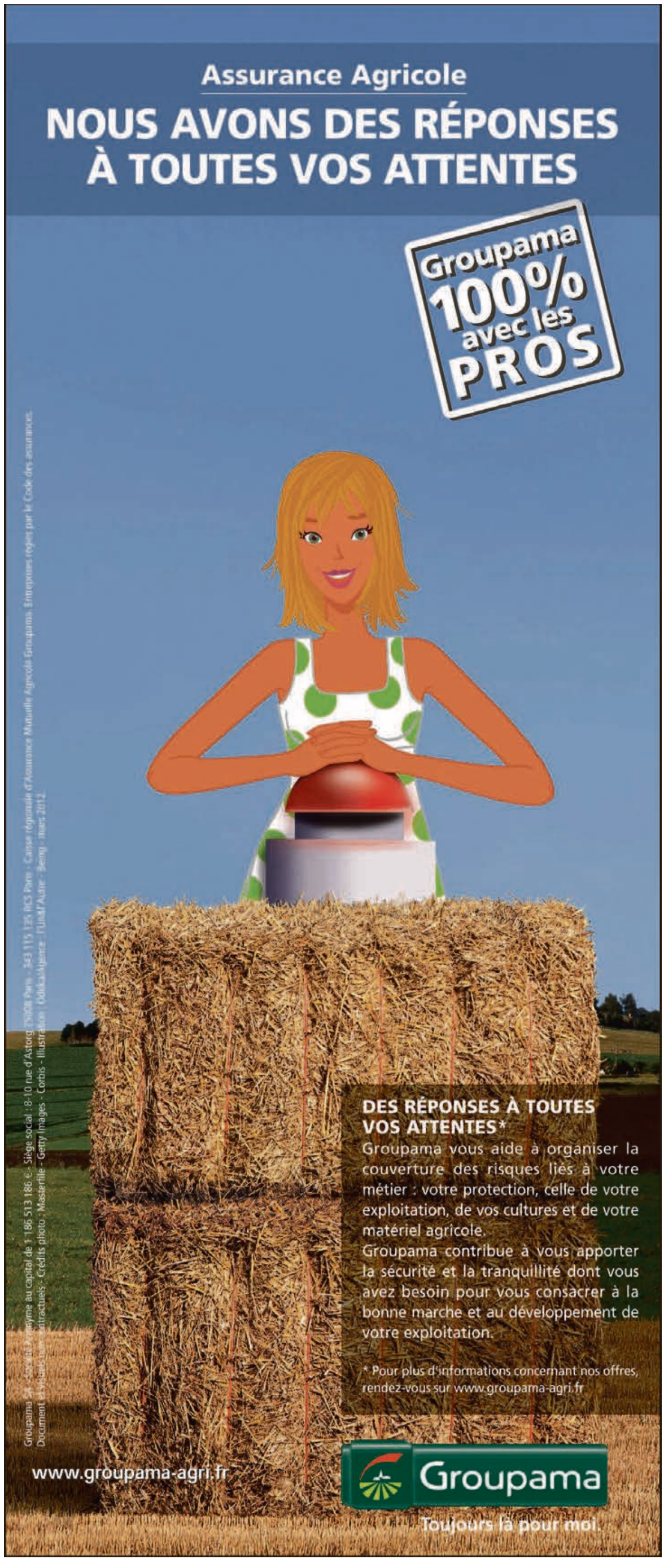
Une formation sur le thème « Transferts de fonciers agricoles » aura lieu vendredi 23 mars et mardi 3 avril, de 9 h 30 à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 B rue de la Maladière à Auxerre
Objectifs : connaître les règles et procédures du contrôle des structures, les règles fondamentales des baux ruraux, les transferts de fonciers et de DPU
Programme : Qu'est-ce que le contrôle des structures ? Comment transmettre quand on est fermier ? Quelles libertés pour les propriétaires ? Les liens entre le transfert de foncier et le transfert de DPU
Public : correspondants structures FDSEA de l'Yonne ; tous agriculteurs intéréssés.
Inscription : auprès de Colette Casaramona au 03 86 49 48 10, télécopie 01 56 72 57 31, email : fdsea.yonne@fdsea89.fr

89 Autonomie alimentaire en élevage laitier bio

Une formation d'une journée sur le thème « Autonomie alimentaire en élevage laitier bio » est organisée mardi 27 mars par le Sedarb
Pour tout renseignement : Guylain Degryse au 03 86 72 92 20
Mail guylain.degryse@sedarb.fr

89 Section des Anciens Exploitants FDSEA 89

A l'initiative de la Mutualité Française Bourgogne, dans le cadre de la Prévention Santé Seniors « Rendre chacun acteur de sa santé », un module Alimentation est proposé aux anciens exploitants. Dates proposées : les jeudis 15 mars, 22 mars, 29 mars, 5 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin.. ce module sera animé par une diététicienne et comporte également une séance sur la santé bucco-dentaire animée par un chirurgien-dentiste. Ces 11 demi-journées se dérouleront de 14 h à 16 h, à la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre (Inscriptions pour le 1er mars)
Pour tout renseignement : tel 03 86 49 48 20



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 14/03/12	Corbigny 12/03/12	Bourg-en-Bresse 20/03/12	St Christophe-en B. 14/03/12	M.Engilbert *maxi* 13/03/12	National : 14 au 20/03/12
Effectifs		-	486	528		-	
Génisses	U	3,95 €		4,20 €	4,27 €	-	3,97 €
	R	3,80 €		3,80 €	3,96 €	-	3,67 €
	O			3,40 €	-	-	3,19 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,27 €	-	
	R	-	-		3,96 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,30 €	
	U	3,85 €	nc	3,75 €	3,94 €	2,20 €	3,83 €
	R	3,70 €	nc	3,55 €	3,66 €	2,09 €	3,58 €
	O	3,40 €	nc	3,25 €	3,20 €	-	3,14 €
Taureaux	U	-	-	3,00 €	3,10 €	2,04 €	2,90 €
	R	-	-	2,90 €	3,00 €	-	2,96 €
Broutards (240-390 kg) *maxi*			3,23 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,14 €				

Tendances locales

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 20/03/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	3,02-3,48 €	2,95-3,10 €
250 à 300 kg	2,97-3,14 €	2,84-2,96 €
300 à 350 kg	2,80-3,07 €	2,66-2,80 €
350 à 400 kg	2,64-2,90 €	2,55-2,70 €
400 à 450 kg	2,50-2,79 €	-
450 à 500 kg	2,53-2,66 €	-
+ 500 kg	2,29-2,55 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,48-3,00 €	-
250 à 300 kg	2,41-2,75 €	-
300 à 350 kg	2,30-2,55 €	2,28-2,30 €
350 à 400 kg	2,24-2,52 €	2,14-2,31 €
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,15-2,44 €	2,00-2,15 €
450 à 560 kg (12-24 mois)	2,12-2,35 €	2,00-2,11 €
(24-36 mois)	2,00-2,28 €	1,92-2,05 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,90-2,34 €	1,78-2,16 €
5 à 10 ans	1,84-2,14 €	1,71-2,07 €
+ 10 ans	1,77-2,01 €	1,57-1,87 €

Tendance :
L'offre reste de bonne qualité et la présence de très nombreux acheteurs permet d'écouler facilement 96% des bovins présentés.
Broutards: forte demande et cours facilement reconduits. Relève nulle..
Laitonnes: Vente quasi totale, mais les cours plafonnent après plusieurs semaines de hausses successives.
Génisses 2 ans: La saison s'avance et les lots supérieurs se font plus rares, laissant la place à des lots de second choix secondaire. Les cours sont inchangés.
Taureaux: Vente totale et cours fermes.
Vaches, génisses 3 ans: Les échanges se font très rapidement pour toutes les qualités de vaches, et ce, quelque soit leur âge. L'offre ne réussit toujours pas à couvrir la demande.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 19/03/2012**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
210 à 380 kg	590-1010 €	2,52-3,27 €
395 à 445 kg	1020-1140 €	2,41-2,68 €
450 à 565 kg	1080-1270 €	2,25-2,51 €
Laitonnes		
190 à 330 kg	500-810 €	2,27-2,90 €
350 à 435 kg	780-940 €	2,13-2,34 €
Génisses		
355 à 485 kg (16-24mois)	690-1040 €	1,90 - 2,26 €
505 à 660 kg (24-36 mois)	1020-1730 €	1,90 - 2,27 €
Vaches		
légères	930-1060 €	
entre-deux	1070-1320 €	
lourdes	1330-2040 €	
Taureaux		
560 à 1250 kg	-	-

Tendance :
De nombreux sujets non annoncés en broutards ne facilitent pas leur commercialisation ! Cours reconduits en sujets légers, plus discutés en lourds et plus particulièrement en ordinaires. Vente fluide en laitonnes à des tarifs soutenus en lourdes et plus fermes en légères (- de 300 kg). Belle présentation en génisses et vaches, les transactions demeurent rapides, pas de relève, fermeté des tarifs.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 21/03/2012**

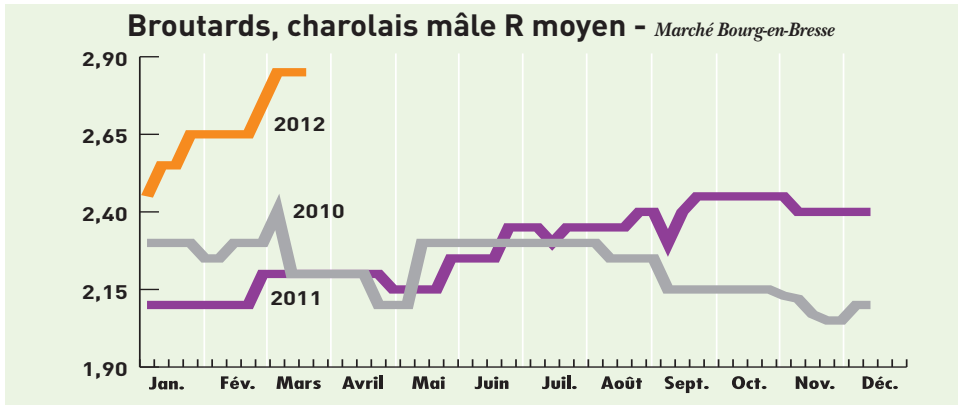
Broutards	U *(variation)*	R *(variation)*
200 à 250 kg	3,25 € (=)	2,95 € (=)
250 à 300 kg	2,98 € (=)	2,73 € (=)
300 à 350 kg	2,80 € (=)	2,60 € (=)
350 à 400 kg	2,63 € (=)	2,43 € (=)
400 à 450 kg	2,58 € (+0,03)	2,37 € (=)
450 à 500 kg	2,54 € (+0,03)	2,31 € (=)
Laitonnes	U *(variation)*	R *(variation)*
150 à 200 kg	2,54 € (+0,03)	2,41 € (=)
200 à 250 kg	2,49 € (+0,03)	2,30 € (=)
250 à 300 kg	2,40 € (+0,03)	2,22 € (=)
300 à 350 kg	2,38 € (+0,03)	2,20 € (=)
Génisses		
(24-36 mois)	2,00 - 2,30 €	
Vaches		
- 5 ans	1,75 - 2,30 €	
5 à 10 ans	1,45 - 3,00 €	

Tendance :
Bonne demande en toutes catégories mâles et laitonnes, hausse des cours

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 20/03/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,80 €	2,60 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,00 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,45 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,25 €	1,95 €	nc

Bovins



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/02/12 au 18/03/2012*

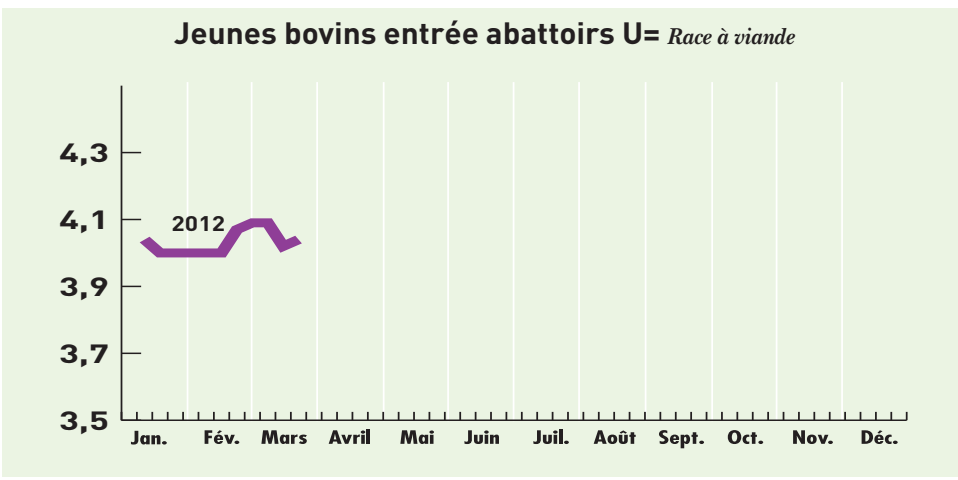
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,70 €	2,58 €
350 kg	-	2,64 €	2,56 €
400 kg	-	2,58 €	2,52 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,45 €	2,37 €
500 kg	-	2,37 €	2,32 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,30 €	2,24 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,14 €	2,10 €

Tendance :
Malgré un apport important, bonne tenue des cours en mâles et femelles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 12/03/12 au 18/03/2012*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc	4,04 €	-				
Races mixte		-	-	3,60 €	3,58 €		
Races lait					Inc	Inc	Inc
Bœufs **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc		Inc				
Races mixte				Inc	Inc	Inc	
Races lait						Inc	Inc
Vaches **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	3,84 €	3,79 €	3,74 €	3,64 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,82 €	3,77 €	3,73 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	Inc	Inc	Inc				
Races mixte				3,35 €	3,32 €		
Races lait					3,16 €	3,07 €	3,00€
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,06 €	4,00 €	3,86 €	3,76 €	-	-	
Viande +350 kg	4,08 €	4,01 €	3,90 €	3,81 €			

Tendance :



Tendances

SEMAINE DU 19 AU 24 MARS 2012

Bovins de boucherie

La campagne publicitaire « Ange et démon : le bœuf, le goût d'être ensemble », diffusée actuellement à la télévision a été le support de communication lors du Salon de l'agriculture. Elle a pour but de redonner le goût de manger de la viande et d'atténuer l'érosion de la consommation de viande bovine. Les très nombreux concours d'animaux haut de gamme qui ont débuté ce week end sont également un élément fort en communication. Sur les marchés en vif, les disponibilités sont peu importantes et les acheteurs ne peuvent peser sur les prix. Les femelles haut de gamme sont peu présentes, car elles sont généralement gardées pour les concours. La commercialisation est normale pour les génisses de qualité bouchère, alors que la tendance reste ferme dans les jeunes vaches charolaises ou limousines viandées. Dans les allaitantes de choix secondaire, le commerce demeure régulier avec des tarifs facilement maintenus. En réformes laitières, les industriels couvrent plus facilement leurs besoins. Ce rééquilibrage entraîne une légère érosion tarifaire dans les bonnes vaches frisonnes et montbéliardes et un tri plus sévère dans les animaux d'entrée de gamme. En jeunes bovins, la tendance s'alourdit avec des marchés exports peu dynamiques. ■

Broutards

Si l'activité commerciale demeure assez calme dans les gros broutards lourds destinés au marché Italien, la réduction de l'offre tend à stabiliser les prix. La demande reste suivie pour les charolais ou limousins de qualité pesant de 320 à 400 kg, avec une gamme tarifaire sans changement majeur. Dans les plus légers, le commerce reste fluide dans les lots de qualité, avec une grande fermeté des prix. Dans les femelles, les bonnes laitonnes Charolaises lourdes s'écoulent normalement avec des cours stables. L'activité commerciale demeure calme dans les petites mais avec des tarifs maintenus. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les besoins demeurent mesurés pour des sorties mi-août, mais l'offre sur les marchés est peu soutenue. Les échanges sont réguliers avec une facile reconduction des prix pour les mâles frisons ou montbéliards. L'écoulement demeure sélectif dans les croisés légers. En élevage et labels, les acheteurs peinent à faire baisser les prix face à la modestie de l'offre. ■

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)*

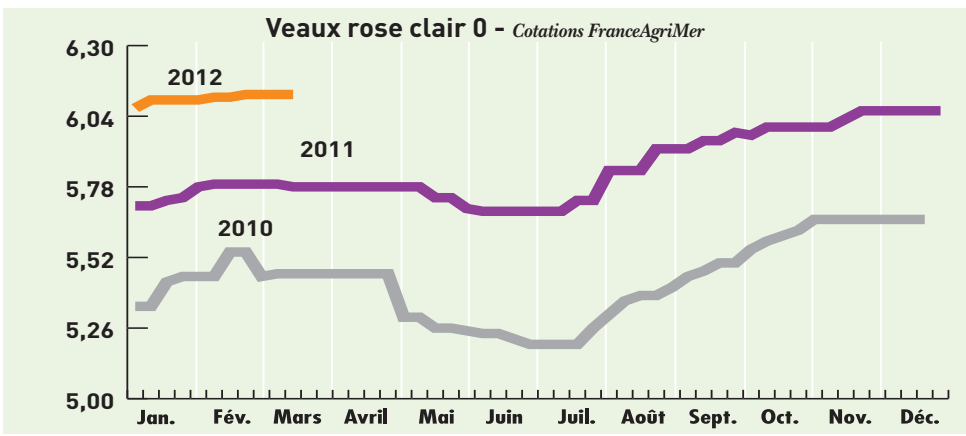
Cotation nationale FranceAgriMer du 14/03 au 20/03/12

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,47 €**	-	-	-
U	**7,74 €**	**7,76 €**	**5,89 €**	-
O	**6,25 €**	**6,12 €**	**5,15 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)*

Marchés régionaux du 19/03 au 23/03/12

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**81**	**400-610 €**	**320-475 €**	**230-320 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**160**	**220-550 €**	**200-460 €**	**150-280 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**106**	-	-	**100-150 €**	**70-170 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**610**	-	-	**110-175 €**	**115-145 €**



(prix «départ élevage», hors taxe exprimé en euros/kg vif) — *Cotations chevreau vif FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Poids	Prix moyens	Valeurs	%
de 8 à 11 kg	**2,70 €**	**0,00**	**0,00 %**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 12/03 au 18/03/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)*

Marché de Moulins-Engilbert du 12/03/12

Agneaux (221)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	**2,53-2,58 €**	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	**2,89-3,17 €**	-
Laitons (38-44 kg)	**3,18-3,34 €**	**2,80-3,18 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (84)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**0,84-1,28 €**	-

Divers	
Agneaux maigres	-
Béliers (4)	**100 à 108 €/animal**
Chèvres (1)	**12 à 25 €/animal**

Tendance
Agneaux Vente totale
Laitons Cours facilement reconduits voire en légère progression en marchandise supérieure. Les fins de lots d'agneaux gris trouvent facilement preneur.
Brebis Offre plus importante mais de moindre qualité. Tarifs identiques dans les bons sujets, léger tassement dans le second choix.
Béliers Peu d'offre. Tarifs sans changement.

Sicagemac *(prix au kg vif)*

Marché de Corbigny du 19/03/12

Amenés:30	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux laitons	**105-125 €**	**2,63-2,98 €**
Agneaux gras	**90-115 €**	**2,17-2,31 €**
Brebis	**40-85 €**	**0,71-1,25 €**
Béliers	-	-

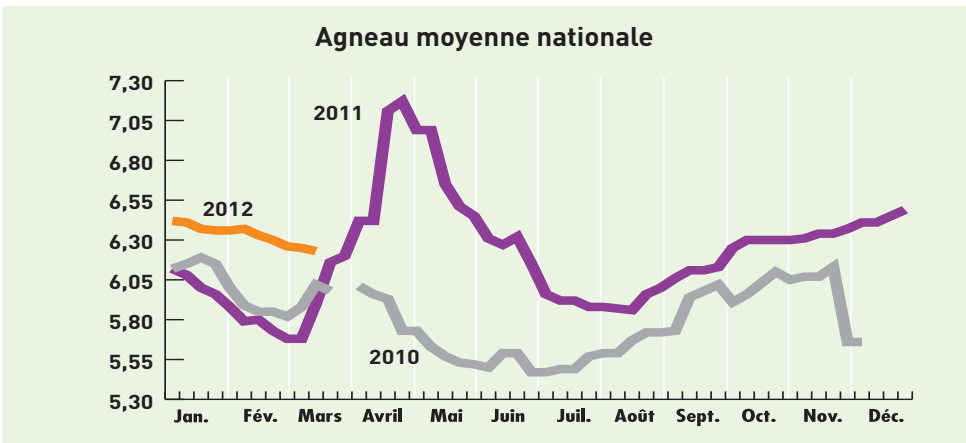
Peu d'apports. Cours reconduits dans l'ensemble des catégories. Prochain marché le 16 avril aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 12/03 au 18/03/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 12/03 au 18/03/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,23 €**	**6,44 €**

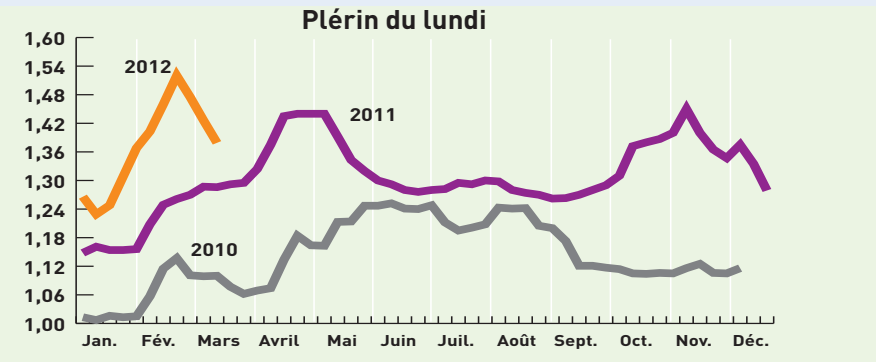


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 841 porcs présentés)

Cotations du lundi 19/03/2012

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,379 euros**



Porcs abattus en Rhône-Alpes

Cotations FranceAgriMer du 09/03/2012 au 15/03/2012

1,66 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 11 à 13
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
11/2012	**2**	**22 700**	**0,220**	**0,220**	**0,220**	**3**
12/2012	**0**	**0**	**/**	**/**	**/**	**2**
13/2012	**1**	**50 000**	**contrat**	**/**	**/**	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 29/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,40 à 6,90 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	270 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	260 €	230 à 240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,98 euros/tonne du 1er au 15 mars et de 7,44 euros/tonne pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	197	T C
	BPMF	-	-	-
Sud Est	BPMF	avril-juin	210	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	mars-juin	205	T C
Nord Côte d'Or	BPMF	mars-juin	200	T C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	mars-mai	255	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	66/67 kg/hl	mars-avril	200	V C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl		inc	N C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	mars-mai	190	T C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	inc	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 20/03/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,65 €**	**0,70 €**	**0,58 €**
Céleri-rave France	**0,70 €**	**1,05 €**	**0,75 €**
Chou rouge France cat. I	**0,55 €**	-	**0,45 €**
Courge France	**0,50 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,50 €**	-	**1,50 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,05 €**	**1,60 €**	**1,00 €**
Epinard France cat.I	**2,30 €**	**2,50 €**	**2,30 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**0,95 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,90 €**	-	**1,05 €**
Navet rond violet France	**1,20 €**	**1,35 €**	**1,20 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,15 €**	-	-
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,10 €**	**1,30 €**	**1,00 €**
Poire Passe-crassane France q. cirée cat.I 70-75mm plat 1rg	**0,70 €**		
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,90 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,92 €**	**0,70 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,62 €**	-	**0,55 €**

Matériel

Tracteur

01 - Achète maïs ensilage récolte 2011
✆ **06 76 56 88 20**

21 - VENDS tracteur JD 7430, année 2008 autopower autotrac ready, révisé en concession, 1 560 h, TBE, 69 000 euros (réf. 100A)
✆ **06 76 43 55 63**
ou 06 82 42 08 75

- Claas - Arion 620, année 2010 état neuf - 500 h. ***prix 48 000 € HT***
- N.H. 60.50 année 2010, état neuf 200 h. ***prix 50 000 € HT***
- Ford 7910 - 7 000 h., freins neufs ***Prix: 8 500 €***
- J.D. 6210 - 3 800 h.

Tel. 03 80 23 30 22

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Valtra T 132 D 2011 HE 980 Pneu av 480 70 38 ar 580 70 38 Rel avant
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Recherche Renault série 54 - 110 - 120 - 133 chez particulier - de 5500 H.
✆ **04 90 72 22 42**

39 - Vds Deutz M 610 an. 09, clim pdf rel. av. cab. pont sup. 1 020 h, 50 000 euros HT
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Achète moteurs 3 cylindres Perkins pour 37 42 45 MF, bon état ou tracteurs entiers
✆ **06 84 16 45 60**

42 - Cse cess. vds tracteur Claas 567 ATZ, toutes options 2007, 2700 h. SDT Delaval avec décro, tank à lait Delaval 2100 l, niche à veau collective
✆ **04 77 50 35 48 HR**

69 - Vds tracteur vigneron/fruitier Fiat 7066 année 89 75 cv 6200 heures, 2 RM, 7200 euros HT.
✆ **06 88 78 38 01**

69 - Vds tracteur Valtra 6350 95 cv. relevage avant clim année 2055 4195 H.
✆ **04 74 70 40 78**

84 - Vds cause retraite tracteur 60 CV poste réversible 4 roues égales TBE, 1100 H, avec lève palox – Tour anti gel 50 H marche – 2 pneus 540/65/28 50 % usure – Semoir Nodet GC 4 M – Mobilhome 25 m² TBE.
✆ **06 89 42 75 25**

84 - Vds bas prix : 1 chalet bois nf 3x4, nbreux sacs jute, 10 citernes plas. 1000l, bidons fer/plast., 1 pompe imm. 5000l, 10 roul. jute ameubl. L50 x l130, 10 000 env. av./ ss fenêtre, sacs / sachets plast. div. tailles, 100 kgs colophane à souder, etc
✆ **04 90 72 91 56 le soir**

88 - Vends tracteur Claas 656 RZ 1960 H année 2006 TBE.
✆ **03 29 09 75 78**
ou 06 07 61 82 64

89 - VENDS tracteur Case MX 150, an. 2001, TBE, 6 670 h, - semi powershift, relevage avant, 25 000 euros (réf. 1211)
✆ **06 67 39 15 31**

Travail sol

01 - Vds semoir à maïs 4 rgs monosem NG+2 an 2000 tb état fertiliseurs + microgranul. 4000 euros HT
✆ **06 08 58 83 33**

21 - VENDS charrue Bugnot 5 corps monoroue, 250 euros (réf. 110A)
✆ **09 80 40 78 89 après 20 h**

21 - VENDS microbineuse motoculteur Pubert MB 25 H, moteur Honda, TBE, pour petites surfaces. Prix : 350 euros à débattre (43VB2)
✆ **03 80 78 90 42 HB**
ou 03 80 49 78 52 le soir

26 - Vds Semoir maïs Monosem état neuf peu servi 50HA, 1100 euros
✆ **06 87 13 94 46**

26 - Vds Semoir Monosem PNU 4 rangs maïs tournesol fertilisant, insecticide Bon état
✆ **04 75 61 37 57**
ou 06 88 68 08 02

42 - Vends cause retraite charrue bissoc reversible Rabewerk, état neuf, 16 pou. versoirs spéciaux long SB, 1 400 euros
✆ **06 69 28 84 67**

70 - VEND herse alternative Amazone avec packer neuve servie 1 an cause décès, 5 000 euros TTC, largeur 2 m. (réf. 110D)
✆ **03 84 32 80 30 HR**

73 - Vds charrue Varilarge Rabewerk claire voie BE 5000 euros, rotalabour 3 m, rouleau packer relevage hyd 2500 euros, semoir maïs monosem NG+ 6rgs telesc. controleur descente 9500 euros.
✆ **06 85 08 26 68**

Récolte

01 - Vds faucheuse conditionneuse semi-portée 3 et 3m50
✆ **06 84 78 78 48**

01 - Vds benne mono 8T réhausses flèche ressort compresseur béq. hydro PN 550 60 22,5
✆ **06 74 63 62 77**

38 - Vds cause cessation faneur Pottinger 6,90 m 6 toupies têtes pivotantes 2 stab. mont. 2005 très bon état + faucheuse Kuhn GMD 600 6 disques 2,40 m coupe 1997 très bon état non utilisés 2011.
✆ **06 32 12 62 23**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120 ou volume variable, moiss.-batteuse Claas, Fahr, NH
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds planteuse salade 4 rangs Regerro R908TP, an. 2003, servie 4 saisons, tbé 6 500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

55 - Vds MB Deutz M 2385 1984 2025 heures broyeur 3,60 m 102 cv très bon état 7.000 euros.
✆ **03 29 90 51 41 le soir**

58 - VENDS presse Welger RP 502 spéciale 11460 bottes de 2004, - dérouleuse Calvet 2001 (réf. 1010)
✆ **06 74 59 01 01**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds andain. Kuhn 7501, 2 roto et NF, 10.000 euros - épand. Jenti. 7 T, her. vert., 3.000 euros - remo. 4 ro., 8 m, 2.500 euros - ensil. auto. char. Pottinger Top 3, 30 m3, 4.000 euros - tra. Someca 850, 4 x 4, charg., 7.500 euros.
✆ **06 02 24 40 12**

Traitement

69 - Vds atomiseur Tornado 400 l. atomiseur Cafini 400 l. vibroculteur 2,5 m. Renault Laguna RXE 1999.
✆ **04 74 26 00 29**

Arbo-viti

26 - Vd Tonneaux chêne 350L neuf Barrique 225L servie 2 fois propre & fraîche
✆ **06 28 19 45 15**
ou 06 86 20 93 73

39 - Vds pulvé pneumatique porte 300 l neuf rampe DIDH cause prise prestataire
✆ **03 84 44 62 46**

Epandage

89 - VENDS distributeur engrais Amazone, 1 500 l., 12/24 m., année 1998, bâche très propre (réf. 1206)
✆ **06 82 20 76 45**

Irrigation

84 - Vends tuyau d'arrosage 6 M en alu. couverture 5 HA – Bon prix.
✆ **06 07 51 09 39**

Cave

73 - Vds égrappoir PMH OE16, 2004, tbé, pieds réglables, peu servi, 3000 euros, cuve vinif. plaf. mob. coude debour bé. 60 hl 1400 euros.
✆ **04 79 28 08 29**

Manutention

25 - VDS pelle chenille 15 T Furukawa 2 godets ligne BRH 10800 h 26.000 euros HT b.é.
✆ **06 75 54 26 96**

Station

01 - Vds salle de traite Delaval 2x7 épis double équip. décro compteur lait avec identification, enregistrement de production de lait + DAC 2 stations 3 aliments 120 colliers année 2007
✆ **06 84 78 78 48**

Agri. divers

01 - Vds faucheuse Krone 3m20, année 2002 - vibro double rouleau 56 dents Sicam 5m30 repliage hydrau - désileuse portée 1,3m3 Audureau le tout tb état
✆ **06 26 18 40 32**
ou 04 74 52 53 89

MB Claas Lexion 480, 2200 H, Année 1999, coupe Vario, 7,50 ***prix 28 000 € HT***
Tel. 03 80 23 30 22

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf.120A)
✆ **06 81 94 70 44**

03 - Cse retraite vend pulvé 21 m, tracteur Cormick MC 115 3340 h + chargeur Case MX 135 4440 h, combi 3 m Amazone tout TBE.
✆ **06 12 50 55 85**

07 - Vds tuyaux PE diam75 10 bar 800 m + Round Baller Supertino SP 1200 liage ficelle Pick Up large matériel en bon état renove
✆ **06 77 61 08 88**

18 - Vends tracteur Landini Legend, 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **Tél 06 86 76 81 23**

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

26 - Vds Planteurse 1rang pour légumes et pom. de terres,1transpalette 3 points Desvoys2T état neuf TBE Prix à débattre
✆ **04 75 68 64 05**

VEND PIÈCES OCCAS
TRACTEURS TRACTO TELESCO - MOIS BAT.
Tel. 03 80 23 30 22

38 - Vds semoir blé Sulky 15 rg, remroque 4R 4T, bascule 100 kgs.
✆ **04 74 85 94 61**

MATERIEL OCCASION
Visible à Romenay et à Branges

- 2 Semoir à maïs MONOSEM 6 rangs NG plus, chassis repliable, fertilisateur et micro-granulateur.
- 1 Semoir à maïs MONOSEM 6 rangs NG repliable avec fertilisateur et micro-granulateur.
- 1 Epandeur à fumier ROLAND V2-12, 10 tonnes, 12m3 avec hérissons verticaux porte arrière.
- 2 Cureuse à fossé GREFFET D650.
- 1 Plateau ras du sol PERRIN 6.9 tonnes.
- 1 Herse rotative MACHIO RH500 avec rouleau Packer (bas prix).
- 1 Scie circulaire trois points tracteur avec tapis 5m.
- 1 Andaineur KRONE KS-3-85/12
- 1 Charrue 4 socs KVERNELAND varie large sécurité boulon
- 1 Andaineur KRONE type Swadro 456
- 1 Andaineur FELLA type TS 456DN
- 1 Pirouette FELLA type 680 hydro
- 1 Tracteur RENAULT deux roues motrices 426RA 2125h
- 1 Tracteur RENAULT Celtis 456RX 4000h
- 1 Andaineur double KUHN GA 7302DL, andainage latéral
- 1 Faucheuse frontale FELLA type SM310TL avec conditionneur

Ets Roger DONGUY
(71) Romenay - Tél. 03 85 40 30 98
(71) Branges - Tél. 03 85 40 30 98

42 - Vds citerne 180m3, souple, presse BR, courroie Fiat Heston 5670h, moulin Toy. 5 cv, enrouleur IF 75/375 Pnride an. 92, tract. New Hol. TS 115 an. 2000 6600 h
✆ **06 72 48 68 21**

42 - Vds épandeur Maître 2 hérissons horiz. 6t CU, type 60 HC, an. 2000, tbé, prix net 4 000 euros
✆ **04 77 90 08 62**

54 - Cherche pince botte, enrub Manitou, semoir Accor mÍme vieux.
✆ **03 83 31 86 77**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Epandeur à fumier her. vert. maxi 6T5.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds herse prairie Hauswirth 5 m, repl. hyd., an. 2003, cultivateur 2,40 m, 13 dents, 700 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Same Silver 95, an. 05, 3.900 H, clim., toit vitré, charg. MX avec finan. 2,99 % sur 7 camp.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dist. engrais Kuhn, 900 L, jamais servi, charrue tri-socs Kuhn, sécu. non stop, hyd. TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vds herse à pré neuve larg. 8 m possibilité livraison.
✆ **06 86 43 77 32**

74 - Vds char Hauswirt 9 m ess AV AR freiné hydr éch ba ronde tbé 5200 euos et and. Khun GA 280.
✆ **04 50 78 27 74**

74 - Vends 2 salles de traite mobiles, 4 places, au sol pompe à vide, dont 1 avec essieu directionnel.
✆ **06 20 06 71 54**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2 - 3 - 4 - 5 socs, cover-crops 24 - 28 dis., semoirs 2,5 - 3 et 4m, vibroculteurs 5,10 - 6 - 6,50 m, bennes 8 - 10 - 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds chauffage basse température Twin Big 300 kw – 5 tunnels 8 x 138 m – 1 bi-tunnel 16 x 134 m, TBE.
✆ **06 09 53 07 77**

Elevage

26 - Vend chaine à fumier avec montecharge, très bon état, à démonter 500 Euros Chanos Curson
✆ **06 08 62 59 54**

38 - Cause cess. vêleuse Vink C4A + 5 griffes lait + colmpresseur RPS 1200 + pompe à lait 25 l Alpha Laval + tuyaux pipe lait Inox 60 m + charriot ali. 350 l + piquets parc moulin à grains + vis à grains.
✆ **06 32 12 62 23**

54 - Vends cornadis à veaux 5-6 places avec porte seaux plus dal deux stations, jamais servi, encore garanti.
✆ **06 14 37 66 77**

Véhicule

Utilitaire

18 - Vends quad Artic CAT 300, 2002, homologué route, 2 places, première main, 3.300 km, prix : 3.000 euros.
✆ **Tél 06 85 93 11 79**

69 - Vends Mercédès Vito 111 CDI année 2005 disponible 8700 euros 103000 kms - Contrôle OK.
✆ **04 74 70 74 85**

69 - Vds Kangoo frigorifique 2006, 57000 kms, révisé, garantie. très bon état. Tel. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

74 - Vds camion bétaillère Iveco Eurocargo 7,5 T, 2007, 50 000 km, tbé, 40 000 euros HT.
✆ **06 87 19 38 44**

84 - 26-Vds Fourgon Fiat Ducato maxi crochet remorque année 2000 TBE, CT OK, 172 000 km.
✆ **04 75 28 01 71**
ou 06 89 29 22 65

Quad

03 - Vds CC quad Rhino 660 TBE agricole sans TVA 7200 km.
✆ **06 75 83 59 15**

Tourisme

67 - Vends Renault 25 GTS, mod. 91, 235.000 km, TBE, pas de rouille, 7 cv essence, CT OK, prix à débattre. Plus d'infos au
✆ **06 80 27 64 54**
ou 03 88 89 36 18

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia et châtaignier épointés 1m80 et 2m livraison assurée
✆ **06 34 99 41 78**

01 - Vds foin 2011
✆ **06 82 33 07 56 hr**

26 - Vds Luzerne 2è, 3è et 4è coupe en balle ronde 120/120
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vds pomme de terre Monalisa 8 euros les 25 Kg.
✆ **06 84 52 88 68**

38 - Vds luzerne et regain.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds foin 1ère et 2ème coupe extra, botte carrée + paille, livraison possible.
✆ **04 92 53 36 77 HR**

38 - vds foin 1ère coupe et 2ème coupe bonne qualité possibilité livraison par 7 tonnes.
✆ **06 87 67 08 75**

39 - Vds regain bonne qualité sous hangar année 2011, 120 euros tonne, camion remorque
✆ **06 73 75 14 92**

42 - Vds gros piquets châtaignier, appointés, 2 mètres 2 euros
✆ **06 08 48 09 34**

71 - Vds ensilage maïs en bottes, drèche de brasserie, pdt, corn, tourteaux, luzerne...
✆ **07 60 26 46 43**

89 - VENDS paille de blé, bottes carrées, 70/120, 20 tonnes, stocké à l'abri (réf. 1209)
✆ **06 62 02 73 32**

Fourrage

58 - VENDS paille et foin sous abri, livraison assurée (réf. 100C)
✆ **06 78 33 33 83**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
Ste T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

58 - VENDS foin, bottes carrées, livré ou prendre sur place. SARL Gien - 58170 Milay (réf. 1205)
✆ **06 03 80 20 67**

69 - Achète paille 2012 en andain ou préssée, enlèvement rapide, règlement comptant. Faire offre.
✆ **06 60 74 00 38**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

89 - Groupe d'agriculteurs RECHERCHE paille et fourrage (réf. 100E)
✆ **06 48 09 37 21**

Propriété

84 - Cavaillon, à rénover 320 000 euros : maison 200 m2 classe G+Garage et corps ferme mitoyen sur parcelle 14 000 m2, zone agricole. Ecrire au Vaucluse agricole-Site Agropacr-84912 Avignon cedex 9 qui transmettra.

Terrain

01 - Vds 20,73 DPU valeur unitaire 210,32 euros
✆ **06 07 19 54 44**

Divers

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50mx4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - Prix à débattre
✆ **04 74 22 72 31 hr**

01 - Vds génératrice PSE de force 20 kwa 220V 380V - débroussailleuse à dos flexible
✆ **06 73 97 35 01**

07 - Vds tonneaux en chêne 350l neuf jamais servi + barriques 228l servies 2 fois propres et fraiches
✆ **06 86 20 93 73**

07 - Vds C15 pour pièces + scooter + 125 DTLC + groupe + pneu pour Logan + compresseur de taille
✆ **06 33 71 18 78**

21 - VENDS piquets acacias appointés, 2.30 euros (réf. 12VB1)
✆ **06 82 44 28 60**

38 - Cherche parcs à louer et prairies à faucher ou place bovins en pension centre Isère.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Donnerai en pension 12 vaches allaitantes + taureau saison été 2012.
✆ **06 79 26 62 35**

38 - Vds 18 DPU à 150 Euros l'un dans le 38 uniquement.
✆ **06 82 22 07 98**

42 - A vdre semoir engrais Vicon PS 60Z, bon état, 750 euros. Andaineur Kuhn 2,80m 650 euros
✆ **06 68 33 53 64**

42 - Vends benne basculante Siam 8t, peu servie. Etendeur d'ensilage, compresseur d'air 100 l, 380 W
✆ **04 77 51 80 97 HR**

58 - VENDS piquets châtaigner 2 m., - semoir Gougis 13 rangs à disques (réf. 11VB1)
✆ **03 86 30 44 02**

58 - VENDS 4 tunnels à démonter, 21 m. de long, 9.30 m. de large l'un (réf. 120B)
✆ **03 86 38 46 13 ou 06 40 34 55 74**

69 - Vends piquets de châtaigniers 2 m. appointés.
✆ **06 61 24 69 82**

69 - Vds vis à grains - Moulin à farine Mc Cormick - ZX essence.
✆ **04 78 96 17 04 ou 06 88 73 18 49**

69 - Vds hangard charpente bois 28 x 15 H 6 m. - Tunnel charpente lame collé - Couverture tôle acier ondulé 40 x 15.
✆ **06 60 97 83 90**

71 - Vends piquets acacia appointés 1,80 m, 1,80 euro - non appointés 1,65 euro et petits 1,25 euro.
✆ **03 85 40 34 94 HR**

73 - Vds 8 génisses Abondance 20 mois + 1 tarine + monte-botte 9 m Samas + corne biquer pour ramasser maïs 1 rangt.
✆ **06 22 54 03 72**

74 - Vds chaudière bois franco-belge puissance 93-40 calorif. 40 000 kcal peu servie 350 euros.
✆ **04 50 44 75 04**

89 - VENDS DPU 89 - 21, DPU à 198 euros (réf. 1212)
✆ **03 86 75 14 78**

Location

Agricole

26 - Cherche Jeune couple intéressé par une location maison avec six hectares de terrain autour
✆ **04 75 45 73 23 (HR)**

69 - Prends en location chevaux de selle proximité de belle randonnée. Professionnel en élevage. 2 ou 3 chevaux.
✆ **06 71 20 11 07**

89 - LOUE pré de 3,2 ha à l'année près d'Auxerre (réf. 1104)
✆ **03 86 33 10 90**

Autre

25 - Haut Doubs loue gite tout confort 4/5 personnes proche Suisse prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20**

Bâtiment

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place - Option montage
STRUCTURE GALVANISÉE
Depuis 1985 ...
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 **www.batiments-kit-uniservice.com**
e-mail : contact-uniservice@groupe-unicor.com
votre contact en région : 06 09 85 39 40 (Est / Sud)

Offre

Emploi

01 - Expl. lait traite robot ch. salarié qualifié pour CDD 6 mois
✆ **06 80 71 03 74**

21 - Ferme polyculture élevage secteur Mirebeau (21) CHERCHE apprentis, logement possible (réf. 1213)
✆ **06 03 09 07 20**

69 - Beaujolais sud Domaine 30 Ha cher. employé viticole.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur aide expérimentateur du 26/03 au 30/11. S'adresser au CREAS - Bât M1 - BP 508 - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

71 - Exploitation viticole, secteur Davayé, recherche un opérateur sur chaîne d'étiquetage pour l'étiquetage et la mise en bouteille de la production, la préparation de commande et la maintenance de premier niveau. Une certaine autonomie dans le travail est nécessaire. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : 2 avril 2012. Salaire : 9,57 euros brut/heure. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex.
✆ **03 85 29 56 50**

Agri Ressources 21

SALARIÉ(E) AGRICOLE POLYVALENT(E)

CANTON	• Aignay le Duc
CONTRAT de TRAVAIL	• CDI temps plein
SECTEUR d'ACTIVITÉ	• Polyculture élevage
STATUT de L'ENTREPRISE	• Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
DATE prévue D'EMBAUCHE	• Immédiatement
SALAIRE	• 1475,75 € brut mensuel
LIEU de TRAVAIL	• canton d'Aignay le Duc
DATE de L'OFFRE	• mars 2012
FORMATION	• CAPA
EXPÉRIENCE	• Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés
DESCRIPTIF du POSTE	• **Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche un(e) salarié(e) agricole polyalent(e) pour une mise à disposition chez trois exploitants en élevage bovin lait, viande et grande culture. Le(a) salarié(e) aura pour mission, dans le respect des consignes des exploitants, la traite du soir, les travaux des champs (semis, engrais, labour...), le bois et les clôtures.**

Si le poste vous intéresse, veuillez contactez >
Groupement d'employeurs départemental Agri Ressource 21
Céline FLÜCKIGER
Tel. 03 80 68 67 68 - cfluckiger.fdsea21@orange.fr

71 - Exploitation viticole, secteur Davayé, recherche un salarié viticole tractoriste pour la réalisation des travaux de vigne. CDD 3 mois. Date d'embauche prévue : 1er mai 2012. Rémunération à débattre. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'agriculture, BP. 522, 71010 Mâcon cedex.
✆ **03 85 29 56 50**

74 - Groupement employeurs 2 expl bovin lait chablais cherche salarié polyval. CDD puis CDI.
✆ **06 81 14 43 40**

84 - Verger arbo pomme/cerise recherche chef d'équipe, expérience obligatoire en arbo. Siret 434 375 853 00018.
✆ **06 20 78 55 10**

89 - Exploitation céréalière RECHERCHE salarié expérimenté CDD, juillet à octobre, moissons, semis, permis VL. (réf. 1114)
✆ **06 61 87 62 51 ou 06 79 66 44 71**

Service

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure tel:0952007322
✆ **09 52 00 73 22 ou 06 10 34 70 99**

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85 ou 06 86 01 50 99**

Demande

Emploi

58 - Homme 45 ans RECHERCHE emploi, temps partiel, polyculture-élevage ou espace vert ou gardiennage. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 1208)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Mariage

Rencontre

42 - JF africaine, 32 ans, 60 kg, 1,58m, désire rencontrer Monsieur 35/60 ans, pas sérieux s'abstenir
✆ **06 64 64 81 62**

68 - Africaine 43 ans, 1.65 m., 70 kg, souriante, sincère, gentille, souhaiterait rencontrer homme 45 à 50 ans, doux, gentil, attentionné, facile à vivre pour relation sérieuse (réf. 1106)
✆ **06 85 22 40 77**

Animaux

Divers

07 - Cherche pâtures pour estives 2012 pour 15 génisses environ état sanitaire ok
✆ **06 43 22 68 40 ou 04 75 65 46 02**

26 - Je cherche à mettre vingt génisses en estive de un à deux ans ou pension
✆ **06 08 70 06 97**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels neufs et de services

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques - 43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44 - Fax : 04 71 03 15 85


JOHN DEERE 7530 - 2009


JOHN DEERE 6310 SE - 2000


MF 5435 - 2006


FENDT 208 S - 2004


FENDT 712 - 2004

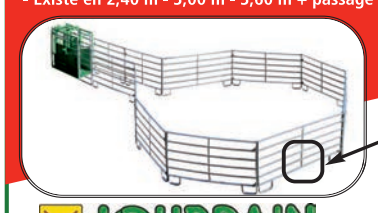

CLAAS AXION 820 - 2008

LE BON CHOIX : R.L DISTRIB80
Citernes Eau – Adblue – GNR – Engrais...
Compresseurs...
Bac de rétention...
Pompes Eau – Gasoil – Adblue, Engrais...
Containers standard, bureau, sanitaire, Phyto...
Etre le « moins disant » c'est facile...Nous préférons être le « mieux disant » !!!
80370 Maizicourt **Tél. 0 322 325 325** Fax 0 322 326 856 rldistrib80@gmail.com

L'ÉLEVAGE RESPECTUEUX®
SÉCURISEZ VOTRE ÉLEVAGE :
État sanitaire
Efficacité
Sécurité
Rentabilité
TECHNIGÎTES® VOLAILLES
Poussinière • Pondeuses • Volailles de chair
www.pleinairconcept.fr ☎ 04 73 54 26 00

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE
Tél. 02 51 24 40 15 - Fax 02 51 24 40 09 - sodaf.geo@wanadoo.fr

PANELS DE CONTENTION BOVINS ET CHEVAUX
Les seuls de conception et fabrication française
VISITEZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB www.jourdain.fr
- Barrière légère, maniable, assemblage rapide par chaîne
- Épouse le profil du terrain. Grande stabilité
- Pieds skis à chaque extrémité. Déplacement aisé
- Existe en 2,40 m - 3,00 m - 3,60 m + passage ouvrant




JOURDAIN
N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
TRANSPANEL : pour le transport de 18 panels
LE VÉRITABLE RENFORT c'est l'assemblage croisé : 25% PLUS RÉSISTANT *
* Constaté par essai de rupture
EN STOCK CHEZ NOS PRINCIPAUX REVENDEURS
Z.I. - 45300 ESCRENNES - Tél.: 0238340000 - fax.: 0238340299 - contacts@jourdain.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LA TARIÈRE EDELMAN
OUTIL ROBUSTE, PRATIQUE ET LÉGER
Elle permet la pose de piquets, et les prélèvements de terre pour analyse de sols.
Tube en acier anodisé.
Diamètre : 7 cm.
Taille : 1,20 m.
Lame forgée.
Poignée : 40 cm.
Poids : 1,5 kg.

77€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 137301
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
137301		77,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAS - Photos non contractuelles

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi~Mat Agriculture
15100 ST-FLOUR Contact : Yves PECHOULTRES - 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 Mail : ypechoultres@defimat.fr www.defimat.fr

Tracteurs

	Heures	CV	an
CASE IH 744	10320	72	1976
CASE IH MAXXUM 5120	7200	90	1991
CASE IH MAXXUM 5120	8600	90	1993
CASE IH MAXXUM 5130	7900	100	1994
CASE IH 1055	2174	105	1974
CASE IH CS110 SPECIAL	5100	110	1998
CASE IH MAXXUM MX120	5100	120	1998
CASE IH MXU 135	7700	135	2005
CLAAS CELTIS 446 RX + charg.	4700	90	2005
DEUTZ AGROTRON K420	1800	112	2009
FIAT 80 90	6500	90	1989
JOHN DEERE 5720 + charg.	3000	80	1991
JOHN DEERE 5720 + charg.	3700	80	2005
JOHN DEERE 5820 + charg.	4800	90	2003
JOHN DEERE 5820 + charg.	5900	90	2005
JOHN DEERE 6220 P + charg.	3700	95	2005
JOHN DEERE 6320 + charg.	5200	100	2004
JOHN DEERE 6410	4900	105	2001
JOHN DEERE 6520 P	3900	115	2002
JOHN DEERE 6800	9100	125	1994
JOHN DEERE 6620 + charg.	6100	125	2005
JOHN DEERE 6820	2500	135	2006
JOHN DEERE 7600	10000	130	1995
LANDINI 6500	8400	65	1980
LANDINI POWER FARM 75 + charg.	3400	75	2004
MASSEY FERGUSON 6235 + charg.	7900	75	1998
MASSEY FERGUSON 6150	5000	95	1996
MASSEY FERGUSON 6460	3300	115	2006
MASSEY FERGUSON 3080		100	1991
MASSEY FERGUSON 6170	5900	120	1996
NEW HOLLAND TS90 + charg.	7400	90	1999
NEW HOLLAND 8670	6100	170	1998
RENAULT ceres 335x + charg.	4850	75	2001
RENAULT CERES 85X	6000	75	1995
RENAULT ERGOS 100 + épareuse	7400	100	2000
RENAULT ARES 566 RZ + charg.	5800	110	1991
SAME ANTARES 100	6800	110	1996
VALMET 405 + charg.	10500	65	1989
VALMET 6200 + charg.	5500	94	2000


CASE CS 110

JOHN DEERE 5820

MASSEY FERGUSON 1510F

Ensileuse
J D 6750 + P-UP 1200 h rotor, an 1999
J D 6850 + P-UP 1333 h rotor, an 2003

Presse balle ronde
CLAAS ROLLAND 46 120/120, fic.- fil., an 97
HESSTON 5540 ch var. p-up 1.20, ficelle
M F 166VLR ch variable p-up 2m, filet, an 05

Presse haute densité
MASSEY FERGUSON 1510F 60X80 P-UP 2m
HESSTON 4600 60X80 P-UP 2m
CLAAS QUADRANT 1150 50X80 P-UP 2m

Epandeur à fumier
ROLLAND V2-160 14T, hér. vert., an 2006
LEBOULCH HVS210 7T, hér. vert., an 2001
PROMODIS 60HVP 6T, hér. vert., an 2000
ROCK 7280 RE 7T, hér. vert., an 1996
DEGUILLAUME 5500 N 5,5T, hér. horiz.

Tonne à lisier
JOSKIN 7000S 7000 L, flèche res., an 1995
MAUGUIN ESM8600 8500 L, b. pomp., an 07
PROMODIS TP50 5000 L, flèche res., an 1997
PROMODIS TP65 6500 L, an 1998
PROMODIS TPS65 6500 L, flèche res., an 1997

Travail du sol
Charrue GREGOIRE RY3-3, 3 corps nsh porté, an 1996
Charrue GREGOIRE RY3-3-150, 3 corps nsh porte, an 1994
Charrue KVERNELAND EG85, 5 corps nsm porté, an 2002
Charrue KVERNELAND PW100, 8 corps nsm semi porté, an 2001
Cover Crop QUIVOGNE APXLD20, 2,40m, an 2001
Cultivateur QUIVOGNE T25 17D 3R, 3,20 m porté, an 1997

DE NOMBREUX MATERIELS DE FENAISON : Renseignez vous

73 - A vendre 2 porcs fermiers 140 kg environ.
✆ **04 79 85 41 64 HR**

74 - Achète brebis pleines ou suitées, réformes, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Prend vaches laitières en alpage tarine, abondance, zone Beaufort.
✆ **06 83 85 91 74**

Bovin

01 - Vds repro mâle charolais 14 mois bonne origine prêt à saillir IBRA - Earl Journet
✆ **04 79 42 15 22 hr**

03 - Elevage LENA - 03360 Urcay VEND taureaux limousins 17 - 18 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud, livraison assurée. (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends taureaux charolais, 2 ans et 14 mois, HBC - vaches pleines et vaches à veaux - 10 génisses de 2 ans, indem. IBR.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Elev. HBC, vends taureaux de 12 à 14 mois, garant. sanit., livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - L'élevage charolais HBC Jubert à Massay (18) vous propose : un large choix de veaux de 15 mois et un taureau de 3 ans.
✆ **06 07 75 73 13**

21 - Elevage charolais EARL Bolâtre Jean-Louis vous PROPOSE 10 taureaux 12 à 14 mois (réf. 0802)
✆ **06 98 38 19 62**
ou 03 80 84 45 02

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 15 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1005)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS taureaux charolais 14 - 15 mois HBC. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 10VB5)
✆ **03 80 64 25 25**
06 73 95 62 82

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 18 mois, broutardes, vaches, garanties pleines (réf. 1013)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS gros taurillons charolais 14 mois HBC. Roy - Thoisy le Désert 21320 (réf. 1103)
✆ **03 80 90 73 91 HR**

21 - VENDS taureaux charolais HBC de 12 à 15 mois prêt à saillir. EARL Ménétrier-Parizot (réf. 1101)
✆ **06 88 00 66 35**
ou 03 80 33 49 80

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 110G)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - Ancien élevage Musset HBC IND IBR VEND taureaux 16 mois, vaches suitées, cause surnombre, livraison possible (réf. 120E)
✆ **06 70 34 71 84**
ou 06 31 23 56 01

21 - VENDS taureaux charolais 14 mois, IBR A. Colliette C. 21210 Villargoix (réf. 1214)
✆ **03 80 64 12 78**
ou 06 70 74 97 70

25 - VDS 2 jolies Abondance à terme le 25/03 + 1 génisse Vosgienne à terme le 03/08 agriculture bio.
✆ **03 81 96 58 97**

26 - Ach grosses génisses Montb prêtes et 2 vach Charol suitées 2ème veau
✆ **06 09 41 79 67**

38 - Cherche taureau pour saillie race 46 et 12.
✆ **06 86 56 84 92**

38 - 73 vds 1 taureau 2 ans et une génisse race Abondance gest 6 mois + 3 génisses 39 - 1 et 2 ans.
✆ **06 32 55 93 08**

42 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois, hivernés au pré, Capelli Patrick, St-Germain-Lespinasse
✆ **06 79 60 00 45**

42 - Vds très bons taureaux charolais, HBC 15 mois + adultes. Cuisset J.-Marc, St-Germain-Lespin
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux prêts à saillir, prim'holstein, issus de mère à taureaux, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux charolais 12/15 mois, vêl. facile. Grouiller JP, (42) Bénisson-Dieu
✆ **06 71 99 65 43**
ou 04 77 66 64 70

42 - Vds bons taureaux charolais, 15 mois HBC + génisses 2 ans. Denis J.-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40**
ou 06 82 46 99 41

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans charolais HBC, adultes bon développement, disposes semences aux normes pour vêlage facile sur génisses et vaches. Roméo, Fabuleux, Argenty et Scoop. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 070C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ **03 45 82 90 10**
ou 06 10 09 65 69

58 - Elevage HBC VEND veaux reproducteurs 16 mois, TGS, origine IA, vêlage facile. GAEC Laudet Gérard et Fils (réf. 1207)
✆ **06 16 20 33 25**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 14 mois HBC et deux jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0913)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS taureaux charolais 2 - 3 et 6 ans HBC, type viande, TGS, livraison assurée. GAEC Martin Gilles et Fils 58170 Luzy (réf. 090D)
✆ **03 86 30 15 80**

58 - ACHETE taureau 15 mois ou plus, docile, vêlage facile (réf. 1011)
✆ **06 37 12 56 64**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 110E)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an (fils d'Aigle Royal), naisseur du trophée des champions Paris 2012. EARL Batho Serge (réf. 110F)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Elevage charolais VEND taureaux 15 mois, vaches, génisses 2 ans. EARL de Beaumont HBC, IND IBR. (réf. 1115)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS plusieurs bons taureaux charolais 2 ans HBC. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 11VB3)
✆ **03 86 50 37 07**
ou 06 36 76 43 44

58 - VENDS taureaux 3 et 4 ans, HBC, IBR A. EARL Coudret - Chaume 58350 Châteauneuf Val de Bargis (1202)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC. Champeau - Parigny les Vaux (réf. 120D)
✆ **03 86 68 80 03**
ou 06 75 69 10 18

58 - VENDS 2 gros veaux HBC 14 mois hivernés au pré. TGS. EARL des Theuran (réf. 120C)
✆ **06 20 87 11 85**
ou 03 86 58 11 54

58 - VENDS reproducteurs 15 mois, viande et élevage VF, prix raisonnable. GAEC Pautet (12VB3)
✆ **03 86 30 85 24**
ou 06 13 33 44 38

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 15 mois HBC, certains issus de vêlages faciles. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 12VB2)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS TB gros taureaux 14 mois Charolais, Limousin, bonnes origines, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf 1210)
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56

58 - VENDS génisses à terme 28 et 29 mars 2012 + vaches 2ème et 3ème veau, fraîches vêlées (réf. 1204)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, HBC, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1203)
✆ **03 86 84 21 53**
ou 06 58 95 93 59

69 - Vends génisses Salers 16/17 mois + génisses + 2 ans sailli GP + vaches cheptel Indem IBR + FCO 1-8.
✆ **06 18 80 20 13**
ou 04 78 48 48 44
ou 04 78 44 40 21

69 - Vds 2 gén. Prim'Holstein terme 10/04 B. origine CL TGS + blé récolte 2011.
✆ **06 32 07 52 70**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 080A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux reproducteurs charolais 18 mois, hivernés au pré.
✆ **03 85 88 31 05**
ou 06 48 20 82 79

71 - Elev. charolais HBC choix taureaux 15 mois, différents modèles, TGS. M. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds taureaux 2 ans, veaux 16 mois, HBC, GS, grand choix. Peux livrer. Devillard J.-P., Dyo.
✆ **03 85 70 60 84**
ou 06 81 90 94 97

71 - VENDS taureaux adultes 6 ans, - veaux reproducteurs 1 an, vêlage facile, type viande élevage. (réf. 1110)
✆ **03 86 30 09 46**
ou 06 10 14 04 10

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 2 ans et 1 taureau 30 mois, 14 génisses de 2 ans, le tout excel. origine et hivernés au pré, TGS. Jean Dufraigne, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ / fax **03 85 54 41 10**

71 - Elev. HBC vend taureaux 18 mois et 12 mois, IBR A, livraison possible. Pallot J.-Ch.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds taureaux repro. 14 mois, HBC. Gaec d'Azu, Griveaux/Lhoste, 71 Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Elevage HBC, Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend veaux reproducteurs de 12 à 15 mois.
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 de 3 ans. EARL Pacaut J.-M.
✆ **06 84 10 17 27**

88 - Vends taureaux reproducteurs Montbéliard, veaux m.les 15 j à 1 mois - Poney.
✆ **06 37 52 06 12**
ou 06 22 66 61 21

88 - Vends jeune reproducteur Blond d'Aquitaine très calme 14 mois garantie sanitaire. Livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

07 - Elevage Alpines Chamoisées indemn CAEV vend boucs IA 5ans
✆ **04 75 58 03 09**
ou 06 98 35 42 16

07 - Urgent, vds 110 chèvres en lactation et gestation dont 70 chevrettes cornées + chevrettes 1 mois, poss liv.
✆ **06 80 28 35 06**

69 - Vds 16 chèvres Cornu mis bas 02/12 cse surnombre. Prix intéressant + 1 bouc.
✆ **06 88 03 03 14**

Ovin

01 - Vds 10 brebis IDF prêtes urgent
✆ **04 74 35 37 81**

07 - Vends 50 ovins BMC cause cessation d'activité
✆ **06 84 13 86 32**

07 - Vds brebis Préalpes fin gestation ou suitées plein air rustiques
✆ **04 75 36 73 96 midi-soir**

21 - VENDS reproducteurs mâle et femelle OIF, contrôle sanitaire. Grandjean Philippe (réf. 100D)
✆ **03 80 57 28 44**
ou 06 40 21 48 51

Equin

21 - VENDS pouliche Percheron noire, pleins papier, 3 ans, montée et attelée (réf. 1201)
✆ **06 50 56 40 48**

38 - A vendre ânon 10 mois Crois St André : 350 E.
✆ **06 81 91 53 50**

42 - Vds chevaux comtois PP : 1 jument pleine 5 ans, 1 jument 4 ans av. pouliche 2 mois, 1 pouliche 1 an
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

71 - Agriculteur retraité vds deux ânesses 5 ans et 19 ans dociles - Digoin
✆ **03 85 53 05 98**

Chien

03 - Vd chiots Border Collie nés 24 01 mère 250269800900213 parents extra s/bovins.
✆ **06 80 03 88 27**

38 - Donne chien Epagneul 6 mois tat 2DZC073.
✆ **06 14 30 31 17**

58 - VENDS chiots type Berger des Pyrénées nés le 12/01/12, 2 mâles et 2 femelles, 9782FCRM4430, bon au travail (réf. 110H)
✆ **06 14 26 16 97**

71 - Vds chiots Beauceron, père mère travail sur troupeau, m. 250.3490, gros gabarit, nés le 06.01.2012.
✆ **06 28 02 40 31**

71 - Vds 6 mâles Bouvier Bernois, nés le 28/01, 500 E, pucés, vaccinés, n° 250269602498655.
✆ **06 61 77 20 08**

71 - Vds 2 chiots F Petits bergers des Pyrénées, puc., vac., p. visibles, mère n° 250269799036125.
✆ **06 75 67 00 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à TerresdeBourgogne **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à TerresdeBourgogne **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2010-1058

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

GAEC BACHELARD

Société Civile
21120 Spoy
404 229 585 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 04/01/2012, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter du 01/01/2012, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : EARL DE LA CHARMERIE
Siège social : 21120 Spoy
Capital social : 180 490 €
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : M. Bachelard Olivier, demeurant à Spoy, 21120
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Pour avis et mention, La Gérance
AL21128450

Dénomination sociale : SCEA DEULVOT
Forme : Société civile
Capital : 146 000 €
Siège : 21 rue de Vaux sur Crosne ,Äi 21560 Remilly sur Tille
Objet : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : 146 000 €
Gérante : Madame Deulvot Monique, demeurant à Remilly sur Tille(21)
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce Dijon
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis la gérance
AL21128569

Dénomination sociale : EARL JUDRIN ELEVAGE
Siège : 4 rue d'Amont, 21210 Montlay en Auxois
Forme : Société civile
Capital : 7 500 €
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports : du numéraire pour un montant de 7 500 €
Gérant : M. Judrin Michel, demeurant à Montlay en Auxois (21)
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance
AL21128582

Par acte SSP du 18/01/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Z L Mode
Objet social : commerce de détail de 'vente de prêt à porter, des chaussures, de maroquinerie, d'accessoires de mode, de bijoux fantaisie'
Siège social :
11 rue Carnot, 21200 Beaune
Capital : 8000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Jin Xiangyi, demeurant au 19 Bd. John Kennedy 94000 Créteil
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21128602

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 21118591, concernant la SARL Bourgogne en Douce , parue dans le journal N° 1157 du 16/03/2012 il convenait de lire : « Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire **réunie le 01 juin 2010** au lieu de : réunie le 22 juillet 2005.
AL21128605

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL ENERGY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 4, rue Jean-Philippe Rameau,
21 120 Gémeaux
453 355 596 RCS Dijon

Par décision du 31 décembre 2010, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2010 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Armando Vitorio, demeurant 4, rue Jean-Philippe Rameau, 21120 Gémeaux, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4, rue Jean-Philippe Rameau, 21 120 Gémeaux, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon. *AL21128394*

EURL ENERGY

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège social : 4, rue Jean-Philippe Rameau,
21 120 Gémeaux
453 355 596 RCS Dijon

Par des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2010, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Armando Vitorio demeurant 4, rue Jean-Philippe Rameau, 21 120 Gémeaux et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon. *AL21128395*

NON DISSOLUTION

FIDAL
Parc Artémis - Bâtiment A
17 C rue Alain Savary
BP 1601, 25010 Besançon Cedex

HOLDING KORN

SARL. au capital de 200.000 euros
Siège Social : 10 Rue Marguerite Yourcenar
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 489 425 272

Statuant par application de l'article L 223-42 du Code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2011 a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis. *AL21128601*

TRANSFERT DE SIÈGE

PARTICIPATIONS INITIALES

S.A.R.L. au capital de 10 000€
Siège social 14 rue Désiré Nisard
21 160 Marsannay-la-Côte
R.C.S. DIJON 489 542 985

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 09.03.2012, il a été décidé de transférer le siège social du 14 rue Désiré Nisard à Marsannay-la-Côte (21160) au 23 rue du 8 mai à Varennes le Grand (71240), et ce, à compter du jour de l'assemblée.
AL21128598

ANDRÉ CONSULTING MANAGEMENT

EURL au capital de 1000 €
Siège social :
16 chemin de la messe, 91160 Ballainvilliers
494568827 RCS Evry

En date du 01/10/2011 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 14 rue du Golf, 21800 Quétigny, à compter du 01/10/2011.
Gérance : M. André Guillemier, demeurant 35E2 Bd de l'Université. 21000 Dijon
Radiation au RCS de Evry et réimmatriculation au RCS de Dijon
AL21128603

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ETABLISSEMENT FRANCOIS GERBET SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622.45 €
Siège social : Hameau de Pont d'Ouche
21360 Thorey sur Ouche
R.C.S. Dijon 384 580 890

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale ordinaire du 05/03/2012, Monsieur François Gerbet demeurant Route de Nuits Saint Georges Pont d'Ouche 21360 Thorey sur Ouche, a été nommé co-gérant à compter du 05/03/2012 pour une durée de six mois.
AL21128584

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date, à Dijon du 2 janvier 2012, il a été décidé, que Madame Fatiha Ben Miloud épouse Dani assurera désormais la gérance de la Sarl LE DANI GOURMAND, 113 Boulevard Maréchal Lyautey 21000 Dijon.
Et ce à compter du 02 janvier 2012
Pour avis,
Le Gérant
AL21128452

EARL DE VELLEFREY

Siège social : rue du Combardot
à 21350 Villy en Auxois
au capital de 201.638 €
RCS Dijon 430.408.377

Suivant l'assemblée du 31 décembre 2011, il a été procédé aux changements suivants.
- Monsieur Favre Loïc a démissionné
- Monsieur Bailly Roland reste associé unique et seul gérant de la société.
Pour avis, le gérant
AL21128597

STEF TRANSPORT TOUSSIEU
[anciennement TRADIMAR LYON]
SAS au capital de 450.000 €uros
Siège social : Le Logis Neuf,
69780 Toussieu
332 846 112 RCS Lyon

TRADIMAR DIJON
SAS au capital de 220.000 €uros
Siège social : 30 rue de la Redoute
21850 Saint-Apollinaire
501 381 768 RCS Dijon

Suivant acte ssp en date à Paris du 20 février 2012 [enregistré à la Direction des Grandes Entreprises le 09 mars 2012, bordereau 2012/69 case n° 5], il a été procédé à la résiliation d'un commun accord entre les parties de la convention de location-gérance par laquelle au 21 janvier 2008 la société STEF TRANSPORT TOUSSIEU avait confié en location-gérance à la Société TRADIMAR DIJON un fonds de commerce comprenant les activités de transports publics routiers de marchandises, location de véhicules pour les transports publics routiers de marchandises, commissionnaire de transport, entreposage frigorifique, gestion des stocks, préparation de commandes ainsi que toutes activités connexes, exploité à 21850 Saint-Apollinaire, 30 rue de la Redoute. Cette résiliation est intervenue effet 31 décembre 2011.
Pour avis,
Le Président.
AL21128600

Suivant acte SSP du 13/03/2012, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour Total 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 13/03/2012 à la SAS SODIGEST au capital de 450 000 € dont le siège social est à Jonage (69330) 2 Impasse Maurice Ravel, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 383 324 449 un fonds de commerce de station-service et activités annexes, sis à Boulevard des Allobroges, 21121 Fontaine Les Dijon dénommé Relais ALLOBROGES.
Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SAS SODIGEST, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour unique insertion.
AL21128604

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SIMONNEAU AUTOMOBILES

SASU au capital de 1.000.000 €
Siège social : ZA les Commailles
2, rue Léonard de Vinci
58640 Varennes Vauzelles
523 229 268 RCS Nevers

Par décision en date du 15 mars 2012, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social au dépannage-remorquage.
Pour avis, la Présidente.
AL58128924

SOBEST

SARL au capital de 500 euros
Siège : 11 rue du Dr Duret
58110 Chatillon-en Bazois
534 578 141 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 12/03/2012 :
- M. Chorlet Stephan démissionne de ses fonctions de co-gérant, à compter du 31/03/2012.
M. Juniat Thierry reste seul gérant.
- a été décidé de transférer le siège social de la société, à «Le Bourg » 58800 La Collancelle, à compter du 01/04/2012.
AL58128883

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Dominique MARTIN
Notaire à Nevers (58000)
1, Rue Saint Martin

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Pascal, Marc, Henri Bossat et Madame Brigitte Furcy, son épouse, demeurant ensemble à Luthenay Uxeloup (58240), 8 route des Bernolles. Nés, savoir : Monsieur à Vichy (03200), le 11 juin 1953 et Madame à Saint Vallier (71230), le 19 août 1956.
Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Vichy (03200), le 13 juin 1981 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle.
Notaire rédacteur de l'acte : Me Dominique Martin.
Date de l'acte :13 mars 2012.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et Mention
Maître Dominique MARTIN,
Notaire.
AL58128920

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Nadia ARCANGELI-ZERR notaire soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle «Jean-Michel BEGUIN & Nadia ARCANGELI-ZERR, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Clamecy (Nièvre), 24 Rue Marie Davy, le deux mars Deux Mille Douze, Monsieur Giovanni Luigi De Rossi et Madame Jeannine Muguette Andrée Le Roux son épouse, demeurant ensemble à Dornecy (Nièvre) 1 chemin de l' Ilotte mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Dornecy (Nièvre) le 25 janvier 1975, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nadia ARCANGELI-ZERR notaire à Clamecy où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.
AL58128910

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2012, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée:
Dénomination sociale :EARL GILLONNIER-FERRAND.
Forme :Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet :Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :212 500 euros.
Siège social :Nérondes, 58410 Ménestreau.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant de 228 299,57 euros.
Gérant :Mme Martine Borderieux épouse Gillonnier, demeurant à Ménestreau (Nièvre), Nérondes.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société n'a que deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Pour avis et mention, le fondateur.
AL58128886

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

«NDBI»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 Euros
Siège social : «6, Dardault»
Druy Parigny (Nièvre)

Par acte sous seing privé en date du 08 mars 2012, il a été constitué une SARL dénommée: NDBI
Objet social : l'activité d'électricité générale, climatisation, chauffage, dépannages, chauffage électrique,
l'achat, la vente, la réparation, le dépannage, la maintenance de tout matériel ou équipement se rapportant aux activités ci-dessus, y compris la vente d'électroménager,
Siège social : Druy Parigny(Nièvre), « 6, Dardault »
Capital : 5 000 euros
Gérance :Monsieur Denis Néant demeurant à Druy Parigny (Nièvre), 6, Dardault Monsieur Bernard Néant demeurant à Decize (Nièvre), 6 rue de
la Pie Verte
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis. *AL58128900*

APPORTS

EXAGON MOTORS

Société anonyme au capital de 225 000 €
porté à 1 926 248 €
Siège social : Technopole du circuit,
58470 Magny Cours
533 781 894 RCS Nevers

1 -Par acte sous seing privé du 10 janvier 2012, la société EXAGON ENGINEERING, société par actions simplifiée au capital de 700 000 € ayant son siège à Magny Cours (58), Technopole, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 478 725 278 et la société EXAGON MOTORS : ont établi un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société EXAGON ENGINEERING a fait apport à la société EXAGON MOTORS de sa branche complète et autonome d'activité de construction du véhicule «FURTIVE» pour un actif évalué à 3 668 611 € et un passif à 1 967 363 €, soit un apport net de 1 701 248 €.
Il a été convenu que le passif pris en charge par la société EXAGON MOTORS ne serait pas garanti solidairement par la société EXAGON ENGINEERING.
En rémunération de cet apport, la société EXAGON MOTORS devait augmenter son capital de 1 701 248 € pour le porter de 225 000 € à 1 926 248 €, par l'émission de 170 124 800 actions nouvelles de un centime d'euro chacune, entièrement libérées, à attribuer à la société EXAGON ENGINEERING.
2- Ledit projet a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société EXAGON ENGINEERING du 13/02/2012, et par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société EXAGON MOTORS du 13/02/2012. Ladite assemblée a, corrélativement, augmenté son capital dans les conditions ci-dessus, constaté la réalisation définitive de l'apport partiel, et non modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
AL58128928

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHATEAU-CHINON(CAMPAGNE) (AA 12/019):
9 ha 86 a 67 ca
- Champ de la prairie: C-185-186-187-188-192-195-197-198-199 - Grand jolle: D-409-411-412-414-469[413]-478[415] - Le gue girault: D-353-477[345] - Les moulins d yonne: C-84
Cmne de CHIDDES (AA 12 /022):
3 ha 76 a 90 ca
- La tour: ZK-30-31
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP (AA 12/021)
Biens occupés sur totalité:
10 ha 07 a 23 ca
- Le champ jaune: A-457[F1] - Le paturiolant: A-459-463 - Non galop: A-396-397-398-399[F1]
Cmne de SAXI-BOURDON (AA 12/023):
4 ha 55 a 93 ca
- Champ de la fosse: ZE-36-37-39(A)-39(B) - L etang: A-523 - La petite vigne: ZE-29(A)-29(B)-29(C)
Cmne de VILLAPOURCON (AA 12/024)
Biens occupés sur partie:
1 ha 96 a 80 ca
- Les sambots: AM-48 - Pres lassot: AM-194-195-196-197 - Pres marquet: AE-14-17
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/04/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL58128922*

CLARISSE CUISINES ET BAINS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 32.000 euros
Siège social : 7, impasse des lumières
58180 Marzy
RCS Nevers
Société en cours de formation

Suivant acte sous seing privé en date du 1er mars 2012 à Marzy, Monsieur Sébastien Clarisse demeurant 7, impasse des Lumières à Marzy (58180) a fait apport à la société CLARISSE CUISINES ET BAINS, société à responsabilité limitée au capital de 32.000 euros, dont le siège est 7 impasse des Lumières à Marzy (58180), un fonds artisanal de menuiserie, exploité 7, impasse des lumières à Marzy (58180) sous le nom commercial PCS, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 49496302800019 RCS Nevers.
Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de trente mille euros (30.000 euros). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2012. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à monsieur Sébastien Clarisse de 3.000 parts sociales de la société CLARISSE CUISINES ET BAINS.
La société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er mars 2012 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.
Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour insertion.
AL58128926

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

NATURAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 9, route de Paris,
58640 Varennes Vauzelles
491 742 060 RCS Nevers

Aux termes du procès verbal de ses décisions en date du 27 février 2012, l'associée unique a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil.
Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'oppositions à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions devront être présentées devant le tribunal de commerce de Nevers.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
AL58128929

NOVO CONSEILS
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

CLEANWASH

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 107, route de Moulins
58300 Decize
RCS Nevers : 479 239 493
Société en liquidation

Décision du 06 janvier 2012
Objet : Dissolution amiable
Liquidateur : Monsieur Jérôme Bourgeat, demeurant 70, route Nationale 58300 Saint Léger des Vignes
Siège de la liquidation : 70, route Nationale, 58300 Saint Léger des Vignes
Lieu ou la correspondance doit être adressée : 70, route Nationale, 58300 Saint Léger des Vignes
Dépôt : au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur. *AL58128927*

HOLDING PICAUT MARC

Société à responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social
9, rue du Puits Henri
58260 La Machine
452 921 067 RCS Nevers

L'AGE du 24/02/2012 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mr Marc Picaut dt à La Machine (58) 9, rue du Puits Henri, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis,
Le liquidateur *AL58128898*

MAGMA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 500 euros
Siège : 46 rue de la République,
58300 Decize
498871581 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 février 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Magali Renault, demeurant 9 impasse de Germancy 58300 Decize, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Les Massettes, 58300 Avril s/Loire. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL58128902*

ENTREPRISE KARSENTI DEVELOPPEMENT EURL

au capital de 8000 Euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
No 508 557 030 RCS Nevers

L'AGE du 12 Mars 2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M Karsenti Michael l'associé unique de la société ENTREPRISE KARSENTI DEVELOPPEMENT EURL demeurant Marcilly, 58800 Cervon et fixé le siège de la liquidation à Marcilly, 58800 Cervon
Modification au RCS de Nevers
AL58128915

ENTREPRISE KARSENTI DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 Euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
No 508 557 030 RCS Nevers

Aux Termes d'une délibération en date du 12/03/12 la collectivité des Associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
AL58128913

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

L' Assemblée Générale Extraordinaire du 20/02/2012 de la SAS SEFLODI au capital de 164.672 € dont le siège social est 12, rue Georges Tardy 58000 Nevers, immatriculée au R.C.S de Nevers sous le n° 442 587 341, a décidé à compter du même jour, d'augmenter le capital social de 19.168 € pour le porter de 164.672 €à 183.840 € par création de 1.198 actions nouvelles de 16 €, assortie d'une prime d'émission de 124.592 €.
Suivant décision du Président du 20/02/2012, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital et la modification des articles 7 et 8 des statuts.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
AL58128925

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

BK EVENEMENTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 allée des peupliers
45260 Châtenoy (Loiret)
539 910 588 RCS Orléans

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2012, il résulte que :
Le siège social a été transféré, à compter du 01/03/2012, de Châtenoy (Loiret) 13 allée des peupliers, à route de Clamecy 58800 Corbigny.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : le siège social est fixé à Châtenoy (Loiret) 13 allée des peupliers.
Nouvelle mention : le siège est fixé à route de Clamecy 58800 Corbigny
M. Samuel Baert : 13, allée des peupliers, 45260 Châtenoy
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Orléans et de Nevers.
Pour avis, le représentant légal. *AL58128921*

SODEMO DISTRIBUTION

SARL au capital de 10.000 €
Technopole
58470 Magny Cours
RCS Nevers 520 233 115

Par décision de l'associé unique en date du 5 mars 2012, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 12 rue du Champ Magny, 58470 Magny Cours à compter du 5 mars 2012. *AL58128599*

➜ NOMINATION

HOTEL GRIL DE NEVERS

Société en Nom Collectif
Au capital de 1.600 euros
Siège social : 6 rue louise Michel
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 344 407 903

Aux termes d'un courrier en date du 1er février 2012, la société ENVERGURE PARTICIPATIONS, gérant de la HOTEL GRIL DE NEVERS a décidé de nommer Monsieur Lars Backhaus, demeurant Village 5 50 place de l'Ellipse CS 70050 92081 La Défense cedex, en qualité de représentant permanent en remplacement de Madame Christine De Wilde, démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
AL58128909

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Legalys Conseils
Me Eric MASSEREAU
Route d'Orléans, BP 89,
18230 St Doulchard

SCEA DES COLTABARDS

Société civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 1.560 euros
Siège social : 36 Route Nationale
Maltaverne
58150 Tracy sur Loire
RCS Nevers 494 443 302

Modification des dirigeants
Lors de l'AGO du 08/02/2012, les associés ont, à effet du même jour, nommé en qualité de gérant, sans limitation de durée, la société «FINANCIERE MELLOT ALEXANDRE-FMA», dont le siège est à Sancerre (cher), «Le Pavé», (RCS de Bourges 420 710 469), en remplacement de M. Jean-Michel Bouillot, gérant démissionnaire.
Les inscriptions modificatives seront requises au Greffe TC de Nevers.
Pour avis, la gérance, *AL58128918*

EARL PIERRE GAUTHIER

Capital social : 133 600 €
Siège social : Les Briottes
58000 Saint Eloi
RCS Nevers 503 839 193

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2012, Monsieur Marc Gauthier est devenu cogérant à compter de cette date.
Pour avis
La gérance. *AL58128810*

SAMAR

SARL au capital de 2000 €
Siège social:36, avenue Saint Jean,
58800 Corbigny
505040121 RCS Nevers

L'AGE du 10/03/2012 a nommé en qualité de gérant M Serge Semmache, demeurant 33, Grande Rue - 45340 Beaune La Rolande en remplacement de M Maatallah Mohammed, à compter du 10/03/2012.
Modification au RCS de Nevers
AL58128899

EARL COUTEAUDIER

Langy, 58270 Ville-Langy
Capital social : 518 300 euros
RCS Nevers - 511 765 869

Augmentation du capital, entrée d'associé, retrait gérance
Par acte sous seing privé en date du 1er mars 2012, il a été procédé à une augmentation du capital le portant à 755 700 euros, à l'entrée d'un nouvel associé gérant, M. Couteaudier François, demeurant Langy, 58270 Ville-Langy et au retrait de la gérance de M. Couteaudier Jean-Luc.
Pour avis, la gérance *AL58128907*

SCEA PIGNOT DE MINGOT

Société Civile au Capital de 419.000 euros
Mingot - 58160 Druy Parigny
RCS Nevers - 501.941.470

Modification des dirigeants
Par acte sous seing privé à effet du 15 février 2012, il a été procédé à l'entrée des 3 associés
- Mme Pignot Sylvie, domiciliée à Mingot ,Ài 58160 Druy Parigny,
- M. Pignot Henri, demeurant à Mingot - 58160 Druy Parigny
- M. Pignot Amaury, demeurant 2 Rue de Mingot - 58160 Druy Parigny
Pour avis, la gérance *AL58128906*

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Suivant acte SSP à Varennes Vauzelles du 1er mars 2012, Madame Gisèle Revirot épouse Aleyrangues, demeurant à Varennes Vauzelles, 28 route de Paris, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 348 632 092, a donné en location gérance à la société à responsabilité limitée NET-SPE au capital de 5 000 euros ayant son siège social à Varennnes Vauzelles, 1 rue du Bengy immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 509 535 886 Son fonds de commerce de produits phytosanitaires, produits d'entretien, produits cosmétiques, produits jetables, produits alimentaires...et prestations de services qu'elle exploite à Varenns Vauzelles, 1 rue du Bengy.
La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée d'un an à compter du 1er mars 2012, renouvelable tacitement d'année en année. *AL58128908*

➜ VENTE

Novo Conseils
Société d'avocats
15 rue Adam Billault
58000 Nevers

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Acte Sous Seing Privé en date à Nevers du 06 janvier 2012, enregistré au service des impôts des entreprises de Nevers le 23 janvier 2012, bordereau n° 2012/117, case n°2, ext 289
Vendeur : la société «CLEANWASH», société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros ayant son siège social 107, route de Moulins, 58300 Decize, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 479 239 493,
Acquéreur : la société «JL Services», société à responsabilité limitée au capital de 24 500 euros ayant son siège social à Marzy (58180), 30 rue de la Croix Saint Etienne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 502 766 801,
Désignation du fonds : un fonds de commerce de laverie automatique sis et exploité sous l'enseigne Cleanwash, 107, route de Moulins, 58300 Decize et pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 479 239 493.
Prix : 6 000 euros.
Jouissance :le 06 janvier 2012
Opposition : au cabinet d'avocats Novo Conseils sis à Nevers, 15, rue Adam Billault, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour avis. *AL58128923*

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GFA VILLAIN FRERES A BEINES

Groupement Foncier Agricole
Société civile au capital de 116 684,48 euros
Siège social : 11 rue de la mairie
89800 Beine
323 826 735 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 1er mars 2012 a décidé de proroger la durée du groupement de 30 ans, reportant ainsi son terme au 5 mars 2042.
Pour avis, la gérance.
AL89128889

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 24 février 2012, l'associé unique de la SASU OKYNOX au capital de 15 000€ dont le siège social est au 8 rue de Bourgogne 89250 Chemilly sur Yonne, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 530 867 936 acte la modification suivante : la date de clôture du premier exercice est prolongée au 31 juillet 2012 (exercice de 17 mois).
Deux procès-verbaux de cette assemblée seront déposés au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Le Président de la SASU OKYNOX.
AL89128888

BIC

Société par actions simplifiée
au capital de 4000 €,
30 avenue Vauban, 89100 Sens
RCS Sens : 539 502 765

Avis de Changement d'activité
Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2012, l'associé unique et seul président de BIC susvisée a décidé de modifié l'objet social, qui était Travaux de couverture par éléments, étanchéité et bardage par bardage uniquement.
Pour avis et mention *AL89128890*

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

P.G.A.D.

Aux termes d'une délibération en date du 15 février2012, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société par actions simplifiée P.G.A.D. a décidé :
- de transférer le siège social 65 Grande Rue 89200 Sermizelles au 63 Grande Rue 89200 Sermizelles, et ce à compter du 15 février 2012 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- statuant en l'application de l'article L225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
- de nommer en remplacement de Madame Annette Denise Devry, démissionnaire, Monsieur Patrice GUIGNON demeurant 63 grande rue 89200 Sermizelles, comme Président à compter du 15
février 2012 pour une durée illimitée.
Pour avis, la Présidente *AL89128891*

NOMODOS
Société d'Avocats
10, boulevard Lundy - BP 2105
51074 Reims Cédex

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE MICHEL LORAIN

Domaine du Clos Saint Jacques
Société Civile Agricole au capital de 165.750 €
Siège social : 43, Faubourg de Paris
89300 Joigny
380 864 846 R.C.S. Sens

Suivant délibérations du 12 Mars 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, à compter de ce même jour :
- de transférer le siège social
- de modifier la dénomination sociale
Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Siège social
Ancienne mention : 43, Faubourg de Paris - 89300 Joigny
Nouvelle mention : 8A, Faubourg Saint Jacques - 89300 Joigny
Dénomination sociale
Ancienne mention : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE MICHEL LORAIN, DOMAINE DU CLOS SAINT JACQUES
Nouvelle mention : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE DOMAINE DU CLOS SAINT JACQUES
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Sens. *AL89128895*

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14.03.12, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : ACIER DESIGN
Siège : rue des Prés de Pâques, Hangar 2, 89340 Villeneuve la Guyard
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital : 2 000 €
Objet : menuiserie métallique, serrurerie, ferronnerie.
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Mme Nathalie Renaud, demeurant 6 rue de Langin, 77250 Moret sur Loing.
AL89128899

Aux termes d'un acte sous seing privé à Sens

(Yonne), en date du 14/03/2012, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CENTRALE D'ASSURANCES FAMILIALES
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Siège social : 30 Avenue Vauban, 89100 Sens
Objet social : Courtier en assurances
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 1.500 €
Gérant : M. Franck Pépin demeurant 62 Grande Rue à Villeblevin (89340)
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
La Gérance

AL89128901

Au terme d'un acte sous seing privé en date à Joigny du 15 février 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JB2D
Siège social : 16 rue de la laye 89 110 Laduz
Objet social : Cloisons intérieures, Faux plafonds, Electricité basse et moyenne tension et courant faible, Isolation thermique, Menuiserie bois et pvc, Parquets, Plâtrerie, Agencement intérieur de commerces et de cuisines, Plomberie Sanitaires.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au répertoire des métiers.
Capital social : 400 euros
Gérance : Monsieur David Deschamps demeurant à Laduz (89) 16 rue de la laye.
Immatriculation de la Société au répertoire des métiers
Pour avis
La gérance

AL89128870

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 février 2012, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale :EARL DU PUITS MIRAUX.
Forme :Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet :Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :162 000 euros.
Siège social :22 rue de la République ,Äì 89310 Nitry.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature :
Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant de 295 347,84 euros.
Apports en numéraire :721,50 euros.
Gérant : M. Sébastien Taveneau, demeurant à Nitry (Yonne),
22 rue de la République.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société n'a que deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL89128878

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

E.R TRAITEUR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
498 326 347 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 15 mars 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François Cachot de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89128898

SAINT DENIS CARROSSERIE

SARL en liquidation au capital de 8 000 euros
Siège : 6 Route de Paris, 89100 St Denis
353 028 236 RCS Sens

L'AGE du 31 Décembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Jean-Paul Gouot, 49 Avenue du Ru Couvert 89100 Paron, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 Route de Paris 89100 St Denis. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89128893

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SARL DO NASCIMENTO JOSÉ

Société à responsabilité limitée
au capital de 24 811 euros
Siège social : 13 Avenue Haussmann,
89000 Auxerre
479 083 180 RCS Auxerre

l'AGE du 16 Février 2012 a décidé :
- et d'augmenter le capital de 49 700 euros pour le porter à 57 700 euros par l'émission au pair de 497 parts nouvelles libérées en numéraire.
- de réduire le capital social de 57 700 euros à 24 811 euros, à la suite de pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des parts.
Elle a ensuite constaté la réalisation définitive de l'augmentation et de la réduction de capital et a apporté les modifications statutaires rendues nécessaires.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 8 000 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 24 811 €

AL89128894

➜ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré, 77950 Rubelles

EURODRUMS FRANCE

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : ZI de la Vallée de la Vanne, 6 route de Malay
le Grand, 89100 Maillot
528184591 RCS Sens

L'AGE du 27/02/2012 statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89128900

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CLEANERGIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000,00 €
Siège Social : 14 Boulevard du Pont Neuf
89100 Sens
520 582 842 RCS Sens

L'AGE du 2/01/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 15 bld du Pont Neuf 89100 Sens, à compter du 1/01/2012.
Formalités au RCS de Sens.
Pour avis, la gérance.

AL89128773

HDM

SARL au capital de 900 €
15 Boulevard du Pont Neuf
89100 Sens
505 351 338 RCS Sens

L'AGE du 2/01/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 15 bld du Pont Neuf 89100 Sens, à compter du 1/01/2012.
Formalités au RCS de Sens.
Pour avis, la gérance.

AL89128775

NOMODOS
Société d'Avocats
10, boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 Reims Cédex

GFA DE PETITS PROPRIETAIRES DU VIGNOBLE DE JOIGNY

Groupement Foncier Agricole
au capital de 153.450 €
Siège social : 43, Faubourg de Paris
89300 Joigny
380 131 052 R.C.S. Sens

Suivant délibération du 12 Mars 2012, l'assemblée générale a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts sociaux.
Siège social
Ancienne mention : 43, Faubourg de Paris - 89300 Joigny
Nouvelle mention : 8A, Faubourg Saint Jacques - 89300 Joigny
L'inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de Sens.
Pour avis.

AL89128896

Par AGE du 01/03/2012, les associés de la SARL TAMA TRANSPORT, siège social: 30 av. Vauban, 89100 Sens RCS 535 224 869, au capital de 54 000 euros décident de transférer le siège social au 1 Impasse des Anglais, 75019 Paris, et ce à partir du 01/03/2012.

AL89128897

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DU COQ

Société civile immobilière
au capital de 12 750 euros
Siège social : 9-13 rue de l'Horloge
89000 Auxerre
483 691 598 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 26 aout 2011, la collectivité des associés a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Gilles Genest, demeurant à Asnières les Dijon (21380) ,Äì le Bois des Grottes ,Äì 30 allée des Mûriers, pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Elodie Hajji, démissionnaire.
Pour avis
La Gérance

AL89128876

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

VAUBAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 14 place Vauban
89200 Avallon
RCS Auxerre 498 292 556

Aux termes d'une délibération en date du 5 mars 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de
Madame Sandrine Jacob et a nommé en remplacement, à compter de cette date, en qualité de nouvelle gérante Mademoiselle Laetitia Collinot, demeurant 3 rue Sous L'Orme, Valloux 89200 Vault de Lugny pour une durée illimitée.
Pour avis la Gérance

AL89128892

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
www.agribourgogne.fr

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM002781 - JURA / PARIS
ANIMATEUR FUTUR DIRECTEUR H/F
Association de professionnels en hydraulique agricole. En accord avec le CA, vous animez et gérez l'association et en assurez la promotion. Vous positionnez l'assoc. auprès des institutionnels et partenaires en dvpant réseau professionnel et communication et en participant aux travaux des instances en lien avec la profession. Vous assurez la veille réglementaire, anticipez les mises en place de politiques nouvelles et vous en faites le relais auprès des adh. que vous informez régulièrement. Vous organisez les réunions et formations des adhérents auprès desquels vous serez support ou relais technique et règlementaire. Autonome, organisé, vous savez travailler en réseau, avec de fortes qualités relationnelles et une aptitude à la négociation. Dynamique, à l'écoute de la profession, vous avez un esprit analytique et de synth. vous permettant d'être force de proposition. CDI. Entrée dès que pos. Salaire svt exp.

AM002812 - SAONE ET LOIRE
CHEF D'EQUIPE PAYSAGISTE H/F
Entrep. du paysage, en développement, intervenant sur les marchés publics et privés. Sera chargé, en autonomie, de la prép. et suivi chantiers en création, ainsi que de l'encadrement d'une équipe de 2/3 ouvriers. Niveau BAC PRO/BTS Aménagements Paysagers. Expérience impérative 3-5 ans mini. ds poste similaire. Compétences en création d'espaces verts, clôtures, pavages, dallages. Permis B indisp. CDI. Entrée dès que poss.

AM002820 - NIÈVRE
CHARGÉ DE MISSION NATURA 2000 H/F
Pour communauté communes. Animation et mise en œoeuvre du document d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000 Bocage, forêts et milieux humides. BAC+4/5 environnement, écologie. Connaiss. en gestion espaces naturels, ou expérience significative sur poste similaire. Bonne connaiss. Natura 2000, SIG. Aisance relationnelle, disponibilité. Permis B exigé. CDD 36 mois. Entrée juin 2012. Rému. selon grille, indice ingénieur territorial.

AM002826 - JURA
CONTROLEUR DE GESTION H/F
OPA. Elaborer et suivre outils d'analyse de gestion en lien avec la comptabilité et les activités pour apporter un appui aux services opérationnels. Réaliser et suivre opérations budgétaires, conventions, appels d'offres, déclarations sociales, paies et débours. BAC+2 compta & gestion entreprises & administration avec exp. 3/5 ans sur poste proche. Connaiss. compta publique souhaitée. Qualité relationnelle. Entrée mai 2012. CDI.

AM002890 - COTE D'OR
ADJOINT AU DIRECTEUR DES DOMAINES H/F
Pour structure viticole 200 ha. Assurer le suivi technique et administratif des activités viti-vinicoles des domaines du 21 et du 89. Formation BTS VO minimum. Expériences des travaux viticoles en Bourgogne et de la vinification, connaissances des produits phytosanitaires et en matériel viticole exigées. Compétence en informatique, dont Excel, requise. CDD de avril à novembre 2012 (remplacement congé maternité). Véhicule fourni pour les déplacements sur les différents domaines.

AM002865 - COTE D'OR
ANIMATEUR SYNDICAL / COMMUNICATION H/F
Pour OPA. Gestion d'un site Internet (mise à jour informations). Communication interne et externe du syndicat. Mise en place d'évènementiels. BAC+2 souhaité. Expérience souhaitée en gestion de site internet. Autonomie. Maîtrise Pack Office, Photoshop. Permis B et véhicule indispensable. Entrée 02/04/2012. CDD 5 mois (remplacement congé CIF). Evolution possible en CDI ds structure. Rémunération 1500€ brut/mois.

AM002710 - CÔTE-D'OR
RESPONSABLE RAYON PÉPINIÈRE H/F
Jardinerie franchisée indépendante de 5000 m². Vous garantissez l'optimisation du rayon pépinière en développant son chiffre d'affaires et fidélisant votre clientèle. De formation supérieure, vous possédez une expérience réussie d'environ 3 ans comme adjoint ou responsable de rayon pépinière. CDI.

AM002867 - LORRAINE
FORMATEUR EN PRODUCTIONS ANIMALES H/F
Centre de formation ayant pour objectif de former les actifs de l'agriculture lorraine : salariés d'exploitations/ d'entreprises agricoles ou IAA et futurs exploitants agricoles. Dispenser des cours en élevage. Participer aux travaux de l'exploitation. Assurer le suivi des stagiaires. Licence. Expérience en conduite d'élevage bovin. Connaissances en zootechnie. CDI. Rémunération fonction profil.

AM002846 - BAS RHIN
CONDUCTEUR DE LIGNE IAA H/F
IAA spécialisée en fabrication de bière. Conduite de ligne de conditionnement. Interventions sur les réglages des machines lors de la production. Participation active à la maintenance lors des révisions. BAC/BAC+2 Electromécanique, maintenance système automatisé souhaité. Débutant accepté. CDD 6 mois avec poss. embauche dans la structure. 35h. Salaire à convenir.

E002479 - VOSGES
ANIMATEUR BAP BAPAAT OU CQPASA H/F
Nous recherchons des animateurs ayant un bon contact avec les enfants et adolescents pour encadrer des groupes d'une quinzaine d'enfants en stage d'équitation. L'ambiance est familiale, nous souhaitons des personnes dynamiques et polyvalentes désireuses de partager notre activité sur au moins 3 semaines durant les vacances d'été. Une période d'essai (rémunérée) réalisée durant les congés de printemps est souhaitée. Poste disponible pour le mois de Juillet et/ou Aout

AM002904 - HAUT RHIN
2 TECHNICIENS VACATAIRES H/F
Au sein d'une Administration. Aide à la déclaration des dossiers PAC (accueil et permanence téléphonique). Contrôle et saisie (alphanumérique et sur SIG) des dossiers PAC déposés par les exploitants du département. Titulaire d'un diplôme agricole supérieur (BAC+2/3). Maîtrise de l'outil informatique (SIG) exigée. CDD du 25/04 au 22/06/2012. 35 h hebdo. SMIC.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Qualité, Robustesse avec PALMS
PALMS

• Grue palms de 4.10 m à 8.40 m de portée
Homologation 25 km/h sur toute la gamme de nos remorques
• Remorque palms de 7t à 14t de charge
Matériel Forestier ASTIC
Ensemble grue et remorque - à partir de 10 450 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

LOISIRS Après un rude hiver, le printemps va montrer le bout de son nez… Il est temps de retourner sérieusement au jardin.

La verdure a le vent en poupe et le climat fait des siennes

Chaque année, dès qu'un rayon de soleil se montre timidement, on pense au printemps… Et au jardin qu'on a délaissé pendant la saison froide.
Emmanuel Mony, le président de l'UNEP-les entreprises du paysage, le souligne : « *Pour les Français, le jardin idéal est vert bien sûr […]. Pour un français sur deux, le végétal est l'ingrédient primordial du jardin dont ils rêvent.* »
Une enquête IPSOS réalisée pour cette organisation professionnelle, montre même que le besoin de nature arrive loin devant des aménagements comme les jeux d'eau (21 %), la cuisine d'été ou le barbecue (19 %). Les éléments de décoration et les jeux pour enfants arrivent à la dernière place (6 %).


JARDIN KEUKENHOF
Les jardins Keukenhof sont ouverts du 22 mars au 20 mai, de 8 à 19 h 30. Un émerveillement pour les yeux.

Les valeurs sûres

Parmi les plantes plébiscitées par les Français, on trouve tout naturellement les vivaces (52,3 % des achats de plantes en 2010) et les bulbes (31,4 %). En 2010, les Français ont dépensé 986, 8 millions d'euros -tous végétaux confondus- pour agrémenter leurs jardins. 247,5 millions de plantes vivaces et à massifs ont été achetées pour un montant de 358,7 millions d'euros. En toute logique, c'est en zone rurale que la dépense est la plus élevée avec, en moyenne, 46,90 euros d'achat de plantes par ménage (contre 36,4 en moyenne pour la France). Au niveau des catégories socio-professionnelles, ce sont les agriculteurs qui arrivent en tête des achats (45,50 euros par ménage), suivis par les inactifs (42, 6) et les professions libérales (35,4).

Les nouveautés

Le domaine de Courson est une mine d'idée, chaque année pour les jardiniers passionnés. Ce domaine, situé en région parisienne, ouvrira ses portes pour ses journées des plantes du 18 au 20 mai. Les organisateurs ont sélectionné de nombreuses nouveautés pour des jardins pas comme les autres. Encore rares dans nos jardins, rustiques, beaux du printemps à l'automne, tels sont les trois arbustes à découvrir absolument aux Pépinières Philippe Leclercq ! Leurs noms ? Sinocalycalycanthus raustonii 'Hartlague Wine' (3 x 2 m) remarqué par Roy Lancaster à Chelsea en 2010 pour son feuillage vert brillant, ses fleurs demi doubles délicatement parfumées de mai à septembre et sa feuillaison jaune beurre en automne. Magnolia x wieseneri 'Aashild Kalleberg', une magnifique sélection, extrêmement vigoureuse. À la fin de l'été apparaissent les fleurs blanc pur en forme de tulipe le premier jour avant de s'ouvrir complètement (25 cm) sur un cœur aux étamines rouge profond (un peu comme M. sieboldii). Fothergilla gardenii 'Blue Shadow' (1,5 x 1 m), un nouvel arbuste qui se distingue par un feuillage bleuté, splendide à l'automne. De mai à juin, il produit des fleurs blanches parfumées.

Source d'inspiration

Une autre source d'inspiration est plus lointaine. Il s'agit des jardins de Keuknehof, à Lisse, aux Pays-Bas. Mondialement connu, c'est un « spot » magique pour les amoureux des plantes à bulbes. « *Cette année, le thème de Keukenhof est « La Pologne - Cœur de l'Europe », ce qui a inspiré les arrangeurs de fleurs à faire des créations magnifiques. Grâce aux démonstrations interactives, nos visiteurs peuvent encore mieux profiter de la profusion de fleurs.* »
À partir du 22 mars, les curieux se plongent dans un océan de tulipes, narcisses et autres jacinthes. De quoi piocher de bonnes idées et acheter les bulbes qui font rêver les jardiniers avant de plonger dans son jardin pour garder un léger souvenir de la perfection.

MYRIAM TRICOCI

LES SAUTES D'HUMEUR DU CLIMAT

Au domaine de Courson, les spécialistes se sont penchés sur l'évolution du climat. *« Du nord au sud, d'ouest en est, le constat est le même mais avec des nuances régionales : le climat change, semble se « méditerranéiser » selon le mot de Dominique Brochet des pépinières Brochet-Lanvin, sans qu'il soit possible, actuellement, d'en comprendre les mécanismes tant il est imprévisible. Le contexte géographique, la nature des sols, l'écosystème ambiant tempèrent ou augmentent les effets de ce changement. Plus que jamais l'adage de Courson, « la bonne plante au bon endroit » a valeur de mot d'ordre ».*
Et là, il faudra jouer sur plusieurs tableaux. La rusticité vient en première ligne pour résister aux conditions météorologiques capricieuses, entre sécheresse, excès d'eau ou variations de température importante. La variété ensuite pour éviter les invasions de parasites qui sont de plus en plus nombreux. Heureusement, les pépiniéristes se penchent sur la question depuis de nombreuses années et proposent des alternatives intéressantes pour garder un jardin toujours harmonieux.

coin cuisine

Papillottes de pommes de terre, tomates vertes et rouget (4 personnes)

Temps de préparation : 5 minutes,
Temps de cuisson : 10 minutes + 8 minutes.

Ingrédients

- 8 pommes de terre à chair ferme (500 grammes environ),
- 4 filets de rouget d'environ 120 grammes chacun,
- 3 tomates vertes (de type green zebra ou evergreen),
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique,
- 2 brins de basilic,
- Sel et poivre,
- 4 feuilles de papier cuisson.


DR

Préparation

Préchauffer le four à 200°.
Laver les pommes de terre.
Déposer les pommes de terre dans un saladier. Les couvrir à mi-hauteur. Couvrir d'un film et cuire 8 minutes au four à micro-ondes puissance maximum.
Tailler les pommes en rondelles d'un demi-centimètre d'épaisseur.
Laver les tomates et retirer le pédoncule.
Tailler en rondelles.
Etaler les feuilles de papier cuisson.
Déposer alternativement les tranches de tomates et de pommes de terre.
Poser le filet de rouget sur les couches de légumes.
Saler, poivrer puis arroser d'huile d'olive et de vinaigre balsamique. Ajouter 2 feuilles de basilic et refermer les papillotes.
Cuire au four à 200 °C pendant 6 à 8 minutes.
Déguster chaud.

vient de paraître

Les fautes de français ? Plus jamais !

« Les fautes de français ? Plus jamais ! » de Julien Lepers, est un ouvrage paru aux éditions Michel Lafon (www.michel-lafon.com).



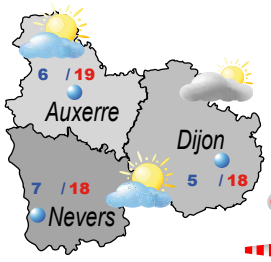
18,95 euros

Dans cet ouvrage, l'auteur fait le point sur les dizaines de fois où le langage parlé utilisé a suscité moultes lettres de reproches et de correction. C'est donc la compilation de 28 ans d'émission de radio et de télé qui permettent à Julien Lepers de présenter les bons réflexes pour bien parler le français. Tous les aspects y sont abordés en neuf chapitres : pléonasmes, erreur, redondance, prononciation, double sens et contresens… Tout est présenté de façon fluide et agréable à lire. Pour chaque problématique, au départ, l'auteur se sert d'une ou de plusieurs lettres reçues et envoyées par des auditeurs et des téléspectateurs attentifs. Un travail complémentaire a été effectué auprès de grammairiens et de linguistes pour démêler le faux du vrai ou ce qui est incontestable de ce qui est toléré ou admissible. Car là réside aussi la richesse de la langue française : ce qui est à proscrire dans certains cas devient la règle dans d'autres !

THIERRY MICHEL

▶Prévisions **météo** du 24 mars au 1er avril

Vendredi 23 Mars



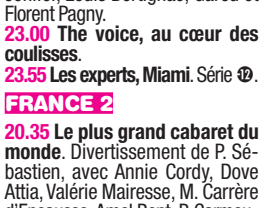
Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

St Victorien
Soleil : 07:01 - 19:21
Lune : 06:59 - 20:36

Samedi 24 Mars



Ensoleillé
Un temps très agréable s'annonce, avec un soleil généreux. Les températures seront en légère baisse en matinée.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

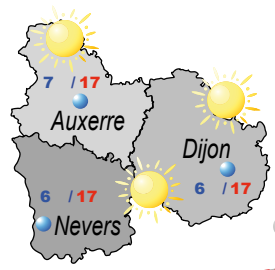
Ste Karine
Soleil : 06:59 - 19:22
Lune : 07:25 - 21:37

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

DIJON CÉRÉALES

Dimanche 25 Mars



Agréable
Le soleil persistera au cours de cette journée dominicale. Les températures seront en baisse l'après-midi et les vents souffleront modérément.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Annonciation
Soleil : 06:57 - 19:23
Lune : 07:53 - 22:37

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Mars :

Un ciel clair en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Est-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 5 à 8 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Jeudi 29 au Dimanche 1er Avril :

Le soleil persistera tout au long de cette période.

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 8 à 10 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

8		9	1		2			
		3	9			6		8
	7		2				1	
	9		6					
		2			1	4		
5	8				4	1	6	2
	1	4						
								5

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à

Résultats du précédent numéro

5	4	9	6	8	1	3	7	2
6	1	7	2	4	3	5	8	9
3	2	8	5	9	7	4	1	6
9	3	4	7	2	6	1	5	8
1	8	2	3	5	4	9	6	7
7	6	5	8	1	9	2	3	4
8	9	6	1	3	2	7	4	5
4	5	1	9	7	8	6	2	3
2	7	3	4	6	5	8	9	1

▶**Télévision** Sélection du 24 au 30 mars

Samedi 24

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Louis Bertignac, Garou et Florent Pagny.
23.00 The voice, au cœur des coulisses.
23.55 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de P. Sébastien, avec Annie Cordy, Dove Attia, Valérie Mairesse, M. Carrère d'Encausse, Amel Bent, P. Carmouze, Jean-Pierre Pernaut, Nathalie Marquay, Nelson Monfort, etc.
23.05 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 (La) nouvelle Maud (4, 5 et 6/6) ★★. Téléfilm avec Emma Colberti, Gérard Rinaldi. *Pas mal.*

ARTE
20.45 L'aventure humaine «La saga des Fugger, banquiers de l'empereur» ★★. *Intéressant.*
22.30 Christopher Lee «L'élégance des ténèbres». Documentaire.

M6
20.50 The Glades : «Les armes à la main», «Espèces menacées», «Jeux de plage», «Le parcours idéal». Série avec Matt Passmore ⓾.

CANAL +
20.55 Légitime défense ★★. Policier (2010) de P. Lacan, avec Jean-Paul Rouve (1h22) ⓬. *Bien mené.*

Dimanche 25

TF1
20.50 Tais-toi ! ★★. Comédie (2003) de Francis Veber, avec Gérard Depardieu, Jean Reno (1h24). *Classique, mais très amusant.*
22.30 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 L'affaire Farewell ★★. Espionnage (2009) de C. Carion, avec Emir Kusturica, Guillaume Canet (1h49). (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «Jean-Jacques Prévost, le violeur des collèges». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.35 Les piliers de la Terre (4, 5 et 6/8) ★★★. Série avec Ian McShane ⓬. *Superbe.*
23.50 Lumière d'été ★★. Drame en NB (1942) de J. Grémillon, avec Madeleine Renaud (1h50). *Beau.*

ARTE
20.40 Tootsie ★★. Comédie (1982) de S. Pollack, avec Dustin Hoffman, Jessica Lange (1h52). *Original.*
22.35 Pauvre Consuelo à la conquête du monde. Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Mères au bord de la crise de nerfs : Quand l'amour maternel dérape».
22.45 Enquête exclusive «Gangs, rap, industrie automobile : Detroit, la ville symbole de l'Amérique».
00.15 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Bordeaux».

Lundi 26

TF1
20.50 Clem «La mutation» ★. Téléfilm avec Lucie Lucas, Victoria Abril, Laurent Gamelon. *Mineur.*
22.30 Esprits criminels. Série ⓬.
00.55 Au Field de la nuit, avec Harold Cobert, P. Grimbert, F. Garde, Emmanuelle Devos et Pascal Elbé.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Les mots qui fâchent», «La mort en prime», «Disco inferno». Série avec Katryn Morris.
23.00 Un œil sur la planète «Triple A : Comment font les autres». Magazine de Étienne Lenhardt.

FRANCE 3
20.35 Ligne directe. Magazine présenté par Carole Gaessler, avec François de Closets, Philippe Moati, Abd Al Malik.
23.15 L'extravagante affaire des avions renifleurs ★★★. (voir Sélection)

ARTE
20.35 Loin d'elle ★★. Drame (2006) de Sarah Polley, avec Julie Christie, G. Pinsent (1h42). *Poignant.*
22.25 Les cendres d'Angela ★★. Drame (2000) de Alan Parker, avec Emily Watson (2h20). *Prenant.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Mafiosa (3 et 4/8) ★★. Série avec Hélène Fillières ⓾. *Très prenant.*

Mardi 27

TF1
20.50 Dr. House ★★. Série avec Hugh Laurie. *Réjouissant.*
00.05 Forgotten. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Une nuit dans l'espace. Divertissement de Michel Drucker, avec Jean-Loup Chrétien, J.-P. et C. Haigneré, Patrick Baudry, Mireille Darc, Shy'm, Christophe Willem, Nolwenn Leroy, Hubert Reeves, etc.
23.00 Infrarouge : «Troufions».

FRANCE 3
20.35 Un village français (1 et 2/12) ★★★. Série avec Robin Renucci, Thierry Godard, Audrey Fleurot. (voir Sélection)
22.15 Un village français… Ils y étaient «Les rafles des juifs...».
22.50 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Doit-on encore manger des animaux ?
20.35 L'adieu au steak ★★. *Terrible.*
21.35 Les nouveaux végétariens.
22.20 Débat.
22.45 Le dessous des cartes.
23.00 Bunker cities.

M6
20.50 Da Vinci Code ★. Thriller (2005) de R. Howard, avec Tom Hanks (2h23) ⓾. *Caricatural et raté.*
23.30 Voyance… Leur dernier espoir (1/2). Documentaire.

CANAL +
20.45 Ligue des Champions «Benfica/Chelsea».

Mercredi 28

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Olympique de Marseille/Bayern Munich (1/4 de finale)».
22.50 Les experts. Série ⓾.
23.35 New York, section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio.

FRANCE 2
20.35 Un viol ★★. Téléfilm avec Marianne Basler, Daniel Russo (1h30) ⓾. (voir Sélection)
22.10 Dans les yeux d'Olivier «Viol : Briser la loi du silence». Magazine de Olivier Delacroix.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «De La Rochelle au Marais poitevin». Magazine de Louis Laforge.
23.05 Enquêtes de régions.

ARTE
20.35 L'apprenti ★★. Documentaire-fiction (2007) de Samuel Collardey, avec Mathieu Bulle et Paul Barbier (1h25). *Un film original et bien fait sur le monde paysan.*
22.45 À chacun sa chacune. Comédie en VO (2007) de Taika Waititi, avec Loren Harsley (1h24).

M6
20.50 16 ans… et bientôt maman. Documentaire.

CANAL +
20.55 We want sex equality ★★. Comédie dramatique (2010) de Nigel Cole, avec Sally Hawkins, Bob Hoskins (1h49). *Ce film féministe (mais pas trop !) est réussi.*

Jeudi 29

TF1
20.50 Profilage : «Grande sœur», «Ma vie sans toi», «L'âge sombre». Série avec Odile Vuilemin ⓾.
23.45 New York, unité spéciale ⓾.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Assureurs, assurés, mauvais payeurs ?», «La vie sans AAA», «Carnet de route en Hongrie». Magazine.
22.05 Complément d'enquête «Immobilier, bonnes bouteilles et œuvres d'art : Les valeurs anti-crise».
23.20 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Le dernier pour la route ★★. Comédie dramatique (2009) de P. Godeau, avec François Cluzet, Mélanie Thierry (1h43). *Excellent.*
23.00 Championnats du monde de patinage artistique.

ARTE
20.35 Les enquêtes du commissaire Winter (3 et 4/8) «Chambre n°10» ★★. Série avec Magnus Krepper. *Prenant et mystérieux.*
22.35 Le jeûne, une nouvelle thérapie ? ★★★. *Impressionnant.*
23.30 Et si c'était un garçon ?

M6
20.50 Blue bloods. Série avec Donnie Wahlberg, Tom Selleck ⓾.

CANAL +
20.55 Dexter (9 et 10/12) ★★. Série ⓬. *Excellent, mais pénible.*
22.30 Damages (9/10) ★★. Série avec Glenn Close ⓾. *Très prenant.*

Vendredi 30

TF1
20.50 Qui veut gagner des millions ? «Spécial Sidaction». Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Alain Chabat et Lambert Wilson, Michèle Laroque et Pierre Palmade, Christophe Dechavanne et Patrice Carmouze, Virginie Hocq et Francis Huster, Hélène Ségara et Anthony Kavanag.
23.10 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Antigone 34 (3 et 4/6) ★★. Série avec Anne Le Nen, Claire Borotra, Bruno Todeschini. *Excellent.*
22.35 Flashpoint (11 et 12/18) ⓾.
23.55 Mon Taratata à moi. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Escale en Méditerranée et spécial Titanic». Magazine en direct de Port-Vendres.
23.25 Tutelles «Nos parents spoliés ?» ★★★. (voir Sélection)

ARTE
20.35 Disparue ★★. Téléfilm avec Ronald Zehrfeld, Elmar Wepper (1h44). *Prenant, mais affreux.*
22.20 Yes, we can. Téléfilm avec Vincent Desagnat (1h32). *Nul !*

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Fast and furious 5 ★★★. Aventures (2011) de J. Lin, avec Vin Diesel (2h05) ⓾. *Très spectaculaire.*

SÉLECTION


DR

L'affaire Farewell - Ingénieur, Pierre Froment est en poste à Moscou. Un jour, un homme étrange lui propose de livrer à la France des secrets de la plus haute importance. Curieusement, cette extraordinaire histoire n'est pas très connue, alors qu'elle a eu des conséquences capitales. En effet, forts des informations transmises par cet espion, les États-Unis ont compris à quel point l'URSS était à la traîne sur le plan économique. On peut dire que cette affaire fut un des éléments qui permirent la chute du bloc soviétique. C'est dire si Christian Carion tenait là un sujet en or, qu'il a mis en scène de façon habile, en se concentrant sur l'humain, et non sur les enjeux politiques. Le face à face entre le Français et le Soviétique occupe la majeure partie du film, lui conférant une belle épaisseur humaine. Si l'interprétation fiévreuse d'Emir Kusturica est sensationnelle, la mise en scène est un peu trop sage. ***Dimanche 25, sur France 2, à 20h45.***

L'extravagante affaire des avions renifleurs - Dans les années 70, en pleine crise pétrolière, des inventeurs mettent au point un système pour repérer le pétrole. Elf Aquitaine et l'État français vont investir des sommes colossales. Ce passionnant documentaire retrace les étapes de cette incroyable arnaque. Les images d'archives et les témoignages viennent éclairer l'affaire, sans parvenir à cerner les raisons d'un tel aveuglement. ***Lundi 26, sur France 3, à 23h15.***

Un village français (1 et 2/12) - En juillet 1942, un train transportant des juifs s'arrête à Villeneuve. Le maire propose d'héberger les juifs dans l'école. On retrouve avec plaisir cette quatrième saison de la vie quotidienne d'une ville moyenne pendant l'Occupation. Comme toujours, les personnages sont bien dessinés et ne sont pas caricaturés. L'interprétation est sensationnelle, et le suspense très prenant. ***Mardi 27, sur France 3, à 20h35.***

Un viol - Chirurgienne, Delphine sait maîtriser ses nerfs. Mais, lorsqu'elle se fait violer par un de se confrères, tout cela disparaît. Cette histoire aussi émouvante que prenante décrit les conséquences terribles d'un viol, même sur une femme solide et équilibrée. Marianne Basler campe avec finesse cette héroïne brisée, mais déterminée à obtenir justice, et Daniel Russo est épatant, dans un personnage ignoble. ***Mercredi 28, sur France 2, à 20h35.***

Tutelles «Nos parents spoliés ?» - Cette enquête menée avec rigueur lève le voile sur un scandale qui fait froid dans le dos. On voit ainsi Arlette, qui a toute sa tête, obligée d'aller à la soupe populaire, faute d'argent, alors qu'elle a une bonne retraite. C'est poignant, mais la réalisatrice, qui dénonce les carences du contrôle de l'État, termine son sujet avec une tutrice magnifique qui établit des liens affectifs avec ses protégés. ***Vendredi 30, sur France 3, à 23h25.***

Plus d'un quart des exploitations agricoles sont aujourd'hui dirigées par des femmes. Choix de vie, évolution des statuts… de plus en plus font le choix de devenir agricultrices.

L'agriculture se féminise

« *Etre agricultrice aujourd'hui, ce n'est plus seulement être femme à la ferme ! Il y a plein de métiers possibles et je ne regrette pas un seul instant mon master de psychologie* » raconte tout sourire Laëtitia, 25 ans. Alors que rien ne la prédestinait à rejoindre le monde agricole, elle a voulu reprendre les terres de son grand-père à Chouzy sur Cisse dans le Loiret, et s'est lancée dans la culture du safran. « *J'ai toujours été une passionnée de fleurs et cela m'a conduit vers le safran que je cultive depuis 2011 sur 2 000 m². Parfois, de la famille et des amis m'aident à la récolte mais sinon, je fais tout seule et manuellement. J'élabore des produits transformés comme les macarons au safran, les confitures, gelées et quelques recettes. Je suis distribuée dans les épiceries fines et fais des marchés et des foires au moins deux fois par semaine.* » Son envie, c'est aussi de participer à donner une autre image des femmes dans le monde rural. Ce qu'elle a fait avec des conférences dans le cadre « D'une semaine au Féminin » à Blois pour la Journée mondiale de la femme du 8 mars dernier.

Aurélie, 26 ans et fille d'agriculteurs corses, travaille avec ses parents dans la production de fromages. « *Il y a des contraintes ! C'est sûr que se lever à 5 heures du matin pour la traite des brebis, c'es pas évident après des lendemains de fête ! J'ai fait des études musicales et je voulais enseigner le chant, ce que je fais le week end. Mais je tiens à ce patrimoine familial et suis revenue à la terre* ».

En parcours d'installation, elle devrait bientôt obtenir le statut d'exploitante. Comme de plus en plus d'agricultrices.

« *C'est la tendance très claire de ces dernières années. Le statut de collaboratrice décline au profit de celui d'exploitante. 25 % du nombre total d'exploitants agricoles en France sont aujourd'hui des femmes* » souligne Karen Serres, présidente de la Commission nationale des Agricultrices au sein de la FNSEA. « *Les femmes s'installent en moyenne 7 ans plus tard que les hommes, après avoir eu un autre métier et des enfants* ».


VINCENT MOTIN/L'AGRICULTEUR NORMAND

Les femmes s'installent de plus en plus. Certaines le font après une première expérience professionnelle ou une formation sans rapport avec l'agriculture.

25 % DES EXPLOITANTS AGRICOLES SONT DES FEMMES

C'est en effet le cas de Nathalie, 46 ans. Elle a monté une chambre d'hôtes sur l'exploitation vinicole de son mari dans le Beaujolais. Diplômée d'un doctorat de physique-chimie, elle a préféré élever ses trois enfants. « *En 2007, on a acheté une propriété avec dépendance et 1,5 ha de vignes. Nous produisons le vin et j'ai converti la dépendance en chambres d'hôtes. Je peux toujours m'occuper de mes enfants, cela donne une plus value à l'exploitation. Je fais les foires, gère la communication et le site internet de notre gîte, et organise des dégustations de vins avec plusieurs producteurs du Beaujolais plusieurs fois par an. Parfois, je fais des remplacements scolaires comme enseignante. J'adore ma nouvelle vie !* ». Comme Florence, du même âge, qui a quitté l'enseignement pour rejoindre l'exploitation porcine de son mari et de son frère. « *Mes grands parents étaient agriculteurs et c'est un retour aux sources. Nous sommes en Gaec et je suis salariée de mon mari. Je fais beaucoup de produits transformés, et ma spécialité est le pâté lorrain. Je m'occupe de la comptabilité, des commandes et fais les marchés* ».

DES COMPETENCES COMPLEMENTAIRES

Les femmes âgées de plus de 40 ans s'installent principalement sur des exploitations déjà existantes et auparavant dirigées par un homme. Après avoir eu une formation non agricole et parfois une activité salariée dans un autre secteur, elles ont des compétences importantes pour la gestion de l'exploitation : l'art de la négociation avec les organisations agricoles, une aisance plus grande dans les démarches administratives, le rapport au public… De même, près de la moitié des exploitantes de moins de 40 ans ne sont pas passées par l'enseignement agricole ce qui n'est le cas que d'un cinquième des hommes. Et ces compétences sont au cœur du métier d'agriculteur de demain. **P. GARAUDE**

A lire

« Histoire des femmes en campagnes, l'agriculture au féminin » aux Ed FNSEA, retrace via de nombreux témoignages, la mutation de la femme dans le monde agricole.

FOCUS

PART DES FEMMES DANS LA MAIN D'ŒUVRE PERMANENTE

	Nombre	Part en 2010 (%)	Part en 1970 (en %)
Chefs et coexploitants	161 477	27	8
Conjoints actifs non coexploitants	85 692	62	99
Autres actifs familiaux	20 021	29	39
Total population familiale	267 190	33	43
Salariés permanents	39 965	26	10

Sources : SSP Agreste. Recensement agricole 2010 du Ministère de l'agriculture

Ce tableau montre une évolution particulièrement remarquable = les femmes qui s'installent en agriculture sont de plus en plus nombreuses à le faire comme chef d'exploitation ou co-exploitant.

3 QUESTIONS A KAREN SERRES

Le métier se féminise


P. GARAUDE

Y a-t-il une spécificité aux agricultrices aujourd'hui ?
Elles consomment 40 % de surface en moins que les hommes. Cela est lié à a difficulté de trouver des terres et à leurs activités. Elles sont souvent la deuxième personne à s'installer sur l'exploitation et de ce fait, sont moins sur la production que sur la transformation, la vente directe, l'agrotourisme, la plus-value.

Les installations d'agricultrices varient-elles selon l'âge ?
Le métier se féminise et jamais le pourcentage d'exploitantes n'a été aussi élevé, surtout chez les jeunes. Et ce sont surtout chez les femmes dont les deux parents sont agriculteurs qu'il y a le plus d'installations.

Quels sont les freins ?
La réglementation fiscale pénalise encore la deuxième personne qui s'installe sur l'exploitation, surtout dans le cas d'un couple sous le même foyer fiscal. D'autre part, les femmes sont sous représentées dans les organismes agricoles et quasi absentes dans les postes à décision. **PROPOS RECUEILLIS PAR P. GARAUDE**